

N° au catalogue 89-653-X2024002
ISBN 978-0-660-72741-7

Enquête auprès des peuples autochtones

Guide des concepts et méthodes de l'Enquête auprès des peuples autochtones et l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022

par Marie-Hélène Toupin et Amanda Varias

Date de diffusion : le 14 août 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

1 Introduction.....	5
1.1 Aperçu de l'enquête	5
1.2 Objectifs du Guide des concepts et méthodes	6
2 Contenu de l'enquête : concepts et questions.....	6
2.1 Processus d'élaboration du contenu	6
2.2 Groupes d'identité autochtone	7
2.3 Niveaux géographiques	9
2.4 Thèmes du contenu de l'enquête	10
2.5 Modules du questionnaire.....	12
2.6 Contenu couplé du Recensement de la population de 2021.....	15
2.7 Contenu tiré d'autres enquêtes.....	16
3 Conception des enquêtes.....	17
3.1 Populations cibles et couverture.....	17
3.2 Plan d'échantillonnage.....	21
3.3 Taille de l'échantillon et taux de réponse	29
4 Collecte des données	31
4.1 Échéancier.....	31
4.2 Mode de collecte.....	31
4.3 Supervision et contrôle de la qualité.....	32
4.4 Interviews par personne interposée.....	32
4.5 Stratégie de communication	33
4.6 Problèmes particuliers sur le terrain.....	34
4.7 Taux de réponse finaux	34
5 Traitement des données	34
5.1 Saisie des données	34
5.2 Étapes de traitement des enquêtes sociales	35
5.3 Réception des données brutes et codage de données	35
5.4 Nouveau codage des variables et questions à réponses multiples.....	36
5.5 Enchaînements : cheminements de réponse, sauts valides et non-réponse à des questions	37
5.6 Codage.....	38
5.7 Contrôle et imputation.....	38
5.8 Variables dérivées et couplage aux données du recensement.....	40
5.9 Création de fichiers de données finaux et d'un dictionnaire de données (manuel de codage)	40
6 Pondération.....	41
6.1 Poids initiaux.....	41
6.2 Ajustement pour les unités non envoyées à la collecte	42
6.3 Ajustement pour la non-réponse et pour les répondants partiels.....	43
6.4 Calage et poststratification	43
6.5 Ajustement des poids extrêmes — méthode de l'écart-sigma.....	46
7 Qualité des données	46
7.1 Aperçu de l'évaluation de la qualité des données	46
7.2 Erreurs d'échantillonnage	47
7.3 Erreurs non dues à l'échantillonnage.....	48

8 Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et d'autres sources de données	51
8.1 Différences entre l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 et le Recensement de 2021	51
8.2 Différences entre les cycles 2017 et 2022 de l'EAPA et l'EAPA-SIN	53
9 Diffusion des données	54
9.1 Aperçu de la diffusion des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022	54
9.2 Produits de données et services.....	54
9.3 Produits analytiques.....	55
9.4 Produits de référence	56
9.5 Contrôle de la divulgation	56
Annexe A1 Sommaire des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022	57
Annexe A2 Résumé des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut de 2022	62
Annexe B Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »	64
Annexe C Classifications types utilisées pour l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut de 2022	67
Annexe D Glossaire des termes de l'EAPA et de l'EAPA-SIN	69
Annexe E Construction d'intervalle de confiance	81
À propos des intervalles de confiance	81
Intervalle de confiance de Wilson modifié.....	82
Méthode	82
Propriétés	83
Intervalle de confiance percentile-bootstrap.....	83
Méthode	83
Propriétés	84
Références – l'EAPA et de l'EAPA-SIN	85

Guide des concepts et méthodes de l'Enquête auprès des peuples autochtones et l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022

par Marie-Hélène Toupin et Amanda Varias

1 Introduction

1.1 Aperçu de l'enquête

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022 (EAPA) est une enquête nationale sur les conditions sociales et économiques de la population des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit, d'au moins un an en date du 27 avril 2022. L'EAPA vise à déterminer les besoins de ces groupes autochtones et à guider les politiques et les programmes destinés à améliorer leur bien-être. Elle a pour objectif de fournir des données pertinentes et actuelles à divers intervenants, y compris les organisations autochtones, les communautés, les fournisseurs de services, les chercheurs, les administrations publiques et le grand public. Le financement a été fourni par trois ministères, soit Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Services aux Autochtones Canada et Emploi et Développement social Canada.

Le nom anglais de l'enquête était auparavant Aboriginal Peoples Survey. Dans le cadre du cycle de 2022 de l'EAPA, le terme anglais collectif « Indigenous » a été utilisé pour désigner les premiers habitants de l'Amérique du Nord et leurs descendants. En réponse aux appels de membres de communautés autochtones et à la suite de consultations avec des organisations autochtones, Statistique Canada a adopté le terme anglais « indigenous » pour remplacer « aboriginal » pour désigner les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit. Le nom de l'enquête est demeuré le même en français.

L'EAPA est réalisée par Statistique Canada depuis 1991 et elle fournit une gamme d'indicateurs sociaux et économiques relatifs aux peuples autochtones. Il s'agit d'une enquête postcensitaire conçue pour servir de complément aux données du recensement de la population.

Pour l'EAPA de 2022, une enquête supplémentaire, appelée l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA-SIN), ciblant les Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut, a été ajoutée, comme cela avait été fait pour l'EAPA de 2017. Dans le cadre de l'EAPA de 2017, on avait inclus un important échantillon supplémentaire d'Inuit âgés de 15 ans et plus, au Nunavut, ainsi qu'un ensemble additionnel de questions conçues pour en apprendre davantage sur la disponibilité, l'intérêt et le niveau de préparation des Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut en vue d'occuper un emploi au gouvernement. L'objectif de l'EAPA-SIN de 2022 est de fournir des renseignements pour éclairer le projet Analyse de la population active chez les Inuit du Nunavut (APAIN) et de trouver des façons d'accroître le nombre d'Inuit qui occupent un emploi au gouvernement, conformément au chapitre 23 de l'Accord du Nunavut. L'EAPA-SIN a été financée par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (anciennement Affaires autochtones et du Nord Canada) et Emploi et Développement social Canada (ESDC).

L'EAPA de 2022 représente le sixième cycle de l'enquête et suit l'approche thématique qui a été adoptée pour la première fois dans le cadre de l'EAPA de 2012. L'EAPA de 2022 vise les familles et les enfants. Ce thème contribuera à fournir une meilleure compréhension des défis auxquels font face les familles et les enfants autochtones à différentes périodes de leurs vies, ainsi qu'un soutien adéquat sur le plan culturel aux familles afin de promouvoir la santé et le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes. L'EAPA de 2022 comprend des questions sur les soins aux enfants, l'accès aux services, la stabilité de la famille, les traumatismes intergénérationnels et la discrimination, le sentiment d'appartenance, et les langues et la culture autochtones. Ceci fait contraste avec l'EAPA de 2017, qui était axée sur la participation à l'économie canadienne. Les renseignements supplémentaires recueillis au moyen de l'EAPA de 2022 permettront d'assurer la continuité avec les cycles précédents de l'enquête et fourniront des indicateurs essentiels dans les domaines de la scolarité, de l'emploi, du logement, de la santé et de l'accès aux services. L'EAPA continuera d'être une source importante de renseignements pour les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuit, les planificateurs communautaires, les fournisseurs de services, les gouvernements et les chercheurs.

Ce cycle de l'EAPA et de l'EAPA-SIN a été mené du 11 mai au 30 novembre 2022, et un suivi en personne a été fait du 16 janvier 2023 au 31 mars 2023. Quelque 74 000 personnes ont été sélectionnées pour participer à l'enquête et le taux de réponse final s'est établi à 52,3 %. Pour l'EAPA de 2022, un suréchantillon de femmes vétéranes, et d'Inuit âgés d'au moins 15 ans inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut a reçu l'EAPA-SIN. Le plan d'enquête a permis de produire des données fiables pour chaque province et territoire (provinces de l'Atlantique regroupées) ainsi que pour chacune des quatre régions inuites : le Nunatsiavut (côte nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région des Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest. L'enquête ciblait également cinq groupes d'âge en particulier, soit 1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 18 à 24 ans, et 55 et plus, et bien que ce groupe n'ait pas été ciblé, les 15 à 17 ans ont également été inclus dans l'échantillon. Pour les enfants de moins de 15 ans inclus dans l'échantillon de l'EAPA, le parent, le gardien ou la personne la mieux renseignée (PMR) à propos de l'enfant répondait à l'enquête pour l'enfant. Ce point fait contraste avec l'EAPA de 2017, qui visait uniquement les personnes âgées de 15 ans et plus pour son échantillon.

Il est important de souligner que, contrairement à l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2017, qui comportait deux fichiers de données séparés, il y a désormais un seul fichier maître commun pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. Ce fichier analytique comprendra les personnes sélectionnées pour composer l'échantillon principal de l'EAPA, ainsi que les personnes sélectionnées pour l'EAPA-SIN.

Ce guide décrit l'EAPA et l'EAPA-SIN. Pour décrire les deux, on emploiera le terme « l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 » ou le terme plus court, « l'enquête ». Les mêmes notions et processus sont utilisés pour les deux, à moins d'indication contraire explicite dans chaque section du guide.

1.2 Objectifs du Guide des concepts et méthodes

Ce *Guide des concepts et méthodes* vise à fournir un compte rendu détaillé des approches spécialisées et méthodologiques de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. Conçu pour les utilisateurs de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN, ce guide décrit les concepts et les mesures de l'enquête, tout en abordant les détails techniques de la conception, les travaux sur le terrain et le traitement des données. Ce guide a pour objectif de fournir aux utilisateurs des renseignements utiles sur la façon d'utiliser et d'interpréter les résultats de l'enquête. De plus, une analyse de la qualité des données permet aux utilisateurs d'examiner les forces et les limites des données en fonction de leurs besoins particuliers.

La section 1 du présent guide donne un aperçu de l'EAPA et de l'EAPA-SIN de 2022. Le contexte et les objectifs de l'enquête y sont également abordés. La section 2 traite des thèmes de l'EAPA et explique les principaux concepts et définitions utilisés dans le cadre de l'enquête. Les sections 3 à 6 portent sur des aspects importants de la méthodologie d'enquête, du plan d'échantillonnage, de la collecte des données et du traitement des données. Dans les sections 7 et 8, il est question des problèmes liés à la qualité des données et l'on met en garde les utilisateurs en ce qui a trait à la comparaison des données de l'EAPA ou de l'EAPA-SIN de 2022 avec celles issues d'autres sources. La section 9 présente les produits de l'enquête qui sont offerts au public, y compris les tableaux de données, les articles analytiques et les documents de référence. Les annexes fournissent une liste exhaustive des indicateurs de l'enquête, des catégories supplémentaires de codage et des classifications types utilisées dans le cadre de l'EAPA et l'EAPA-SIN. Enfin, on y trouve également un glossaire des termes relatifs à l'enquête ainsi que de l'information sur les intervalles de confiance.

2 Contenu de l'enquête : concepts et questions

2.1 Processus d'élaboration du contenu

Le contenu de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) et de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA-SIN) de 2022 a été élaboré par Statistique Canada en collaboration avec trois partenaires financiers fédéraux : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Services aux Autochtones Canada, et Emploi et Développement social Canada (EDSC). Pour cerner les besoins propres aux Autochtones, on a sollicité une rétroaction des six organismes autochtones nationaux (OAN) sur de nouveaux sujets proposés et d'autres domaines d'intérêt clés : Assemblée des Premières Nations, Congrès des peuples autochtones, Inuit Tapiriit Kanatami, Ralliement national des Métis, Association nationale des centres d'amitié

et Association des femmes autochtones du Canada. Le contenu a été conçu pour respecter les engagements énoncés dans la présentation au Conseil du Trésor, tout en tenant compte aussi des besoins de données et des priorités des ministères bailleurs de fonds et des OAN. L'EAPA de 2022 tenait aussi compte de nombreux indicateurs clés des cycles antérieurs de l'EAPA, qui ont été élaborés en collaboration avec les OAN afin d'assurer la compatibilité historique et l'analyse transversale.

En ce qui a trait aux nouvelles exigences de contenu pour 2022, des mesures pertinentes uniformisées et bien établies qui sont utilisées dans d'autres enquêtes de Statistique Canada ont été rassemblées et examinées en tant qu'indicateurs possibles. Ces indicateurs améliorent les possibilités de comparaison des réponses entre l'EAPA et d'autres enquêtes de Statistique Canada. En outre, dans le contexte du nouveau thème sur les familles et les enfants autochtones, on visait l'établissement d'un nouveau contenu pour l'EAPA afin de permettre la mesure d'une vaste gamme de résultats sociaux et économiques liés à la scolarité, l'emploi, la santé et l'accès aux services pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit. Poursuivant l'objectif de cerner les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population autochtone, le nouveau contenu a été élaboré pour couvrir des sujets comme l'accès aux services, les modes de garde des enfants, la stabilité de la famille, les traumatismes et la discrimination ainsi que les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées et la sécurité alimentaire.

Comme mentionné précédemment, les personnes Inuit âgées de 15 ans plus inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut ont reçu les questions de l'EAPA et de l'EAPA-SIN. Les questions de l'EAPA-SIN ont été élaborées par le groupe de travail technique de l'APAIN qui était constitué de représentants de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), du gouvernement du Nunavut, de Pilimmaksaivik, d'EDSC et de Statistique Canada. Les questions ont été conçues pour en apprendre davantage des Inuit au sujet de leur intérêt et de leur disponibilité pour un emploi au sein du gouvernement, de leurs plans en matière d'emploi futur, de leur intérêt pour la formation et de leurs expériences pertinentes en matière de compétences. L'EAPA-SIN de 2022 s'est également appuyé sur plusieurs indicateurs clés du cycle précédent de l'EAPA-SIN de 2017.

Après leur élaboration pour l'EAPA et l'EAPA-SIN, les questions ont fait l'objet d'un essai qualitatif afin de veiller à ce qu'elles soient bien comprises par les répondants et de s'assurer qu'elles produisent des résultats valides. Le questionnaire de l'EAPA, à l'exclusion du contenu de l'EAPA-SIN, a été mis à l'essai auprès des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit partout au Canada. Dans le cas précis de l'EAPA-SIN, le premier essai a été réalisé à Ottawa, en Ontario, et à Iqaluit, au Nunavut. Les observations et la rétroaction obtenues lors de l'essai ont permis de produire la version définitive du questionnaire.

Les questions de l'EAPA et de l'EAPA-SIN de 2022 ont été conçues dans un environnement de questionnaire électronique (QE) pour remplacer les modes de collecte des cycles précédents de cette enquête dont les réponses étaient recueillies seulement au moyen d'interview assistée par ordinateur (IAO) ou de questionnaire papier. Le QE comportait de nombreuses fonctions qui ont permis de maximiser la qualité de la collecte des données. Un questionnaire électronique a été préparé pour les trois différents modes de collecte utilisés pour cette enquête, soit l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO), l'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO) et le questionnaire électronique du répondant (QE-r). Voir la section 4 pour obtenir plus de détails sur la collecte des données.

Afin de compléter les données de cette enquête, des variables du recensement ont été ajoutées au fichier analytique. On a informé les répondants que leurs données du recensement seraient couplées et ils ont pu opter pour qu'elles ne le soient pas, mais ils ont tous donné leur accord implicite.

2.2 Groupes d'identité autochtone

Définition de l'identité autochtone

La population d'identité autochtone comprend toute personne ayant déclaré appartenir à au moins l'un des groupes suivants lors de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 :

- une personne autochtone, c'est-à-dire membre d'une Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit;

- un Indien inscrit ou un Indien des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada;
- un membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Le premier critère ci-dessus fait référence à l'« autodéclaration autochtone ». Un répondant peut s'autodéclarer comme appartenant à l'un ou plusieurs des groupes autochtones mentionnés : Premières Nations, Métis ou Inuit. Les Premières Nations comprennent les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits. Il convient de souligner que certains répondants utilisent le terme *Premières Nations*, alors que d'autres utilisent *Indiens de l'Amérique du Nord*.

Comme le laisse entendre la définition de l'EAPA, une personne n'a pas à déclarer être Autochtone (membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit) pour être considérée comme faisant partie de la population d'identité autochtone. Si une personne a déclaré être un Indien inscrit ou être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne, elle est considérée comme appartenant à la population d'identité autochtone, et ce, peu importe ses réponses aux questions sur l'appartenance à un groupe autochtone. Les personnes qui ne sont pas membres d'une Première Nation (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, mais qui sont des Indiens inscrits ou des Indiens des traités ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne font partie des « réponses autochtones non incluses ailleurs ».

Pour ce qui est de la mesure relative aux « Indiens inscrits », l'EAPA de 2022 inclut toutes les personnes ayant indiqué être un Indien inscrit ou un Indien des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Le terme « Indien inscrit » désigne les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, alors que les Indiens des traités sont des personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne qui a signé un traité avec la Couronne.

L'univers ou la population cible de l'EAPA de 2022 est constitué des personnes qui répondent à la définition de la population d'identité autochtone. Même si les données d'enquête appuieront des analyses distinctes pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit, l'EAPA n'a pas été conçue pour produire des estimations pour le groupe « réponses autochtones non incluses ailleurs ». Il s'agit d'un très petit groupe et il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des analyses le concernant (voir la section 8). L'univers ou la population cible de l'EAPA-SIN de 2022 est la population inuite âgée de 15 ans et plus qui est inscrite en vertu de l'Accord du Nunavut.

L'EAPA de 2022 n'a pas inclus les membres des Premières Nations qui vivaient dans les communautés des Premières Nations (dans les réserves). Pour obtenir des renseignements actuels sur les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, veuillez consulter le [Recensement de la population de 2021](#) ou l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi des Premières Nations (EREE) réalisée dans les réserves par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Pour en savoir davantage sur l'EREE, veuillez consulter le site Web du [Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations](#).

Questions relatives à l'identification autochtone

Le tableau 1 ci-dessous présente les trois questions relatives à l'identification autochtone qui ont été posées dans le cadre de l'EAPA de 2022 et montre la classification de l'identité autochtone établie à partir des réponses fournies à ces questions. Comme il est indiqué dans le tableau, pour qu'une personne fasse partie de la population d'identité autochtone, elle devait avoir répondu OUI aux questions ID_Q05 (autodéclaration autochtone), ID_Q15 (Indien inscrit) ou ID_Q20 (membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne). Les personnes qui ont répondu NON à toutes ces questions ont été classées dans la catégorie non-Autochtone et considérées comme ne faisant pas partie du champ de l'enquête. Les poids d'enquête ont été ajustés en conséquence.

Il est important de souligner que les questions l'ID_Q10 (Accord sur les revendications territoriales des Inuit) et l'ID_Q25 (organisation métisse ou établissement métis) sont demandées dans le questionnaire, mais ne servent pas à déterminer l'identité autochtone.

Tableau 1
Les questions d'identification autochtone demandées dans le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022

Enchaînement des questions	classification de l'identité autochtone
ID_Q05 - Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens inscrits et non inscrits.	
ID_Q05_2 - Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)	Premières Nations
ID_Q05_3 - Oui, Métis	Métis
ID_Q05_4 - Oui, Inuk (Inuit)	Inuit
Non... voir les questions suivantes	
ID_Q15 - Êtes-vous un Indien inscrit ou un Indien des traités au sens de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?	
• Non	
• Oui	Réponses des Autochtones non incluses ailleurs
ID_Q20 - Êtes-vous membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne? Dans l'affirmative, précisez le nom de la Première Nation ou de la bande indienne.	
• Non	
• Oui	Réponses des Autochtones non incluses ailleurs
« Non » à ID_Q05, et ID_Q15, et ID_Q20	Non-Autochtone (hors du champ de l'enquête)

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

Variables de l'identité autochtone à la disposition des utilisateurs de données

Les données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 à la disposition des utilisateurs fourniront des variables analytiques pour chacun des aspects de l'identité autochtone. Ces variables seront essentielles pour les utilisateurs des données qui souhaitent effectuer des analyses sur des thèmes des domaines spécialisés pour chacun des groupes suivants : Membres des Premières Nations vivant hors réserve, Métis, Inuit et « réponses autochtones non incluses ailleurs ». Les variables de l'identité autochtone comprendront des indicateurs d'identité autochtone unique et multiple (p. ex. les personnes ayant déclaré être à la fois membres d'une Première Nation et Métis). Les variables concernant les Indiens inscrits ou des traités seront aussi disponibles aux fins de l'analyse. Une variable sur l'appartenance à une organisation métisse ou à un établissement métis est présente pour la première fois dans le fichier de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. Des variables dérivées relatives à l'ascendance autochtone, fondées sur les données du Recensement de 2021, seront fournies puisque l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 ne comportaient pas de mesure directe de l'ascendance autochtone.

2.3 Niveaux géographiques

L'EAPA de 2022 assure la couverture de certaines régions géographiques de base, y compris les provinces et les territoires (les provinces de l'Atlantique regroupées) et les quatre régions inuites de l'Inuit Nunangat. L'échantillon de l'EAPA-SIN de 2022 assure une couverture de niveaux géographiques plus détaillés dans le territoire du Nunavut.

L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuit du Canada. Elle comprend les communautés établies dans les quatre régions inuites :

- Nunatsiavut (côte nord du Labrador);
- Nunavik (Nord du Québec);
- le territoire du Nunavut;
- la région des Inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest.

Ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les Inuit au Canada (voir la carte 1).

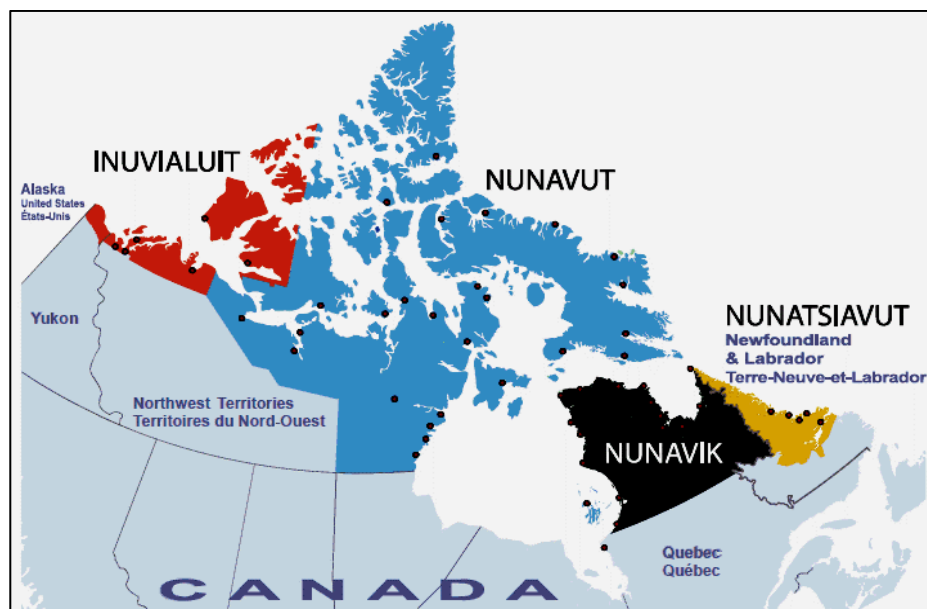
Ces régions géographiques ont été ciblées par l'EAPA de 2022 afin de faire en sorte que des estimations de données acceptables soient disponibles à ces niveaux géographiques. D'autres variables géographiques figurent également dans la base de données de l'EAPA de 2022, selon les niveaux géographiques du Recensement de la population de 2021. Il s'agit, entre autres, des régions métropolitaines de recensement (RMR), des subdivisions de

recensement (SDR) et des centres de population. En outre, les niveaux géographiques comprennent les [régions sociosanitaires](#) du Canada, qui correspondent à des régions administratives présentant un intérêt pour les autorités en matière de santé.

Les utilisateurs doivent noter que ce ne sont pas toutes les données enquête qui peuvent faire l'objet de totalisations croisées ou qui peuvent être analysées selon des niveaux géographiques détaillés. Certains tableaux de données seront disponibles pour des niveaux géographiques plus détaillés; toutefois, la fiabilité des estimations de données pour chaque niveau devra être examinée au cas par cas.

Les utilisateurs de données sont dirigés vers le dictionnaire de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 pour obtenir une liste complète des niveaux géographiques tirés de l'enquête. Pour savoir comment se procurer le dictionnaire de données, veuillez communiquer avec la sous-section du soutien du Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada à statcan.cispdatasupport-cspasoutienauxdonnees.statcan@statcan.gc.ca. Le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#) donne également une définition des niveaux géographiques pertinents pour l'EAPA et l'EAPA-SIN.

Carte 1 Les quatre régions de l'Inuit Nunangat



Source : Inuit Tapiriit Kanatami.

2.4 Thèmes du contenu de l'enquête

En raison de l'approche thématique adoptée, l'EAPA de 2022 a permis de recueillir des données pour les neuf composantes figurant ci-dessous :

1. Données démographiques
2. Stabilité de la famille
3. Bien-être économique
4. Scolarité
5. Santé
6. Soutien aux familles
7. Traumatismes et discrimination
8. Emploi
9. Appartenance, langue et culture

Ces blocs se trouvent un peu partout dans l'enquête et comprennent des questions destinées spécifiquement aux peuples autochtones du Canada. Par ailleurs, une description exhaustive de toutes les variables disponibles à partir des données de l'enquête figure dans le Dictionnaire de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

Données démographiques

La composante des données démographiques de l'EAPA de 2022 vise à permettre une meilleure compréhension des conditions de vie des personnes âgées de 1 an et plus. Elle s'appuie sur la composante d'identification de l'EAPA de 2017, ainsi que sur celle du Recensement de 2021, et se penche davantage sur l'identité des peuples autochtones. Ces blocs de données démographiques comprennent des questions sur le statut d'Autochtone et les revendications territoriales, la composition du ménage, le genre et l'orientation sexuelle et le profil de la personne la mieux renseignée.

Stabilité de la famille

Cette composante a été conçue pour obtenir des renseignements sur les antécédents familiaux et la mobilité. Elle comprend des questions sur la situation des enfants dans le ménage, le nombre de déménagements vécus par un enfant depuis sa naissance ou son adoption, les liens familiaux, et la mobilité des répondants âgés de 15 ans et plus.

Bien-être économique

Le contenu de la composante sur le bien-être économique comprend les modules suivants : la sécurité alimentaire, les besoins de base, le logement, la sécurité du quartier, la technologie de l'information et le revenu. Le maintien de questions sur la sécurité alimentaire, le logement, les besoins de base, le revenu et la technologie de l'information permettra de suivre de façon continue le bien-être économique des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit.

Scolarité

Les blocs sur la scolarité permettent de recueillir des renseignements sur la scolarité des adultes, des enfants et des jeunes et les études postsecondaires. Le module sur la scolarité dédié aux enfants et aux jeunes comporte des questions sur le niveau de scolarité actuel; le plus haut niveau de scolarité atteint; le nombre d'écoles fréquentées; la raison du changement d'école; la description de l'école relativement à la culture autochtone; le rendement scolaire de l'enfant; la participation de la famille à l'école et aux études de l'enfant; la décision d'abandonner les études et de les reprendre, et les motivations de ces décisions. Le module portant sur les études postsecondaires permet de recueillir des renseignements sur des sujets comme les études suivies, le niveau de scolarité obtenu, les types de programmes terminés, le principal domaine d'études et l'inscription à temps plein ou à temps partiel. Ces données permettent une analyse approfondie des caractéristiques des Autochtones qui sont les plus susceptibles de terminer des études postsecondaires. Elles permettent aussi de mieux comprendre les résultats sur le marché du travail que procurent des études postsecondaires, ainsi que les types de programmes qui donnent les meilleurs résultats.

Santé

La composante sur la santé de l'EAPA de 2022 est conçue pour recueillir des données sur la santé des Autochtones. Les données recueillies portent sur divers sujets : santé générale, santé mentale générale, grossesse et accouchement, santé maternelle, maladies chroniques, habitudes alimentaires, usage du tabac, consommation d'alcool, consommation de drogues, dépistage de maladies, consultations en santé mentale, suicide, santé générale, santé bucco-dentaire, incapacité et pandémie de COVID-19. En raison de l'ajout des enfants de moins de 15 ans à l'EAPA de 2022, des questions qui ont été posées seulement à cette population ont été ajoutées sur les maladies chroniques, les blessures, les habitudes alimentaires, les consultations en santé mentale, la santé bucco-dentaire et les activités physiques.

Soutien aux familles

Cette composante comporte deux modules : Accès aux services et Garde d'enfants. Pour la première fois, l'EAPA de 2022 recueille des renseignements à propos de l'accès aux services financés dans le cadre du principe de Jordan et des programmes de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord. Ces programmes aident les enfants à avoir accès aux produits, aux services et aux mesures de soutien en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, financés par le gouvernement, dont ils ont besoin et au moment où ils en ont besoin. Ce module recueille des renseignements sur la connaissance des programmes, les demandes formulées par les répondants, les raisons qui les ont motivés à ne pas faire de demande, les types de produits, services et soutiens demandés dans le cadre des programmes et l'état de la demande. Le module Garde d'enfants recueille des renseignements sur les types de modes de garde actuellement utilisés et leurs coûts (ou les raisons de ne pas les utiliser), la satisfaction à l'égard des services de garde d'enfant actuellement utilisés, plus particulièrement en ce qui a trait à la pertinence culturelle, et les obstacles au recours aux modes de garde privilégiés.

Traumatismes et discrimination

Un nouveau contenu portant sur les traumatismes et la discrimination a été ajouté à l'EAPA de 2022. Les questions portent sur la séparation de la famille, les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées, la discrimination en raison de l'identité autochtone et la victimisation. Des renseignements ont été recueillis sur la fréquentation d'un pensionnat autochtone par le répondant ou des membres de sa famille, l'expérience comme enfant placé sous la garde légale d'un organisme de protection de l'enfant ou placé en famille d'accueil, l'expérience à titre de victime de mauvais traitements ou d'agression, ainsi que la présence d'une femme, d'une fille ou d'une personne bispirituelle autochtone disparue ou assassinée dans la vie du répondant. Ces renseignements peuvent être utilisés pour analyser les répercussions de l'oppression systématique des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones sur les personnes ayant un lien direct ou indirect avec les victimes.

Travail

La composante sur le travail de l'EAPA de 2022 comporte les modules suivants : Activité sur le marché du travail, Situation vis-à-vis de l'activité, Catégorie de travailleurs, Industrie, Profession, Nombre habituel d'heures de travail et Incidence de la garde des enfants sur l'emploi. Le module Incidence de la garde des enfants sur l'emploi recueille des renseignements à propos des types de modes de garde utilisés actuellement et la mesure dans laquelle les soins aux enfants ont des répercussions sur l'emploi des répondants.

Appartenance, langue et culture

Cette composante permet de recueillir des renseignements sur les sujets suivants : sentiment d'appartenance, activités de récolte, artisanales et culturelles, activités pour les enfants et langue. Ces questions ont été incluses afin de mesurer les liens culturels et le sentiment d'appartenance des répondants à leur identité autochtone et au Canada.

L'EAPA-SIN de 2022 a demandé aux Inuit âgés de 15 ans et plus inscrits en vertu d'un Accord du Nunavut de répondre à un ensemble supplémentaire de questions portant sur trois thèmes :

1. La disponibilité pour occuper un emploi au sein du secteur public
2. L'intérêt à l'égard d'un emploi au sein du secteur public
3. Le niveau de préparation pour occuper un emploi au sein du secteur public

Les questions de l'EAPA-SIN ont été posées à la fin du questionnaire de l'EAPA.

2.5 Modules du questionnaire

La présente section dresse la liste des modules du questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. L'annexe A1 comprend une liste détaillée de ce qui est mesuré dans chacun des modules de l'EAPA. L'annexe A2 comprend une liste détaillée de ce qui est mesuré dans chacun des modules de l'EAPA-SIN. L'annexe B comprend une liste

de catégories de réponses supplémentaires qui ont été créées pendant le codage des données. L'annexe C décrit les classifications types utilisées en vue de créer des indicateurs pour les questions d'enquête ouvertes.

Modules du questionnaire de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022, groupés par thème :

- Données démographiques
 - ▶ Identité autochtone
 - ▶ Composition du ménage
 - ▶ Sexe et genre
 - ▶ Orientation sexuelle
 - ▶ Profil de la personne la mieux renseignée
- Stabilité de la famille
 - ▶ Antécédents familiaux
 - ▶ Mobilité — lieu de résidence
- Appartenance, langue et culture
 - ▶ Sentiment d'appartenance
 - ▶ Activités de récolte, artisanales et culturelles
 - ▶ Activités — enfant
 - ▶ Langue
 - ▶ Langue — enfant âgé de 1 à 5 ans
- Bien-être économique
 - ▶ Sécurité alimentaire
 - ▶ Besoins de base
 - ▶ Logement
 - ▶ Sécurité du quartier
 - ▶ Sources de revenu personnel
 - ▶ Revenu personnel total
 - ▶ Revenu d'emploi
 - ▶ Technologies de l'information
- Santé
 - ▶ Santé générale 1
 - ▶ Santé mentale générale
 - ▶ Grossesse et accouchement
 - ▶ Santé maternelle
 - ▶ Taille et poids
 - ▶ Poids à la naissance de l'enfant
 - ▶ Problèmes de santé chroniques — adulte
 - ▶ Problèmes de santé chroniques — enfant
 - ▶ Blessures
 - ▶ Habitudes alimentaires — adulte
 - ▶ Habitudes alimentaires — enfant âgé de 6 à 14 ans
 - ▶ Habitudes alimentaires — enfant âgé de 1 à 5 ans
 - ▶ Habitudes alimentaires — enfant âgé de 1 à 14 ans
 - ▶ Usage du tabac

- ▶ Consommation d'alcool
- ▶ Consommation de drogues
- ▶ Dépistage de maladies
- ▶ Consultations en santé mentale — adulte
- ▶ Consultations en santé mentale — enfant de 6 à 14 ans
- ▶ Suicide
- ▶ Santé générale 2
- ▶ Santé bucco-dentaire — adulte
- ▶ Santé bucco-dentaire — enfant
- ▶ Activité physique
- ▶ Incapacité
- ▶ Pandémie de COVID-19
- Soutien aux familles
 - ▶ Garde d'enfants
 - ▶ Accès aux services
- Scolarité
 - ▶ Scolarité — adulte
 - ▶ Scolarité — enfant et jeune
 - ▶ Études postsecondaires
- Traumatismes et discrimination
 - ▶ Séparation de la famille
 - ▶ Femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées
 - ▶ Discrimination
 - ▶ Victimisation
- Emploi
 - ▶ Activité sur le marché du travail
 - ▶ Statut d'activité de la personne
 - ▶ Catégorie de travailleur
 - ▶ Industrie
 - ▶ Profession
 - ▶ Nombre habituel d'heures travaillées
 - ▶ Incidence de la garde des enfants sur l'emploi

Modules du questionnaire de l'EAPA-SIN de 2022 :

- Confiance dans les institutions publiques
- Disponibilité pour occuper un emploi dans le secteur public
- Emploi antérieur dans le secteur public
- Employés supplémentaires et enseignants suppléants
- Travail permanent
- À la recherche d'un emploi
- Participation à la vie active
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Intérêt à l'égard d'un emploi au sein du secteur public
- Candidatures antérieures à un poste au sein du secteur public

- Possible candidature à un poste dans le secteur public au cours des 12 prochains mois
- Préparation postsecondaire et formation à distance
- Compétences et formation
- Intérêt pour la formation en vue de travailler dans le secteur public
- Formation préalable à l'emploi
- Projets d'études
- Expérience en matière de compétences
- Maîtrise des langues pour le travail
- Revenu de retraite

2.6 Contenu couplé du Recensement de la population de 2021

L'EAPA et l'EAPA-SIN est une enquête postcensitaire et son échantillon est tiré des répondants au recensement. En 2001, 2006, 2012 et 2017, les données de l'EAPA ont été couplées aux données du Recensement de la population correspondant (ou aux données de l'Enquête nationale auprès des ménages). Pour 2022, l'échantillon a été tiré des répondants au Recensement de la population de 2021 et le fichier définitif de microdonnées a été couplé à la base de données de la diffusion du Recensement de la population de 2021.

Parmi les avantages du couplage d'enregistrements de l'EAPA et l'EAPA-SIN et du recensement figurent la réduction du fardeau de réponse pour la population cible de l'enquête, la dérivation de poids d'enquête qui est essentiel à la production d'estimations valides, et la création d'un fichier de microdonnées exhaustif qui peut être utilisé par les analystes de données pour élargir leurs connaissances et éclairer l'élaboration de politiques et de programmes pour les peuples autochtones au Canada. Ensemble, les données des deux sources fourniront un portrait statistique détaillé des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit du Canada, ainsi qu'un portrait statistique détaillé des Inuit inscrits en vertu de l'*Accord du Nunavut*. Ces données ne peuvent être obtenues d'aucune autre source.

Au moment de la collecte des données, tous les répondants au recensement ont été informés que les renseignements fournis pouvaient être utilisés à l'appui d'autres enquêtes de Statistique Canada. Plus particulièrement, le message figurant sur la page couverture du questionnaire du Recensement de 2021 énonçait ce qui suit : « Il se peut que Statistique Canada utilise vos renseignements à d'autres fins statistiques et de recherche ou qu'il les combine avec ceux provenant d'autres enquêtes ou sources de données administratives ». En outre, le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 comportait une page *Pour commencer* qui informait les répondants de l'objectif de l'enquête, de son caractère volontaire et de ce qui suit :

« Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada combinera les renseignements que vous fournissez avec ceux provenant du Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada pourrait également combiner les renseignements que vous fournissez avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources de données administratives. »

Il convient de souligner que les répondants peuvent opter pour que leurs données de l'EAPA et l'EAPA-SIN ne soient pas couplées à celles d'autres enquêtes ou à des sources de données administratives. Tous les produits renfermant des données couplées sont diffusés en conformité avec les politiques, lignes directrices et normes de Statistique Canada. Seules les estimations statistiques agrégées qui sont conformes aux dispositions en matière de confidentialité de la *Loi sur la statistique* peuvent être diffusées à l'extérieur de Statistique Canada. Toutes les demandes de données concernant des totalisations de l'EAPA et l'EAPA-SIN font l'objet d'une vérification de confidentialité et les données agrégées sont arrondies avant d'être diffusées aux clients.

Plus de 250 variables du Recensement de 2021 ont été couplées au fichier définitif de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. La liste ci-dessous indique le type de variables du recensement qui ont été annexées au fichier analytique. Il importe de souligner que ces variables du recensement, qui proviennent des réponses fournies au Recensement de 2021 par les répondants de l'enquête de 2022, ont trait à la situation de chaque répondant le jour du recensement, soit le 11 mai 2021. Les utilisateurs doivent être conscients que, dans certains cas, le répondant peut avoir

déménagé, avoir connu un changement dans la composition de son ménage ou avoir connu un changement d'emploi entre la date du Recensement de 2021 et celle de la complétion du questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN. Autrement dit, certains renseignements fournis par le Recensement de 2021 peuvent ne pas rendre compte de la situation du répondant au moment où le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN a été rempli.

Une liste complète des variables couplées du recensement et des notes complémentaires sont fournies dans le *dictionnaire de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022* qui accompagne le fichier analytique.

Variables relatives au ménage

- Géographie — Comprend les RMR, les SDR et les régions sociosanitaires
- Logement — Comprend le mode d'occupation, le nombre de pièces dans le logement et l'état du logement
- Famille — Comprend la situation familiale, la présence de grands-parents et la situation multigénérationnelle du ménage

Variables relatives à la personne

- Première Nation ou bande indienne
- Emploi — Comprend la catégorie de travailleur, les semaines travaillées à temps plein ou à temps partiel en 2020 et les heures travaillées contre rémunération ou à son compte
- Lieu de travail — Comprend les provinces, les divisions de recensement ou les SDR
- Mobilité — Comprend le lieu de résidence un an et cinq ans auparavant, la mobilité entre des RMR et à l'intérieur des RMR et la mobilité interprovinciale et intraprovinciale
- Revenu — y compris le revenu de la famille, le revenu d'emploi et le nombre de personnes ayant un revenu et les prestations de la COVID-19
- Langue — Comprend la première langue officielle parlée, la langue parlée à la maison, la langue autochtone parlée à la maison et la langue inuite parlée à la maison

2.7 Contenu tiré d'autres enquêtes

Le contenu du questionnaire de l'EAPA de 2022 provient de plusieurs sources. L'EAPA de 2017 a servi de point de départ et de source principale pour ce qui est des questions bien établies devant être utilisées auprès des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit. Des questions ont aussi été tirées d'autres enquêtes, dans la plus large mesure possible, pour améliorer la rigueur des données et permettre la comparabilité entre les sources de données, le cas échéant. Parfois, ces questions ont été modifiées afin de mieux convenir à l'EAPA. Dans de tels cas, les données ne sont pas directement comparables.

La présente section fait état des principales sources utilisées pour l'élaboration du questionnaire de l'EAPA de 2022 en lien avec les principaux thèmes de l'enquête. Il convient de souligner que ces sources ne représentent pas une liste exhaustive de toutes les enquêtes de Statistique Canada qui comprennent des indicateurs que l'on trouve dans l'EAPA.

Données démographiques

- Recensement de la population, 2021
- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017
- Enquête sur les enfants autochtones, 2006

Stabilité de la famille

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 et 2012
- Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2019

Bien-être économique

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2021
- Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2020

Scolarité

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017
- Enquête auprès des peuples autochtones, 2012
- Enquête sur les enfants autochtones, 2006

Santé

- Enquête sur les enfants autochtones, 2017, 2012 et 2006
- Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2006 et Enquête sur les expériences de la maternité, 2006
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2021 et 2022
- Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, 2015-2016
- Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, 2019
- Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes : Répercussions de la COVID-19, 2020-2021

Soutien aux familles

- Enquête sur les enfants autochtones, 2006
- Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2018

Traumatismes et discrimination

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 et 2006
- Enquête sur les enfants autochtones, 2006
- Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018

Emploi

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017
- Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2019

Appartenance, langue et culture

- Enquête auprès des peuples autochtones, 2017 et 2006
- Enquête sur les enfants autochtones, 2006
- Enquête sociale générale — Identité sociale, 2020
- Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément de l'Arctique, 2006

Les questions de l'EAPA-SIN de 2022 ont été élaborées par un groupe de travail technique constitué de représentants du Nunavut Tunngavik Incorporated, du gouvernement du Nunavut, de Pilimmaksaivik, d'EDSC et de Statistique Canada. L'EAPA-SIN de 2017 a servi de point de départ, certaines questions ayant été modifiées après la consultation du questionnaire de l'Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut de 2021. De plus, certaines questions liées au thème de l'emploi, qui faisaient partie de l'EAPA de 2017, mais qui ont été retirées de l'EAPA de 2022, ont été incluses dans l'EAPA-SIN de 2022 pour permettre de mesurer correctement la disponibilité, l'intérêt et la préparation relativement à un emploi dans le secteur public.

3 Conception des enquêtes

3.1 Populations cibles et couverture

La population cible de l'EAPA de 2022 était composée de la population d'identité autochtone du Canada âgée d'un an et plus au 27 avril 2022 vivant dans des logements privés à l'extérieur des réserves indiennes ou des établissements indiens, de même qu'à l'extérieur de certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La liste des subdivisions de recensement (SDR) du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest incluses dans l'EAPA est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2
Liste des subdivisions de recensement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest incluses dans l'EAPA

No de la SDR	Nom de la SDR	Genre de la SDR
Yukon		
6001003	Watson Lake	T
6001004	Faro	T
6001009	Whitehorse	CY
6001029	Dawson	T
6001044	Mt. Lorne	HAM
6001045	Yukon, Unorganized	NO
6001046	Swift River	SÉ
6001049	Destruction Bay	SÉ
6001050	Stewart Crossing	SÉ
6001052	Keno Hill	SÉ
6001055	Ibex Valley	HAM
6001058	Marsh Lake	NO
6001059	Macpherson-Grizzly Valley	NO
6001060	Whitehorse, Unorganized	NO
6001065	North Slope	NO
Territoires du Nord-Ouest		
6101014	Paulatuk	HAM
6101017	Inuvik	T
6101025	Aklavik	HAM
6101036	Tuktoyaktuk	HAM
6101041	Sachs Harbour	HAM
6101063	Region 1, Unorganized	NO
6101095	Ulukhaktok	HAM
6102007	Norman Wells	T
6102063	Region 2, Unorganized	NO
6103097	Region 3, Unorganized	NO
6104097	Region 4, Unorganized	NO
6105003	Enterprise	HAM
6105016	Hay River	T
6105026	Reliance	SET
6105097	Region 5, Unorganized	NO
6106023	Yellowknife	CY
6106097	Region 6, Unorganized	NO

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de la population, 2021.

Les genres de SDR figurent dans le [tableau 1.5](#) du *Dictionnaire du recensement*.

La population cible de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA–SIN) de 2022 était composée d'Inuit âgés de 15 ans et plus en date du 27 avril 2022, qui sont inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut, et qui vivaient dans des logements privés au Nunavut au moment du Recensement de 2021. Les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des établissements indiens étaient exclues.

3.1.1 Identification de la population autochtone

L'échantillon de l'EAPA a été sélectionné à partir des répondants au questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 ayant déclaré une identité autochtone ou une ascendance autochtone. Plus précisément, l'échantillon a été sélectionné à partir des réponses fournies aux questions 23, 24, 26 et 27 des questionnaires 2A-L et 2A-R.

L'échantillon du supplément sur les Inuit du Nunavut, l'EAPA-SIN, quant à lui, a été sélectionné à partir des répondants au questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 ayant déclaré une identité inuite et qui sont inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut. Plus précisément, l'échantillon a été sélectionné à partir des réponses fournies aux questions 24 et 29 des questionnaires 2A-L et 2A-R, dont les descriptions se trouvent dans ce qui suit.

Le [questionnaire 2A-L](#) repose sur la méthode d'autodénombrement et a été distribué à environ 1 ménage sur 4 dans la plupart des régions du Canada (régions 2A-L). Outre les questions démographiques de base du recensement (nom, sexe à la naissance et genre, date de naissance, état matrimonial légal, union libre, lien avec la personne 1 et langues), le questionnaire 2A-L du Recensement de 2021 contenait notamment des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, la scolarité, les limitations d'activités, la citoyenneté, le logement et l'origine ethnique.

Le [questionnaire 2A-R](#), dont le contenu était identique à celui du questionnaire 2A-L, à l'exception de certains exemples adaptés et de deux questions additionnelles sur le logement de bande, repose sur la méthode d'autodénombrement ou sur des interviews en personne dans le cas des ménages des régions éloignées, des communautés inuites, des réserves indiennes et des établissements indiens (régions 2A-R).

Les quatre questions qui permettent d'identifier la population autochtone sont les suivantes : celle sur les origines ethniques ou culturelles (question 23), celle sur l'autodéclaration autochtone (question 24), celle visant à déterminer si la personne a le statut d'Indien (Indien inscrit ou Indien des traités, question 26) et celle visant à déterminer si la personne est membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne (question 27).

La déclaration d'une origine autochtone à la question 23 détermine la population d'ascendance autochtone (ou la population d'ascendance).

Dans le cadre du Recensement de 2021, la population d'identité autochtone est identifiée à partir des trois questions 24, 26 et 27. Le concept d'identité autochtone fait référence aux personnes ayant : (a) autodéclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis, Inuit; (b) indiqué avoir le statut d'Indien (Indien inscrit ou Indien des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada) ou (c) déclaré être membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Dans le cadre de l'EAPA, la population d'ascendance autochtone seulement (ou population d'ascendance seulement) est composée des personnes ayant une ascendance autochtone, mais n'ayant pas d'identité autochtone selon le recensement. Le concept d'identité autochtone de l'EAPA est le même que celui du recensement, et celui-ci est défini selon un ensemble de questions très semblables (voir le tableau 1 à la section 2.2).

Recensement de 2021 – 2A-L, question 23

Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne?

Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays.

Pour voir des exemples d'origines ethniques ou culturelles, visitez le [Exemples d'origines ethniques ou culturelles](#).

- Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.

Recensement de 2021 – 2A-L, question 24

Cette personne est-elle Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)?

Note : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les personnes ayant le statut d'Indien et sans le statut d'Indien.

Si « Oui », cochez « x » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.

- Non, pas Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit).
 - ▶ Continuez à la question suivante.
- Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord).
 - ▶ Passez à la question 26.
- Oui, Métis.
 - ▶ Passez à la question 26.
- Oui, Inuk (Inuit).
 - ▶ Passez à la question 26.

Recensement de 2021 – 2A-L, question 26

Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada)?

- Non
- Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)

Recensement de 2021 – 2A-L, question 27

Cette personne est-elle membre d'une Première Nation ou bande indienne?

Si « Oui », de quelle Première Nation ou bande indienne?

Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne Soowahlie.

- Non
- Oui, membre d'une Première Nation ou bande indienne
 - ▶ Précisez le nom de la Première Nation ou bande indienne :

Recensement de 2021 – 2A-L, question 29

Cette personne est-elle inscrite en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit ou est-elle bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit?

- Non
- Oui

Quel est l'accord sur les revendications territoriales des Inuit?

- ▶ La Convention définitive des Inuvialuit
- ▶ L'Accord du Nunavut (l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut)
- ▶ La Convention de la Baie James et du Nord québécois (Nunavik)
- ▶ L'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador (Nunatsiavut)
- ▶ ou
 - Précisez l'accord :

Aux fins d'échantillonnage de l'EAPA de 2022, la population autochtone comprend la population d'identité autochtone et la population d'ascendance autochtone seulement. Même si la population d'ascendance autochtone seulement ne faisait pas partie de la population cible de l'EAPA de 2022, comme elle le faisait pour l'EAPA de 2012 et de 2017, elle a quand même été échantillonnée, parce qu'on a observé, lors de cycles précédents de l'enquête, qu'environ le quart de la population d'ascendance autochtone seulement dans le recensement avait déclaré une identité autochtone dans l'EAPA.

En ce qui a trait au Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA-SIN) de 2022, uniquement les individus d'identité inuite (unique ou multiple) étant inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut (question 29) ont été considérés dans l'échantillon. À noter que les individus ayant uniquement une ascendance inuite ne font pas partie du supplément.

3.1.2 Date de référence de l'enquête

Le 27 avril 2022 a été retenu comme date de référence de l'EAPA et de l'EAPA-SIN de 2022. Cette date correspond à la date prévue de lancement des activités de collecte de données. L'âge est établi en fonction de cette date de référence.

3.1.3 Base du Recensement de 2021

L'échantillon de l'EAPA et de l'EAPA-SIN a été tiré à partir de la base de données non contrôlée et non imputée du Recensement de 2021, appelée base de données des réponses (BDR). Avant de sélectionner l'échantillon, l'équipe de méthodologie d'enquête a développé une stratégie de vérification et d'imputation pour traiter les valeurs manquantes aux quatre questions de sélection du recensement ou aux variables utilisées lors de la stratification (dont l'âge et certaines variables portant sur la scolarité), de même que pour les personnes présentant certaines caractéristiques qui semblaient incohérentes avec le fait d'être Autochtone.

La première étape du choix de l'échantillon consistait à inclure dans la base de sondage toutes les personnes qui ont indiqué une identité ou une ascendance autochtone dans le Recensement de 2021. À la deuxième étape, toutes les personnes appartenant aux mêmes ménages que les unités de la base initiale ont été ajoutées à la base. Ces autres personnes ont été conservées dans la base uniquement lorsque leurs réponses aux questions de sélection étaient manquantes et que les caractéristiques des membres du ménage ayant répondu aux questions de sélection indiquaient qu'elles avaient une forte chance d'avoir une identité ou une ascendance autochtone. Ainsi, une personne dont les réponses étaient manquantes aux questions de sélection sur l'identité aurait habituellement été imputée comme ayant une identité autochtone si au moins 50 % des membres du même ménage ayant répondu aux questions de sélection avaient une identité autochtone. De même, une personne n'ayant pas répondu à la question de sélection sur l'ascendance aurait habituellement été imputée comme ayant une ascendance autochtone si au moins 50 % des membres du même ménage ayant répondu à la question de sélection sur l'ascendance avaient une ascendance autochtone.

Une fois le traitement complété, on a identifié et exclu de la base de sondage de l'EAPA les personnes âgées de moins d'un an au 27 avril 2022, celles vivant dans les réserves ou dans certaines communautés du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que les répondants n'étant plus identifiés comme Autochtones à la suite du traitement des données.

La base de sondage de l'EAPA-SIN de 2022 est un sous-ensemble de la base de sondage de l'EAPA de 2022. En effet, il s'agit de conserver seulement les individus de 15 ans et plus vivant au Nunavut au moment du Recensement de 2021 d'identité inuite et étant inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

3.2 Plan d'échantillonnage

3.2.1 Domaines d'estimation

Les domaines d'estimation sont les groupes d'unités pour lesquels des estimations sont ciblées et qui doivent être produites avec un degré de précision « acceptable ». Pour être efficace, la stratification doit être basée sur les différents domaines d'estimation.

3.2.1.1 Domaines d'estimation de l'EAPA

Dans le cas de l'EAPA, les domaines d'estimation correspondaient à des régions géographiques pour lesquelles des estimations d'un niveau de précision « acceptable » étaient visées pour un groupe autochtone en particulier (c'est-à-dire Première Nation, Métis ou Inuit) et un groupe d'âge précis.

Un domaine d'estimation peut être, par exemple, les Métis de l'Alberta âgés de 25 à 54 ans. Lors de la stratification, le groupe autochtone composé des Métis était formé de personnes ayant déclaré une identité métisse unique à la question 24 du recensement ou, chez les répondants n'ayant pas une identité autochtone (population d'ascendance autochtone seulement), une ascendance métisse unique à la question 23 (avec ou sans ascendance non autochtone). En réalité, les personnes d'ascendance autochtone seulement ne faisaient pas

partie de la population cible de l'enquête. Toutefois, celles-ci ont été échantillonnées, car elles avaient une chance relativement importante de déclarer avoir une identité autochtone dans l'enquête comme il est décrit à la sous-section 3.1.1. C'est la raison pour laquelle on parle ici de « domaines d'estimation spécifiques à la stratification » plutôt que de « domaines d'estimation spécifiques à l'enquête ».

Plus précisément, les domaines d'estimation spécifiques à la stratification sont définis par le croisement des variables suivantes :

- Géographie
 - ▶ Régions inuites
 - ▶ Hors des régions inuites
 - Province ou territoire
 - Provinces de l'Atlantique regroupées
- Groupe d'âge¹
 - ▶ De 1 à 5 ans
 - ▶ De 6 à 14 ans
 - ▶ De 18 à 24 ans
 - ▶ De 25 à 54 ans
 - ▶ 55 ans et plus
- Groupe autochtone
 - ▶ Inuit dans les régions inuites
 - ▶ Inuit hors des régions inuites (reste du Canada)
 - ▶ Groupes autochtones (excluant les Inuit) combinés pour le Canada atlantique (hors Nunatsiavut), le Québec (hors Nunavik), le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (hors Inuvialuit)
 - ▶ Pour l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique
 - Membres d'une Première Nation ayant le statut d'Indien vivant hors réserve
 - Membres d'une Première Nation sans le statut d'Indien vivant hors réserve
 - Métis

Voici la façon dont les groupes autochtones ont été définis lors de la stratification en fonction des réponses indiquées dans le recensement :

- Membre d'une Première Nation ayant le statut d'Indien vivant hors réserve — personnes ayant répondu uniquement Première Nation à la question 24 du recensement, et ayant répondu OUI à la question 26 du recensement.
- Membre d'une Première Nation sans le statut d'Indien vivant hors réserve — personnes ayant répondu uniquement Première Nation à la question 24 et ayant répondu NON à la question 26, ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu uniquement Première Nation à la question 23 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Métis seulement — personnes ayant répondu Métis seulement à la question 24 ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu Métis uniquement à la question 23 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Inuit seulement — personnes ayant répondu Inuit seulement à la question 24, ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant répondu Inuit uniquement à la question 23 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Groupe autochtone multiple — personnes ayant déclaré plus d'une identité à la question 24 ou personnes n'ayant pas une identité autochtone, mais ayant déclaré plus d'une ascendance autochtone à la question 23 (avec ou sans ascendance non autochtone).
- Personnes ayant le statut d'Indien ou membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement — personnes ayant répondu OUI à la question 26 ou à la question 27, mais NON à la question 24.

1. Même si les estimations n'étaient pas précisément ciblées pour les personnes de 15 à 17 ans, celles-ci ont aussi été incluses dans l'échantillon

Au Canada atlantique excluant le Nunatsiavut, au Québec excluant le Nunavik, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit, tous les groupes autochtones (excluant les Inuit) ont été combinés lors de la stratification. C'est ainsi, car le nombre de Métis est généralement trop faible pour produire des estimations selon le groupe d'âge dans ces régions.

Il importe de souligner que puisque les estimations ciblaient les Inuit hors des régions inuites à l'échelle nationale, un domaine d'estimation a été créé pour ce groupe.

En tout, 120 domaines d'estimation cibles et 78 domaines d'estimation complémentaires ont été créés, soit au total 198 domaines d'estimation. Les domaines d'estimation complémentaires comprenaient des domaines pour lesquels la production d'estimations n'était pas prévue dans le cadre de l'EAPA, mais comportant un groupe particulier qui devait tout de même être représenté dans l'échantillon. Des exemples de domaines d'estimation complémentaires comprennent les non-Inuit vivant dans les régions inuites et les personnes âgées de 15 à 17 ans.

L'objectif pour chaque domaine cible était d'estimer une caractéristique présente pour une certaine proportion des personnes dans le domaine, avec un coefficient de variation (c.v.) maximal donné. Selon la taille des domaines, les valeurs des c.v. ont été fixées à 20 %, 25 % ou 33 %. Le c.v. est une mesure de précision de l'estimation et est décrit à la section 7.2. La proportion minimale associée au c.v. visé est appelée « min-p ». Pour l'EAPA de 2022, le min-p est de 10 % sauf pour sept domaines identifiés au tableau 3 dont la valeur du min-p est soit de 12 % ou de 15 %. La capacité d'atteindre les c.v. ciblés pour une valeur de min-p donnée dépendait des facteurs suivants :

- la taille de la population;
- le nombre de répondants disponibles au Recensement de 2021;
- le taux de réponse anticipé;
- le nombre anticipé de faux positifs (personnes ayant déclaré une identité ou une ascendance autochtone dans le recensement, mais sans avoir une identité autochtone selon l'EAPA, soit un type très particulier de répondants qui sont hors de la population cible);
- la perte anticipée de l'échantillon en raison de la contrainte de sélection d'au maximum trois personnes par ménage;
- la perte anticipée découlant de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes.

Le tableau ci-dessous présente les c.v. et min-p visés pour chaque domaine d'estimation cible.

Tableau 3
Coefficients de variation en pourcentage et valeurs de min-p (entre parenthèses lorsque différent de 10 %) selon le domaine d'estimation pour l'EAPA de 2022

	Groupe d'âge				
	1 à 5 ans	6 à 14 ans	18 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
Groupe autochtone et Région	Coefficients de variation (valeurs de min-p)				
Inuit					
Nunatsiavut	33 (15 %)	33	33	20	25
Nunavik	25	25	20	20	20
Inuvialuit	33	25	33	20	25
Nunavut	25	25	20	20	20
Canada excluant le Nunangat	25	25	25	20	20
Première Nation ayant le statut d'Indien					
Ontario	25	25	25	25	25
Manitoba	25	25	25	25	25
Saskatchewan	25	25	25	25	25
Alberta	25	25	25	25	25
Colombie-Britannique	25	25	25	25	25
Première Nation sans le statut d'Indien					
Ontario	25	25	25	25	25
Manitoba	25	25	33 (12 %)	25	33
Saskatchewan	25	25	33 (15 %)	25	33
Alberta	25	25	25	25	25
Colombie-Britannique	25	25	25	25	25

Tableau 3
Coefficients de variation en pourcentage et valeurs de min-p (entre parenthèses lorsque différent de 10 %) selon le domaine d'estimation pour l'EAPA de 2022

Groupe autochtone et Région	Groupe d'âge				
	1 à 5 ans	6 à 14 ans	18 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
	Coefficients de variation (valeurs de min-p)				
Métis					
Ontario	25	25	25	25	25
Manitoba	25	25	25	25	25
Saskatchewan	25	25	25	25	25
Alberta	25	25	25	25	25
Colombie-Britannique	25	25	25	25	25
Tous les groupes autochtones excluant les Inuit					
Atlantic excluant le Nunatsiavut	25	25	20	20	20
Québec excluant le Nunavik	25	25	20	20	20
Yukon	33 (15 %)	33	33 (15 %)	25	33
Territoires-du-Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	33 (12 %)	25	33 (12 %)	20	20

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

3.2.1.2 Domaines d'estimation de l'EAPA-SIN

Dans le cas de l'EAPA-SIN, les domaines d'estimation étaient constitués de regroupements de communautés et de groupes de scolarité. Plus particulièrement, il existait deux groupes de scolarité :

- Personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires quelconques (y compris l'obtention d'un certificat d'une école de métiers ou d'un programme d'apprentissage, des études collégiales ou des études universitaires).
- Personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires et n'ayant pas fait d'études postsecondaires.

Lorsque c'était possible, les estimations visaient chaque groupe de scolarité dans une communauté. Sinon, des estimations au niveau de la communauté étaient visées. Dans le cas de l'EAPA-SIN, les domaines d'estimation étaient les suivants :

- 12 communautés ayant des estimations au niveau du groupe de scolarité au sein de la communauté;
- 11 communautés ayant des estimations au niveau de la communauté seulement.

En tout, 35 domaines d'estimation cibles et 3 domaines d'estimation complémentaires ont été créés, soit un total de 38 domaines d'estimation. Les domaines d'estimation complémentaires comprennent des domaines pour lesquels la production d'estimations n'était pas prévue, mais comportant un groupe particulier qui devait tout de même être représenté dans l'échantillon. Dans le cas de l'EAPA-SIN, les domaines complémentaires correspondent à trois communautés au Nunavut qui étaient trop petites pour permettre la production d'estimations au niveau de la communauté. Ces communautés faisaient tout de même partie de l'échantillon, afin de permettre la production d'estimations pour l'ensemble du Nunavut.

L'objectif pour chaque domaine cible était d'estimer une caractéristique présente pour une proportion minimale des personnes dans le domaine, avec un coefficient de variation (c.v.) de 25 %. La proportion minimale visée est appelée « *min-p* ». La capacité d'obtenir le c.v. visé pour une valeur *min-p* donnée dépendait de différents facteurs, comme la taille de la population, le nombre de répondants accessibles en fonction du Recensement de 2021, le taux de réponse attendu, le nombre attendu de personnes ayant déclaré être Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut dans le cadre de l'EAPA-SIN, la perte d'échantillon associée à la contrainte voulant qu'on doive sélectionner un maximum de trois personnes par ménage, et la perte associée à la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes.

De plus, afin de gérer le fardeau de réponse au Nunavut, la valeur du min-p a été ajustée afin qu'un maximum de 75 % d'un domaine d'intérêt soit échantillonné. Si, avec un min-p de 10 %, la taille de l'échantillon requise représentait plus de 75 % des personnes dans le domaine, la proportion minimale était alors ajustée à 12 %, 15 % ou 20 %, pour gérer le fardeau de réponse au Nunavut. S'il n'était pas possible de produire des estimations pour une proportion minimale de 20 % par groupe de scolarité, alors des estimations au niveau de la communauté ont été ciblées (d'abord pour une proportion minimale de 10 %, qui a ensuite été ajustée à 12 %, 15 % ou 20 % selon les besoins).

Le tableau 4 dresse la liste des domaines d'estimation pour l'EAPA-SIN et le min-p utilisé.

Tableau 4

Coefficients de variation en pourcentage et valeurs visée de min-p selon le domaine d'estimation pour l'EAPA-SIN de 2022

Domaines d'estimation : Communauté et groupe de scolarité	Min-p en pourcentage (c.v. = 25 %)
Arctic Bay	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	20
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	20
Tous	12
Arviat	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	10
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	10
Tous	10
Baker Lake	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	15
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	15
Tous	10
Cambridge Bay	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	10
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	10
Tous	10
Cape Dorset	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	15
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	15
Tous	10
Chesterfield Inlet	
Tous	15
Clyde River	
Tous	10
Coral Harbour	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	20
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	20
Tous	12
Gjoa Haven	
Tous	10
Grise Fiord	
Domaine complémentaire ¹	...
Hall Beach	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	20
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	20
Tous	12
Igloolik	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	12
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	12
Tous	10
Iqaluit	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	10
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	10
Tous	10
Kimmirut	
Tous	12
Kivalliq, Unorganized	
Domaine complémentaire ¹	...
Kugaaruk	
Tous	15
Kugluktuk	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	20
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	20
Tous	12
Nauyasat	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	20
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	20
Tous	12
Pangnirtung	
Tous	12
Pond Inlet	
Tous	10

Tableau 4
Coefficients de variation en pourcentage et valeurs visée de min-p selon le domaine d'estimation pour l'EAPA-SIN de 2022

Domaines d'estimation : Communauté et groupe de scolarité	Min-p en pourcentage (c.v. = 25 %)
Qikiqtarjuaq	
Tous	15
Rankin Inlet	
Diplôme d'études secondaires ou quelconques études postsecondaires	10
Sans diplôme d'études secondaires ni d'études postsecondaires	10
Tous	10
Resolute	
Domaine complémentaire ¹	...
Sanikiluaq	
Tous	10
Taloyoak	
Tous	10
Whale Cove	
Tous	15

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ceci est un domaine pour lequel il n'y avait pas de plan pour produire des estimations (donc pas de min-p ciblé), mais où un groupe particulier devait néanmoins être représenté dans l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

3.2.2 Stratification

Une stratification permet de produire des estimations plus précises si la caractéristique d'intérêt est homogène à l'intérieur des strates et hétérogène entre les strates. De plus, il est souhaitable que les poids d'estimation associés aux répondants de l'enquête soient les plus rapprochés possible à l'intérieur des strates.

3.2.2.1 Stratification de l'EAPA

Deux variables ont été utilisées pour créer les strates de l'EAPA de 2022 :

- la région associée au type de questionnaire du recensement (2A-L ou 2A-R);
- le type d'identification autochtone.

L'une des hypothèses utilisées dans la méthode de répartition de l'échantillon de l'EAPA était que les poids du recensement varieraient le moins possible à l'intérieur d'une strate de l'EAPA. Comme il a été mentionné précédemment, la région associée au type de questionnaire du recensement (2A-L ou 2A-R) a donné lieu à une différence dans les poids du recensement. Dans les régions où le questionnaire 2A-L a été distribué, un échantillon systématique de 1 ménage sur 4 a été tiré. Toutefois, dans les régions où le questionnaire 2A-R a été utilisé, le questionnaire a été distribué à tous les ménages.

L'autre facteur pris en compte dans la stratification de l'EAPA, c'est-à-dire le type d'identification autochtone (ascendance autochtone seulement ou identité autochtone), n'est pas lié à la variabilité des poids du recensement. Il a été important de tenir compte de cette variable comme facteur de stratification, étant donné que le groupe d'identité autochtone (ID) et celui d'ascendance autochtone seulement (AS) comportent aussi des caractéristiques très différentes. L'intégration de cette variable dans la stratification fera augmenter l'homogénéité des strates. Par ailleurs, la prise en compte du type d'identification autochtone (AS ou ID) permettra à la répartition de l'échantillon de rendre compte de la probabilité que chaque unité fasse partie de la population cible (avoir une identité autochtone à l'EAPA). À l'échelle nationale, selon les données des enquêtes précédentes, les personnes ayant l'identité autochtone dans le cadre du recensement ont une probabilité d'environ 85 % d'avoir l'identité autochtone à l'EAPA, alors que les personnes ayant l'ascendance autochtone seulement dans le cadre du recensement ont une probabilité d'environ 26 % d'avoir l'identité autochtone à l'EAPA.

En combinant les facteurs « type de questionnaire » (2A-L ou 2A-R) et « type d'identification autochtone » (AS ou ID), on obtenait un maximum de quatre strates par domaine d'estimation :

- 2A-L, AS;
- 2A-L, ID;
- 2A-R, AS;
- 2A-R, ID.

Pour certains domaines comme les Premières Nations avec statut, il n'y avait que deux strates possibles, puisque par définition les personnes incluses avaient une identité autochtone. Il peut également y avoir quelques strates vides, surtout dans les domaines complémentaires. Par exemple, pour une région inuite donnée, il était possible qu'aucune des personnes classées comme ayant une ascendance autochtone seulement n'ait une ascendance autochtone autre qu'inuite.

3.2.2 Stratification de l'EAPA–SIN

Pour accroître l'efficacité de l'échantillonnage aux fins analytiques souhaitées, chaque communauté du Nunavut a été stratifiée par groupe de scolarité :

- Personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires quelconques (y compris l'obtention d'un certificat d'une école de métiers ou d'un programme d'apprentissage, des études collégiales ou des études universitaires).
- Personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires et n'ayant pas fait d'études postsecondaires.

Dans le cas de 12 communautés, la stratification correspond au domaine d'intérêt. Pour les 14 autres communautés, cela permettra d'assurer que l'échantillon tient compte des deux groupes de scolarité.

3.2.3 Plan d'échantillonnage et répartition de l'échantillon

L'échantillon de l'EAPA et l'EAPA–SIN de 2022 a été sélectionné à partir des répondants au questionnaire détaillé du Recensement de 2021. Ainsi, le plan d'échantillonnage de l'EAPA et de l'EAPA–SIN peut être considéré comme un plan à deux phases, dont la première correspond à la sélection de l'échantillon des questionnaires détaillés du recensement, et la deuxième, à la sélection de l'échantillon de l'EAPA et de l'EAPA–SIN.

3.2.3.1 Plan d'échantillonnage de l'EAPA

Une fois la base de sondage élaborée, elle a été stratifiée selon les domaines d'estimation puis sous-stratifiée en fonction du type de questionnaire (2A-L par rapport à 2A-R) et du type d'identification autochtone (ID par rapport à AS). Un échantillon aléatoire systématique a par la suite été sélectionné à l'intérieur de chacune des strates, la base ayant été préalablement triée par numéro de ménage et de personne. Cette mesure visait à bien répartir l'échantillon géographiquement à l'intérieur des strates de même qu'à répartir l'échantillon sur le plus grand nombre de ménages possible. L'efficacité de cette procédure était toutefois limitée du fait que les membres d'un même ménage pouvaient se trouver dans des strates différentes.

Une méthode de répartition optimale entre les sous-strates d'un domaine particulier a été utilisée en tenant compte des différentes formes de pertes de taille d'échantillon telles qu'elles sont décrites à la sous-section 3.2.4, de même que de la probabilité de chaque unité d'appartenir à la population cible dans une strate donnée. Cette répartition dépendait, entre autres choses, des poids du recensement. Il est à noter qu'au moment de faire la répartition, ces poids n'avaient pas encore été calculés. Des poids préliminaires ont donc été calculés pour la répartition seulement. Les poids définitifs calculés par l'équipe de méthodologie travaillant sur les estimations du recensement ont été utilisés lors de la pondération (voir la section 6).

La répartition a d'abord été effectuée dans les domaines cibles de l'enquête. Pour les domaines non ciblés ou complémentaires (p. ex. les non-Inuit des régions inuites ou les personnes de 15 à 17 ans), la taille de l'échantillon dans une strate donnée a été calculée en prenant une fraction de sondage égale ou inférieure à la fraction de sondage de la strate correspondante du domaine ciblé. Ces domaines complémentaires devaient être retenus pour couvrir l'ensemble de la population cible, mais ne nécessitaient pas une taille d'échantillon déterminée puisqu'aucune estimation n'était visée pour ces domaines. Pour les groupes autochtones non ciblés tels que les non-Inuit des régions inuites, on a utilisé la même fraction de sondage que pour les Inuit. Dans le cas des personnes de 15 à 17 ans, on a utilisé la moitié de la fraction de sondage des personnes de tous les autres groupes d'âge combinés.

Anciens Combattants Canada s'intéressait à un suréchantillon d'anciens combattants dans l'EAPA de 2022. Ils souhaitaient produire des estimations de qualité acceptable par genre au niveau du Canada pour tous les groupes

autochtones combinés chez les anciens combattants. Les tailles d'échantillon requises d'anciens combattants, hommes et femmes, ont été calculées afin d'obtenir un c.v. de 25 % pour une valeur du min-p de 7,5 %. Pour les anciens combattants, le nombre d'individus déjà sélectionnés dans l'échantillon principal de l'EAPA était suffisant pour les besoins de l'enquête. En revanche, pour les anciennes combattantes, il manquait des unités afin d'atteindre le niveau de qualité désiré. Ainsi, un échantillon aléatoire systématique supplémentaire d'anciennes combattantes a été tiré au niveau du Canada, la base ayant été préalablement triée par numéro de ménage et de personne.

3.2.3.2 Plan d'échantillonnage de l'EAPA–SIN

L'échantillon principal de l'EAPA de 2022 a été sélectionné en premier. Toutes les personnes inuites âgées de 15 ans et plus vivant au Nunavut et inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut qui avaient été sélectionnées dans l'échantillon principal ont été identifiées et faisaient partie de l'échantillon de l'EAPA–SIN de 2022. Pour chaque domaine de l'EAPA–SIN, la taille du suréchantillon requis, après avoir pris en compte l'échantillon principal de l'EAPA, a été calculée. Le suréchantillon a été sélectionné directement parmi les personnes d'identité autochtone inuite, inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut, âgés de 15 ans et plus et vivant au Nunavut.

La base de sondage, excluant les individus déjà sélectionnés pour l'EAPA, a été conçue et stratifiée par communauté et groupe de scolarité. Un échantillon aléatoire systématique a ensuite été sélectionné parmi les unités dans chaque strate, puisque la base avait été préalablement triée par ménage et numéro de personne. Cette mesure visait à répartir l'échantillon sur le plus grand nombre de ménages possible. L'efficacité de cette procédure était toutefois limitée du fait que les membres d'un même ménage pouvaient se trouver dans des strates différentes.

La répartition a d'abord été effectuée dans les domaines cibles de l'enquête. Cette répartition variait en fonction de la taille du domaine, de la valeur du min-p ainsi que des différents types de perte de taille de l'échantillon.

Dans le cas des communautés où des estimations au niveau du groupe de scolarité étaient ciblées, la répartition fournissait la taille de l'échantillon requise pour chaque strate de scolarité. Dans le cas des communautés où seulement des estimations au niveau de la communauté étaient visées, la répartition fournissait la fraction de sondage requise pour la communauté, qui a ensuite été appliquée aux deux strates de scolarité dans la communauté.

En ce qui concerne les domaines complémentaires ou non ciblés, la fraction de sondage générale pour les domaines cibles au Nunavut a été calculée et ensuite appliquée à chacune des deux strates de scolarité dans tous les domaines complémentaires.

3.2.4 Ajustements de la taille de l'échantillon

Probabilité d'appartenir à la population cible

Selon les versions précédentes de l'enquête, on s'attendait à ce que 85 % des personnes ayant déclaré une identité autochtone dans le cadre du recensement déclareraient une identité autochtone à l'EAPA, et que 26 % des personnes ayant déclaré une ascendance autochtone seulement au recensement déclareraient une identité autochtone à l'EAPA. On s'attendait aussi que les probabilités d'appartenance à la population cible en 2022 soient inférieures à celles de 2017. C'est pourquoi les probabilités d'appartenir à la population cible de 2022 ont été ajustées à la baisse, et ce, en multipliant les chiffres de 2017 par 90 % pour les strates d'ascendance autochtone seulement du recensement et par 95 % pour les strates d'identité autochtone du recensement.

Pour l'EAPA–SIN, la probabilité d'appartenir à la population cible a été établie à environ 90 %.

Taux de réponse

Les taux de réponse de l'EAPA de 2017 ont été utilisés pour répartir l'échantillon de l'EAPA de 2022. À titre préventif, ces taux ont été réduits en les multipliant par un facteur d'ajustement de 70 % pour les quatre régions inuites et de 80 % ailleurs au Canada. Ces paramètres ont été établis afin de viser un taux de réponse d'environ 60 %

globalement pour l'EAPA de 2022. Pour l'EAPA-SIN de 2022, un taux de réponse de 60 % (uniformément pour tous les domaines) a été supposé pour le calcul des tailles d'échantillon. Mentionnons que le fait d'augmenter la taille de l'échantillon en fonction d'un taux de réponse prévu constitue une mesure de protection visant à diminuer l'erreur d'échantillonnage. Toutefois, cela ne permet pas de réduire le biais de non-réponse, un type particulier d'erreur non due à l'échantillonnage (voir la section 7.3). Il est évidemment préférable d'obtenir un taux de réponse élevé pour un plus petit échantillon que d'obtenir un taux de réponse plus faible pour un échantillon plus grand.

Ménages comprenant plus de trois membres sélectionnés

Étant donné que l'unité d'échantillonnage était la personne et non le ménage, plusieurs membres d'un même ménage pouvaient faire partie de l'échantillon. Afin de limiter le fardeau de réponse, l'une des contraintes imposées était de ne pas sélectionner plus de trois personnes par ménage. Pour estimer cette perte, on a tiré des échantillons préliminaires et calculé le nombre moyen de personnes qui auraient été exclues en raison de cette contrainte. La perte relative obtenue a été multipliée par 1,15 pour l'EAPA et par 1,2 pour l'EAPA-SIN pour chaque combinaison de domaines et de strates et a été incorporée au facteur d'ajustement de la taille de l'échantillon.

Chevauchement avec d'autres enquêtes

La période de collecte des données de l'EAPA et de l'EAPA-SIN chevauchait celle de plusieurs autres enquêtes menées par Statistique Canada. On considère généralement qu'une personne avec qui on a communiqué pour répondre à une enquête est moins susceptible d'accepter d'y participer si elle vient tout juste d'être interviewée pour une autre enquête.

Parmi les enquêtes qui se chevauchaient, plusieurs couvraient aussi les territoires où la population autochtone représente une fraction élevée de la population totale. Les possibilités de chevauchement entre les différentes enquêtes étaient donc plus élevées dans les territoires. Une attention particulière a été accordée à ce sujet afin de réduire le plus possible le chevauchement et, implicitement, le fardeau potentiel imposé aux répondants.

D'abord, le chevauchement avec [l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#) (ESCC) et [l'Enquête sur la population active](#) (EPA) était particulièrement préoccupant dans les trois territoires. Ainsi, le chevauchement identifiable des ménages devant être interviewés d'avril à septembre 2022 pour l'ESCC et d'avril à juin 2022 pour l'EPA et devant aussi recevoir le supplément de [l'Enquête canadienne sur le revenu](#) (ECR) dans les territoires a été éliminé. Les ménages concernés ont été exclus de la base de sondage de l'EAPA et de l'EAPA-SIN afin qu'ils n'aient aucune chance d'être sélectionnés.

Enfin, deux autres enquêtes postcensitaires, soient [l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#) (EPLOSM) de 2022 et [l'Enquête canadienne sur l'incapacité](#) (ECI) de 2022, tenaient leur collecte de données approximativement au même moment que celle de l'EAPA et de l'EAPA-SIN. Afin de réduire le fardeau de réponse pour tout le Canada, il a été décidé qu'une personne pouvait être sélectionnée par au plus une des trois enquêtes postcensitaires (EPLOSM, ECI et EAPA/EAPA-SIN). De plus, un maximum de trois personnes par ménage pouvaient être sélectionnées pour ces trois enquêtes. En vue de compenser la perte éventuelle en raison du chevauchement avec l'EPLOSM et l'ECI, la taille totale de l'échantillon de l'EAPA et de l'EAPA-SIN a été augmentée.

3.3 Taille de l'échantillon et taux de réponse

L'échantillon initial combiné de l'EAPA et de l'EAPA-SIN comprenait 76 230 personnes dans l'ensemble du Canada. Ceci incluait l'échantillon additionnel de 411 anciennes combattantes et l'échantillon additionnel de 6 380 Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut de l'EAPA-SIN. Parmi ces personnes, 73 984 ont été envoyées à la collecte (voir la section 6.2). La répartition des 73 984 unités échantillonnées de l'EAPA selon le domaine géographique et les taux de réponse correspondants sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5
Taille de l'échantillon et taux de réponse par domaine géographique de l'EAPA de 2022, selon deux définitions

Domaine géographique	Total	Admissibles ¹	Admissibles ²	Répondants ³	Répondants ⁴	Taux de réponse ⁵	Taux de réponse ⁶
	nombre d'unités					pourcentage	
Nunatsiavut	1 041	1 014	1 028	359	373	35,4	36,3
Nunavik	2 159	2 052	2 085	1 291	1 324	62,9	63,5
Inuvialuit	1 732	1 680	1 697	937	954	55,8	56,2
Nunavut	8 112	7 898	7 950	4 363	4 415	55,2	55,5
Nunangat (total)	13 044	1 644	12 760	6 950	7 066	55,0	55,4
Atlantique excluant le Nunatsiavut	5 002	4 155	4 958	2 125	2 928	51,1	59,1
Québec excluant le Nunavik	6 312	3 748	6 282	1 951	4 485	52,1	71,4
Ontario	10 758	9 112	10 690	4 142	5 720	45,5	53,5
Manitoba	8 442	7 798	8 383	3 086	3 671	39,6	43,8
Saskatchewan	8 111	7 449	8 053	2 893	3 497	38,8	43,4
Alberta	9 594	8 454	9 538	3 704	4 788	43,8	50,2
Colombie-Britannique	9 377	8 437	9 333	3 880	4 776	46,0	51,2
Yukon	1 335	1 234	1 323	486	575	39,4	43,5
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	2 009	1 891	1 990	725	824	38,3	41,4
Reste du Canada (total)	60 940	52 278	60 550	22 992	31 264	44,0	51,6
Canada (total)	73 984	64 922	73 310	29 942	38 330	46,1	52,3

1. Taille de l'échantillon excluant les unités hors champ de l'EAPA (les non-Autochtones sont hors champ sous cette définition).

2. Taille de l'échantillon excluant les unités hors champ de l'EAPA (les non-Autochtones à l'EAPA ne sont pas hors champ sous cette définition).

3. Nombre de répondants excluant les non-Autochtones à l'EAPA.

4. Nombre de répondants incluant les non-Autochtones à l'EAPA.

5. Taux de réponse excluant les non-Autochtones à l'EAPA.

6. Taux de réponse incluant les non-Autochtones à l'EAPA.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

L'échantillon initial de l'EAPA-SIN de 2022 quant à lui était composé de 7 968 personnes dont 710 n'ont pas fait l'objet de la collecte (voir la section 6.2). La répartition des 7 258 unités échantillonnées de l'EAPA-SIN selon la communauté et les taux de réponse correspondants sont présentés dans le tableau 6.

Le taux de réponse utilisé ici est défini comme étant le nombre de répondants admissibles divisé par le nombre d'unités admissibles dans l'échantillon. Les personnes demeurant à l'extérieur du Canada ou vivant en établissement au moment de la tenue de l'enquête ainsi que celles qui étaient âgées de moins de 1 an au 27 avril 2022 sont des exemples d'unités inadmissibles pour l'EAPA et l'EAPA-SIN.

Pour l'EAPA, deux définitions d'unités admissibles ont été utilisées. Dans la première définition, les personnes n'ayant pas déclaré d'identité autochtone à l'EAPA étaient considérées comme inadmissibles (en plus des autres types d'unités inadmissibles). Dans la seconde définition, ces personnes étaient considérées comme admissibles et faisaient partie des répondants. En effet, ces personnes ont accepté de participer à l'enquête et ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées, c'est-à-dire les questions filtres visant à déterminer s'ils avaient ou non une identité autochtone.

Pour l'EAPA-SIN, deux définitions d'unités admissibles ont également été utilisées. Dans la première, les personnes qui n'étaient pas inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut lors de l'EAPA-SIN (y compris les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut) étaient considérées comme inadmissibles (en plus des autres types d'unités inadmissibles). Dans la deuxième définition, ces personnes étaient considérées comme admissibles et faisaient partie des répondants.

Ces deux définitions d'unités admissibles et de répondants donnent donc lieu à deux façons de mesurer le taux de réponse. Le premier taux de réponse (46,1 % pour l'EAPA et 51,6 % pour l'EAPA-SIN) est généralement celui qui est utilisé au moment de la collecte et il est associé aux unités échantillonnées appartenant à la population cible. Le second taux de réponse (52,3 % pour l'EAPA et 55,1 % pour l'EAPA-SIN) est celui dont se sert l'équipe de méthodologie; il correspond davantage au taux de réponse établi en fonction de l'ensemble des unités échantillonnées (avec certaines exclusions). Bien sûr, dans les deux cas, les unités non répondantes ne peuvent pas toujours être définies comme étant « admissibles » ou « inadmissibles ». La probabilité de déclarer une identité autochtone à l'EAPA diffère considérablement selon que les répondants ont déclaré une identité autochtone ou une ascendance autochtone seulement dans le cadre du recensement. Par conséquent, le taux de réponse utilisé durant la collecte est très influencé par la répartition des unités de l'échantillon entre ces deux groupes, ce qui n'est pas le cas pour le taux de réponse utilisé par l'équipe de méthodologie. Dans les régions inuites, comme

la plupart des répondants ont une identité autochtone, les deux taux de réponse présentés dans le tableau 5 sont très semblables, ce qui n'est pas le cas dans les autres régions. Dans le tableau 5, la différence maximale entre les deux taux est observée au Québec excluant le Nunavik. Dans cette région, la population d'ascendance autochtone seulement représente une proportion importante de la population autochtone totale et, selon les versions précédentes de l'EAPA, les probabilités pour les répondants de l'enquête d'avoir une identité autochtone sont les plus faibles au pays, peu importe si la personne est considérée comme d'ascendance autochtone seulement ou comme ayant une identité autochtone au recensement.

Tableau 6
Taille de l'échantillon et taux de réponse par communauté de l'EAPA-SIN de 2022, selon les deux définitions

Communauté	Total	Admissibles ¹	Admissibles ²	Répondants ³	Répondants ⁴	Taux de réponse ⁵	Taux de réponse ⁶
	nombre d'unités					pourcentage	
Arctic Bay	243	196	240	84	128	42,9	53,3
Arviat	589	549	585	396	432	72,1	73,8
Baker Lake	376	345	364	180	199	52,2	54,7
Cambridge Bay	526	483	511	283	311	58,6	60,9
Cape Dorset	350	322	342	98	118	30,4	34,5
Chesterfield Inlet	151	131	149	75	93	57,3	62,4
Clyde River	268	235	254	92	111	39,1	43,7
Coral Harbour	252	223	245	75	97	33,6	39,6
Gjoa Haven	274	235	268	187	220	79,6	82,1
Grise Fiord	48	46	48	27	29	58,7	60,4
Hall Beach	238	205	235	106	136	51,7	57,9
Igloodik	478	442	472	88	118	19,9	25,0
Iqaluit	627	588	613	326	351	55,4	57,3
Kimmirut	183	171	178	76	83	44,4	46,6
Kivalliq, Unorganized	5	3	5	1	3	33,3	60,0
Kugaaruk	177	142	175	65	98	45,8	56,0
Kugluktuk	258	231	253	169	191	73,2	75,5
Nauyasat	251	228	250	126	148	55,3	59,2
Pangnirtung	231	209	224	86	101	41,1	45,1
Pond Inlet	277	249	265	169	185	67,9	69,8
Qikiqtaaluaq	161	151	156	61	66	40,4	42,3
Rankin Inlet	591	559	579	317	337	56,7	58,2
Resolute	55	50	53	42	45	84,0	84,9
Sanikiluaq	255	239	252	25	38	10,5	15,1
Taloyoak	241	221	238	142	159	64,3	66,8
Whale Cove	153	138	147	104	113	75,4	76,9
Total – Nunavut	7 258	6 591	7 101	3 400	3 910	51,6	55,1

1. Taille de l'échantillon en excluant les personnes hors du champ de l'EAPA-SIN (selon cette définition, les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut sont hors du champ de l'enquête).

2. Taille de l'échantillon en excluant les personnes hors du champ de l'EAPA-SIN (selon cette définition, les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut font partie du champ de l'enquête).

3. Nombre de répondants à l'EAPA-SIN en excluant les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

4. Nombre de répondants à l'EAPA-SIN en incluant les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

5. Taux de réponse à l'EAPA-SIN en excluant les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

6. Taux de réponse à l'EAPA-SIN en incluant les non-Autochtones, les non-Inuit et les Inuit non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

4 Collecte des données

4.1 Échéancier

L'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 ont été menées du 11 mai au 30 novembre 2022, et un suivi en personne a été fait du 16 janvier au 31 mars 2023. Puisqu'il s'agit d'une enquête postcensitaire, elle a été menée après le Recensement de la population de 2021 qui a eu lieu en mai 2021. L'EAPA-SIN, qui se veut un supplément à l'EAPA, a été réalisée en même temps que l'EAPA.

4.2 Mode de collecte

Six modes de collecte ont été utilisés pour recueillir les données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. L'enquête de 2022 a été le premier cycle à offrir l'utilisation du questionnaire électronique du répondant (QE-r); les répondants

ont reçu un code d'accès sécurisé leur permettant d'ouvrir une session et de répondre aux questions de l'enquête en ligne. Les méthodes d'interview assistée par ordinateur (IAO) utilisées lors des cycles précédents, comme l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et l'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO), ont aussi été utilisées. En outre, le Canada avait encore en place diverses restrictions liées à la pandémie de COVID-19; par conséquent, Statistique Canada a mis en place la stratégie de collecte IPAO allégée plus (les intervieweurs se rendent chez les répondants pour prendre un rendez-vous afin de remplir ultérieurement le questionnaire au moyen d'une IPAO) et la stratégie de collecte Cogner, Parler et Appeler (semblable à l'IPAO allégée plus, mais selon laquelle l'IPAO est programmée immédiatement). Finalement, un mode de collecte pilote a été tenté pendant environ un mois, à Iqaluit; les personnes sélectionnées ont été invitées à remplir leur questionnaire au moyen du QE-r ou de l'IPAO dans un immeuble municipal. Un suivi en personne au moyen d'un IPAO a été utilisé dans les régions Inuit Nunangat, à l'exception de Nunatsiavut, de sorte à ne pas chevaucher Qanuippitaa? : l'enquête nationale sur la santé des Inuit. Le suivi du QE-r et de l'IPAO a été le principal mode de collecte utilisé pour le reste de l'échantillon.

Les répondants ont pu choisir de remplir le questionnaire en français ou en anglais. La version intégrale du questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 était accessible sur le site Web de Statistique Canada en inuktitut (écriture syllabique de Baffin-Sud), en inuinnaqtun et en inuktitut du Labrador, et les répondants pouvaient s'y référer au besoin.

Le temps nécessaire pour répondre au questionnaire variait d'une personne à l'autre. Dans certains cas, il a fallu une heure ou plus pour remplir le questionnaire, mais en moyenne, il fallait environ 47 minutes pour le remplir.

Avant le début de la collecte, et pendant la collecte, le bureau régional de l'Ouest de Statistique Canada a déployé tous les efforts pour embaucher des intervieweurs parlant couramment l'inuktitut. Lorsqu'un suivi a été mis en place, des guides locaux ont été embauchés, autant que possible. Les guides locaux ont joué un rôle crucial pour assurer la réussite de la collecte de suivi en personne en Inuit Nunangat, puisqu'ils ont été en mesure d'utiliser leurs compétences linguistiques pour expliquer l'importance de l'enquête aux répondants dans le dialecte local.

4.3 Supervision et contrôle de la qualité

Tous les intervieweurs de Statistique Canada travaillaient sous la supervision d'intervieweurs principaux. Ces derniers devaient s'assurer que les intervieweurs connaissaient bien les concepts et les procédures de l'enquête qui leur a été confiée. Les intervieweurs principaux étaient aussi responsables de faire le suivi régulier du travail des intervieweurs.

Les intervieweurs ont reçu une formation sur le contenu de l'enquête, l'application IAO et la façon de procéder avec les nouvelles stratégies de collecte IPAO allégée plus et Cogner, Parler et Appeler. En plus de la formation en ligne ou en classe, les intervieweurs ont mené une série d'interviews simulées afin de se familiariser avec l'enquête, ses concepts et ses définitions. Ils devaient également suivre une formation sur la sensibilisation à la culture et la sensibilité propres aux peuples autochtones.

4.4 Interviews par personne interposée

Étant donné que les enfants faisaient partie de la population cible de l'enquête de 2022, plusieurs interviews ont été menées par personne interposée. Dans le cas des enfants de 1 à 14 ans, les interviews doivent être menées auprès d'un parent, d'un tuteur ou de la personne la mieux renseignée à propos de l'enfant.

Le questionnaire s'adressant aux personnes âgées de 15 ans et plus a été conçu pour être rempli par le répondant sélectionné. Les interviews par personne interposée ont été permises dans certains cas, notamment lorsque la personne sélectionnée n'était pas en mesure de répondre en raison d'un problème de santé mentale ou physique, d'une barrière linguistique ou parce qu'elle était absente au moment de la tenue de l'enquête. Toute personne âgée de plus de 18 ans peut agir comme personne interposée au nom du répondant sélectionné et répondre à l'enquête en son nom.

Dans le cas des personnes de 15 à 17 ans, les interviews ont été faites directement auprès des jeunes. Si le parent ou le tuteur refusait de permettre aux intervieweurs de parler à son enfant âgé de 15 à 17 ans, les données étaient alors recueillies auprès d'un répondant substitut, soit le parent ou le tuteur.

4.5 Stratégie de communication

Avant la collecte de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, des lettres de présentation (contenant un code d'accès sécurisé [CAS]) et un document (précisant le but de l'enquête et insistant sur l'importance d'y participer) ont été envoyés par la poste aux répondants sélectionnés. Ils étaient offerts en français, en anglais, en inuktitut et en inuinnaqtun aux répondants vivant au Nunavut, et en français et en anglais ailleurs. Pendant la période de collecte, des efforts ont été déployés afin de mieux faire connaître l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 et de favoriser la participation à l'enquête. Des activités et des produits ont été préparés et le contenu du message a été adapté selon les besoins et difficultés éprouvés pendant la collecte.

Les produits promotionnels comprenaient des documents (brochures), des affiches, des modèles électroniques, des publicités à la radio et des messages d'intérêt public (MIP) et une vidéo promotionnelle. Parallèlement, une campagne dans les médias sociaux, portant sur l'EAPA et l'EAPA-SIN, a également été lancée sur la page Facebook et les plateformes X (anciennement Twitter), Instagram, YouTube et LinkedIn de Statistique Canada. Le site Web de Statistique Canada a également fait la promotion de l'enquête.

Une trousse a été offerte sur la page Renseignements pour les participants aux enquêtes de l'EAPA où les documents promotionnels, ainsi que du contenu supplémentaire pour les médias sociaux, des bannières Web et des mots-clics pouvaient aussi être téléchargés et transmis par les membres actifs de la communauté, les gouvernements et les organisations inuites.

Le contenu de médias sociaux et la trousse de l'EAPA et de l'EAPA-SIN ont également été bonifiés sur les pages de médias sociaux des partenaires et des bailleurs de fonds de l'enquête. Les organisations autochtones nationales pouvaient aussi partager le contenu sur leurs comptes de médias sociaux pour le public cible de l'EAPA et de l'EAPA-SIN.

Les conseillers au Programme de liaison avec les Autochtones de Statistique Canada ont fait la promotion de l'enquête dans toutes les régions du pays. Ils se sont servis de leurs listes de distribution et ont envoyé des courriels et des bulletins, pour encourager la participation en transmettant le matériel fourni.

Des stratégies de publicité payée ont également été utilisées. L'objectif principal de recours aux médias sociaux était de faire connaître l'enquête et de faire valoir son importance, pour encourager ceux qui ont été sélectionnés à y participer. L'objectif secondaire était de générer de l'achalandage sur la page des Renseignements pour les participants aux enquêtes afin d'inciter les répondants à remplir le questionnaire en ligne. Cette campagne était unique puisqu'elle ne visait pas le public en général, mais plutôt les adultes autochtones vivant hors réserve, et ciblait les communautés du Nord.

Une approche mixte, dans les médias, a été choisie pour la stratégie de publicité, afin de compléter l'approche utilisée pour la promotion. Les médias traditionnels ont été inclus (télé statique/communautaire et publicités à la radio dans les communautés du Nord en raison de problèmes de connectivité numérique). De plus, la publicité numérique a été utilisée, y compris des publicités dans les médias sociaux (Facebook et Instagram), des bannières Web et du marketing de la recherche (Google et Bing). Cette approche a permis le placement de publicités contextuelles locales et offert un moyen d'atteindre la population cible pendant sa présence en ligne.

Autant que possible, les produits promotionnels et publicitaires étaient offerts en français, en anglais, en inuktitut (écriture syllabique de Baffin-Sud) et en inuinnaqtun.

La campagne publicitaire a été scindée en deux étapes pour cibler efficacement les participants au début et à la fin de la période de collecte.

Une troisième étape est venue appuyer la deuxième ronde de collecte dans le Nord (Nunavut et Nunavik).

Pour l'EAPA-SIN seulement, les représentants du groupe de travail technique de l'Analyse de la population active inuite du Nunavut (APAIN) de Nunavut Tunngavik Inc. (NTI), le gouvernement du Nunavut (GN) et Pilimmaksaivik, avec le soutien de Statistique Canada et d'EDSC, ont préparé un MIP à faire circuler à l'interne auprès de leurs employés, renfermant des renseignements sur la collecte de l'EAPA-SIN au Nunavut, ainsi que des exemples précis sur la manière d'utiliser les données de l'enquête pour éclairer les politiques liées à l'article 23 de l'Accord du Nunavut. Les représentants du groupe de travail technique de l'APAIN du GN, de NTI et de Pilimmaksaivik ont également participé à des entrevues dans les médias à propos de la collecte des données d'enquête au Nunavut.

4.6 Problèmes particuliers sur le terrain

Les intervieweurs ont reçu comme consigne de faire tous les efforts raisonnables pour obtenir une interview complète avec le membre du ménage sélectionné. Dans le cas des personnes qui ont refusé de participer dans un premier temps, on a communiqué avec elles au moins deux fois, afin de leur expliquer l'importance de l'enquête et de les inciter à y prendre part. Dans les cas où le moment de l'appel ou de la visite a eu lieu à un moment inopportun, l'intervieweur devait fixer le moment d'un rappel ou d'une nouvelle visite qui convenait au répondant. Dans les cas où il n'y avait personne à la maison, de nombreux appels ont été faits. Les personnes sélectionnées en Inuit Nunangat ont d'abord été contactées selon les méthodes IPAO allégée plus, Cogner, Parler et Appeler ou ITAO, avant que les dernières tentatives de contact soient faites selon la méthode IPAO (à l'exception du Nunatsiavut, où il n'y a pas eu de collecte IPAO).

Des problèmes particuliers sont survenus durant la collecte des données de l'enquête et ils ont été résolus grâce à une coordination additionnelle sur le terrain et à des ajustements correctifs aux méthodes d'enquête. Par exemple, la collecte des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 s'est déroulée en même temps que celle de plusieurs autres enquêtes de Statistique Canada, ce qui a pu créer un fardeau de réponse important pour les personnes ayant été sélectionnées à participer à plus d'une enquête. On a procédé à une planification soigneuse et à des ajustements dans le cadre de la conception de l'enquête pour évaluer et réduire au minimum ce type de fardeau de réponse. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le chevauchement des enquêtes, veuillez consulter la sous-section 3.2.4.

4.7 Taux de réponse finaux

Environ 38 330 personnes ont participé à l'EAPA de 2022. Parmi celles-ci, 3 910 personnes étaient admissibles à l'EAPA-SIN. En incluant les personnes qui ont déclaré être non-Autochtones, le taux de réponse final de l'EAPA se chiffrait à 52,3 %, tandis que celui de l'EAPA-SIN se chiffrait à 55,1 %. Si l'on exclut les 8 388 répondants non autochtones, le nombre total de répondants autochtones compris dans la base de données de l'EAPA de 2022 s'établissait à 29 942, dont 3 400 répondants qui avaient également répondu à l'EAPA-SIN.

Une description détaillée du plan d'échantillonnage utilisé et des taux de réponse obtenus figurent à la section 3 du présent guide. Le tableau 5 (EAPA) et le tableau 6 (EAPA-SIN) de la section 3.3 présentent les taux de réponse finaux et les tailles d'échantillon pour chacun des domaines géographiques couverts par l'enquête (p. ex. les provinces, les régions inuites et les territoires).

5 Traitement des données

5.1 Saisie des données

Les réponses aux questions de l'enquête ont été saisies dans le questionnaire électronique (QE) soit directement par le répondant (QE-r) ou par un intervieweur.

Une partie de la vérification des données a été faite directement au moment de l'ITAO ou de l'IPAO. En particulier, lorsqu'une réponse semblait incohérente par rapport aux réponses précédentes ou se situait à l'extérieur des valeurs attendues, le QE invitait le répondant ou l'intervieweur, au moyen de messages à l'écran, à confirmer les réponses et, au besoin, à modifier l'information.

5.2 Étapes de traitement des enquêtes sociales

Le traitement des données comporte une série d'étapes pour convertir les réponses au questionnaire électronique de leur format brut à une base de données conviviale de grande qualité comprenant un ensemble exhaustif de variables pour l'analyse. De nombreuses opérations sont exécutées pour supprimer les erreurs accidentelles dans les fichiers, vérifier rigoureusement les données pour en assurer la cohérence, coder les questions ouvertes, créer des variables utiles pour l'analyse des données et, enfin, systématiser et documenter les variables pour faciliter leur utilisation à des fins d'analyses.

Dans le cadre de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, un ensemble d'outils de traitement des enquêtes sociales élaboré à Statistique Canada et appelé Environnement pour le traitement des enquêtes sociales (ETES) a été utilisé. L'ETES fait intervenir des programmes du logiciel SAS, des applications personnalisées et des processus manuels pour l'exécution des étapes systématiques suivantes :

Étapes de traitement :

- Réception des données brutes
- Combinaison des données brutes des deux périodes de collecte
- Reformatage
- Nettoyage
- Recodage
- Codage
- Enchaînements
- Contrôle et imputation
- Couplage des données du recensement
- Variables dérivées
- Conversion des spécifications
- Création d'un fichier de traitement final
- Création de fichiers de diffusion
- Validation des données
- Manuel de codage (dictionnaire de données)
- Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)
- Fichiers de partage

5.3 Réception des données brutes et codage de données

Après la réception des données brutes de l'application du questionnaire électronique de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, les données de la première période de collecte devaient être combinées à celles du suivi en personne. Après la création d'un seul fichier combiné, de nombreuses procédures de nettoyage préliminaire ont été mises en place au niveau des dossiers individuels. Cela comprenait la suppression de tous les identificateurs personnels des fichiers, comme les noms et les adresses, dans le cadre d'un ensemble rigoureux de mécanismes permanents visant à assurer la protection de la confidentialité des répondants. Les enregistrements en double ont été résolus à cette étape et les classifications de codage standard ont été appliquées. Par ailleurs, dans le cadre des procédures de nettoyage, tous les dossiers des répondants ont été révisés, afin d'assurer que chacun faisait partie du champ de l'enquête et avait un questionnaire suffisamment rempli. Il est important de souligner que les critères pour déterminer si un répondant faisait partie ou non du champ de l'enquête ont été appliqués avant tout contrôle ou imputation. Les critères particuliers pour déterminer si un répondant est un répondant final ou non à l'EAPA sont fournis ci-après.

5.3.1 Définition d'un répondant

Pour être « dans le champ d'enquête », les répondants devaient être âgés d'au moins 1 an au 27 avril 2022 et satisfaire à un minimum de critères d'identité autochtone (pour obtenir tous les critères, veuillez consulter la section 2.2).

Pour recevoir les questions de l'EAPA-SIN, les répondants dans le « champ d'enquête » devaient être âgés d'au moins 15 ans au 27 avril 2022, et avoir déclaré être des Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut ou en être bénéficiaires.

Pour que le questionnaire soit jugé « rempli », les répondants dans le « champ d'enquête » devaient avoir fourni des réponses valides (c.-à-d. aucune question laissée sans réponse) à des questions clés précisées dans le domaine de la santé **et** dans les domaines du travail, des activités **ou** de la scolarité.

Les personnes qui ne respectaient pas ces critères ont été retirées de la base de données. Conformément aux règles qui précèdent, tous les répondants « partiels » qui faisaient partie du champ de l'enquête selon la définition, mais qui ne respectaient pas les exigences de contenu minimum, ont fait partie de ceux retirés de la base de données finale. Veuillez-vous reporter à la section 6.3 du présent document pour plus de renseignements sur les répondants partiels.

5.4 Nouveau codage des variables et questions à réponses multiples

Cette étape du traitement a nécessité des changements dans les variables individuelles. Des variables pouvaient être supprimées, codées à nouveau, ajustées ou laissées telles quelles. Les modifications du formatage visaient à faciliter le traitement, ainsi que l'analyse des données par les utilisateurs. Parmi ces modifications figurait la conversion des questions à réponses multiples (questions « Sélectionnez tout ce qui s'applique ») à des ensembles correspondants de variables à réponse unique, qui sont plus faciles à utiliser. Pour chaque catégorie de réponse associée à la question originale, une variable a été créée avec des valeurs de réponse « OUI/NON ». Un exemple est fourni ci-après.

Question originale à réponses multiples :

FHA_Q10 Où cet enfant vit-il actuellement?

Sélectionnez toutes celles qui s'appliquent si plusieurs enfants vivent à l'extérieur du ménage ou s'il y a plusieurs situations dans le ménage pour l'enfant.

1. Avec son autre parent biologique
2. Avec une famille adoptive
3. Avec les grands-parents ou d'autres membres de la famille
4. En famille d'accueil
5. À l'extérieur de la maison familiale pour les études
6. L'enfant vit de façon autonome
7. Autre milieu de vie

Veuillez préciser les situations dans le ménage - FHA_S10

Variables finales en format OUI/NON à réponse unique :

FHA_Q10A - Où cet enfant vit-il actuellement?

- Avec son autre parent biologique

1. Oui
2. Non
6. Saut valide
9. Non déclaré

FHA_Q10B - Où cet enfant vit-il actuellement?

- Avec une famille adoptive

1. Oui
2. Non
6. Saut valide
9. Non déclaré

FHA_Q10C - Où cet enfant vit-il actuellement?

- Avec les grands-parents ou d'autres membres de la famille

1. Oui
2. Non
6. Saut valide
9. Non déclaré

et ainsi de suite jusqu'à la réponse unique finale :

FHA_Q10G - Où cet enfant vit-il actuellement?

- Autres situations dans le ménage – veuillez préciser

1. Oui
2. Non
6. Saut valide
9. Non déclaré

5.5 Enchaînements : cheminements de réponse, sauts valides et non-réponse à des questions

Un autre ensemble de procédures de traitement des données pour l'enquête comprenait la vérification des enchaînements des questions. Tous les cheminements de réponse et les enchaînements de questions intégrés au questionnaire ont été vérifiés, afin d'assurer que l'univers ou la population cible pour chaque question avait été saisi correctement lors du traitement. Une attention spéciale a été accordée aux distinctions entre les sauts valides et la non-réponse. Ces concepts sont expliqués ci-après, afin d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les univers des questions, ainsi que les résultats statistiques pour les variables de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

Tableau 7
Enchaînements : cheminements de réponse, sauts valides et non-réponse à des questions

Type de réponse	Description
Réponse	Une réponse directement pertinente au contenu de la question qui peut être classée en catégories de réponses établies d'avance, y compris « Autre — Précisez ».
Saut valide	Une question a été sautée parce qu'elle ne s'appliquait pas à la situation du répondant, à la lumière de a) des réponses valides spécifiques à une question précédente, b) aucune réponse valide fournie à une question précédente qui nécessitait des réponses spécifiques pour éviter de sauter la question, et c) un autre critère, comme l'âge ou le sexe du répondant ou le fait que le questionnaire a été rempli par une personne interposée. Dans de tels cas, le répondant n'est pas considéré comme faisant partie de la population cible ou de l'univers pour cette question.
Ne sais pas	Pour l'EAPA de 2020, la réponse « Ne sais pas » était offerte comme une catégorie valide pour quelques questions sélectionnées, mais pour toutes les autres questions, il n'y avait pas de code particulier pour la réponse « Ne sais pas » dans le système de collecte; et cette réponse a été traitée comme une non-réponse.
Non déclaré	Cela indique que la réponse à la question est manquante. Par exemple, le répondant pouvait ne pas savoir quelle réponse donner ou pouvait avoir refusé de fournir une réponse, ou simplement sauté la question. Une question pouvait rester sans réponse, puisque le répondant pouvait passer à la question suivante sans fournir de réponse à la question courante.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

Des codes spéciaux ont été désignés pour chacun de ces types de réponses, afin de faciliter la reconnaissance et l'analyse des données par l'utilisateur. Par exemple, le dernier chiffre des codes de « saut valide » est « 6 », et les chiffres précédents sont des « 9 » (p. ex. le code serait « 996 » pour une variable à trois chiffres). Toutes les

réponses « Ne sais pas » se terminent par un « 7 », et sont précédées de « 9 » (p. ex. « 997 »). Toutes les réponses « Non déclaré » se terminent par un « 9 », et sont précédées de « 9 » (p. ex. « 999 »). Ces codes de réserve sont différents pour chaque variable, selon le nombre de catégories que comprend la variable et la longueur de la variable.

5.6 Codage

5.6.1 Questions « Autre — Précisez »

Le traitement des données comprend aussi le codage des réponses aux questions « Autre — Précisez », aussi appelées « réponses écrites ». Lorsque la réponse d'un répondant ne pouvait être facilement attribuée à une catégorie existante, de nombreuses questions permettaient au répondant ou à l'intervieweur de saisir une réponse en toutes lettres dans la catégorie « Autre — Précisez ».

Toutes les questions comportant la catégorie « Autre — Précisez » ont fait l'objet d'un examen minutieux au cours du traitement. À la suite d'un examen qualitatif des types de réponses écrites fournies, des lignes directrices de codage ont été élaborées pour chaque question. À partir de ces lignes directrices de codage, bon nombre des réponses écrites fournies ont été codées à nouveau dans l'une des catégories de réponses préexistantes. Les réponses qui étaient uniques et différentes des catégories existantes ont été conservées dans la catégorie « Autres ». Pour certaines questions, une ou plusieurs nouvelles catégories ont été créées lorsqu'il y avait un nombre suffisant de réponses pour les justifier. Dans le cas des questions où les réponses « Autre — Précisez » constituaient moins d'environ 5 % des réponses globales à la question, on n'a pas procédé au codage de nouvelles catégories et les réponses sont demeurées dans la catégorie « Autre ».

Environ 17 000 réponses parmi 62 questions du questionnaire ont été consignées dans la catégorie « Autre — Précisez », et examinées pour le codage. Des catégories ont été créées pour 30 de ces questions. Ces dernières seront prises en compte lorsque les catégories de réponses seront précisées davantage pour les cycles futurs de l'enquête.

5.6.2 Questions ouvertes et classifications types

Les réponses à certaines questions de l'enquête ont été consignées dans un format complètement ouvert. Celles-ci comprenaient des questions liées à la profession et à l'industrie de travail du répondant, ainsi qu'à son principal domaine d'études postsecondaires, le cas échéant. Ces réponses ont été codées à l'aide d'une combinaison de procédures de codage automatisées et interactives. Des systèmes de classification normalisés ont été utilisés pour coder ces réponses.

L'annexe C fournit des détails sur ces classifications.

Une classification normalisée a également été utilisée pour coder les langues autochtones parlées ou comprises, ainsi que la première langue apprise dans l'enfance. Le questionnaire comprenait également des questions sur la langue destinées aux enfants, notamment les langues que l'enfant peut comprendre ou parler, les langues dans lesquelles l'enfant exprime ses besoins; les langues que l'enfant peut comprendre quand on s'adresse à lui. Pour la langue, le menu déroulant exhaustif comprenait 60 langues autochtones, le français, l'anglais, ainsi que 1 langue non verbale, 3 langues des signes et 1 autre langue; les réponses écrites pouvaient également être saisies au besoin. À l'étape du codage final, 67 catégories de langue ont été utilisées pour coder les données de l'enquête portant sur la langue.

5.7 Contrôle et imputation

Après l'étape du codage dans le traitement, une série de contrôles personnalisés ont été effectués à l'égard des données. Ils comprenaient des vérifications de la validité des variables elles-mêmes et entre elles, afin de déterminer les lacunes, les incohérences, les valeurs aberrantes extrêmes et d'autres problèmes liés aux données. Pour résoudre les données problématiques déterminées dans le cadre des contrôles, des corrections ont été

apportées selon des règles de contrôle logique. Dans certains cas, les données correspondantes ont été tirées des réponses des répondants au recensement. C'est ce qu'on appelle l'imputation.

La question sur le poids du répondant est un exemple de contrôle de la validité pour une seule question; le répondant pouvait entrer une valeur numérique de 1 à 3 chiffres. Pour éliminer les réponses aberrantes, qui étaient soupçonnées non valides, un contrôle a été créé pour faire en sorte que le poids indiqué ne soit pas égal à 0 et ne dépasse pas 450, peu importe si le répondant a donné une réponse en livres ou en kilos. Un contrôle supplémentaire faisait en sorte que le poids en livres ne soit pas inférieur à 30 chez les répondants âgés de 15 ans et plus.

De plus, certains contrôles de la cohérence entre les questions ont été exécutés afin d'éviter les incohérences. Par exemple, on a demandé à la personne la mieux renseignée pour un répondant de moins de 15 ans si le répondant avait déjà été retiré ou séparé de sa famille par des organismes de protection de l'enfance. Si la réponse était « Oui », la question suivante portait sur la durée de la plus longue période de retrait ou de séparation de la famille par les organismes de protection de l'enfance; la réponse pouvait être donnée en nombre d'années, de mois ou de semaines. Une valeur de 15 ans ou plus était non valide puisque l'âge du répondant aurait été inférieur à cette valeur; la réponse était alors éliminée par le contrôle.

Même si tous ces contrôles ont été effectués systématiquement à l'égard de tous les sujets au moyen de contrôles programmés à l'ordinateur, certains cas de combinaisons très complexes d'information ont été passés en revue et corrigés manuellement.

Pour de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, une série d'imputations importantes ont été effectuées en lien avec les classifications de l'identité autochtone. Ces imputations étaient les suivantes :

- a) Tout d'abord, les répondants pour lesquels il manquait des données pour les questions ID_Q15 sur le statut d'Indien (Indien inscrit ou Indien des traités) ou ID_Q20 sur l'appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne ont reçu des valeurs imputées en fonction de leurs réponses aux questions équivalentes au Recensement de 2021;
- b) Puis, les répondants pour qui des données étaient manquantes à la question ID_Q05 sur l'appartenance autochtone et le groupe d'identité autochtone devaient répondre aux questions ID_Q15 et ID_Q20 décrites ci-dessus. Toutefois, en raison de la définition du répondant à l'EAPA, ces répondants devaient s'identifier comme étant Indien inscrit ou Indien des traités à la question ID_Q15 ou membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne à la question ID_Q20 pour être considéré comme répondant à l'EAPA. Si ces répondants s'étaient identifiés comme Autochtones dans le cadre du recensement, leur ou leurs groupes d'identité autochtone aux questions ID_Q05 ont été imputés à partir de leur(s) groupe(s) d'identité au recensement. Les répondants qui ne sont pas identifiés comme Autochtones au recensement ont eu des valeurs imputées comme n'ayant pas l'identité autochtone à la question ID_Q05. Ces personnes étaient toujours considérées comme des répondants à l'EAPA en raison de leur réponse affirmative aux questions ID-Q15 ou ID_Q20 et de la définition du répondant à l'EAPA. Dans la variable dérivée de l'identité autochtone, ils sont groupés sous « Réponses autochtones non incluses ailleurs ».
- c) Puis, pour les répondants qui se sont identifiés comme Inuit à la question ID_Q05, mais pour lesquels il manquait des données à la question ID_Q10 (qui leur demandait s'ils étaient inscrits en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit, ou s'ils en étaient bénéficiaires), une réponse à la question était imputée à partir de leurs données de la question équivalente du Recensement de 2021. De plus, pour les répondants qui ont répondu par l'affirmative à la question ID_Q10, mais pour qui il y avait des données manquantes à la question ID_Q10A (qui leur demandait en vertu de quel accord sur les revendications territoriales des Inuit ils étaient inscrits ou en étaient bénéficiaires), une valeur à la question ID_Q10A était imputée en fonction de la réponse à la question équivalente du recensement.
- d) Finalement, pour les répondants qui se sont identifiés comme Métis à la question ID_Q05, mais pour lesquels il manquait des données à la question ID_Q25A (qui leur demandait s'ils étaient un membre inscrit d'une organisation métisse ou d'un établissement métis), une réponse était imputée à partir de leur réponse à la question équivalente du Recensement de 2021. De même, s'ils avaient répondu par l'affirmative à la question ID_Q25, mais qu'il manquait des données à la question ID_Q25A (qui demandait au répondant de préciser le nom de l'organisation métisse ou de l'établissement métis), le nom était imputé à partir des données du recensement.

5.8 Variables dérivées et couplage aux données du recensement

Afin de faciliter une analyse plus approfondie du riche ensemble de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, environ 270 variables dérivées ont été créées en regroupant des questions du questionnaire. Des variables dérivées (VD) ont été créées pour les principaux domaines de contenu. En outre, environ 260 variables du Recensement de 2021 ont été couplées au fichier analytique final de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

Quelques VD simples consistaient à fusionner des catégories pour créer des catégories plus générales. Dans d'autres cas, deux variables ou plus ont été regroupées pour créer une variable nouvelle ou plus complexe, qui serait utile pour les analystes des données. Certaines des VD étaient fondées sur des variables couplées du recensement, y compris les multiples niveaux géographiques du recensement et les régions inuites. L'ascendance autochtone a aussi été tirée du recensement, étant donné qu'elle n'est pas mesurée directement dans l'EAPA de 2022. Les données d'un répondant qui refuse le couplage avec le recensement sont supprimées des variables du recensement et des variables fondées sur le recensement.

Pour la plupart des VD, il y a une catégorie résiduelle étiquetée « Non déclaré » pour les cas où les réponses aux VD des questions sources ne satisfont pas aux conditions pour placer un répondant dans l'une ou l'autre des catégories valides de la VD. Dans bien des cas, mais pas tous, un répondant est inclus dans la catégorie « Non déclaré » si l'une ou l'autre des parties de l'équation n'avait pas reçu de réponse (c'est-à-dire si l'une ou l'autre des questions utilisées pour la VD avait été codée « Ne sais pas » ou « Non déclaré »).

La plupart des noms des VD commencent par le caractère « D ». Les VD géographiques font exception, étant donné qu'elles représentent les noms des variables du recensement correspondantes. Les autres exceptions sont les VD qui indiquent les niveaux 1, 2 et 3 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) du Canada de 2022, selon les réponses aux questions sur l'industrie à l'EAPA, et les niveaux 1, 2, 3 et 4 de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021, selon les réponses aux questions sur les professions à l'EAPA. Pour toutes les variables couplées du recensement, le nom de la variable du recensement a été préservé dans la mesure du possible dans la base de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN. Toutefois, certaines variables du recensement ont été renommées, car les noms des variables de l'EAPA et l'EAPA-SIN se limitent à huit caractères, alors que les noms des variables du recensement dépassent parfois cette limite. Dans ces cas, une note indiquant le nom original de la variable du recensement à partir duquel la variable a été abrégée a été ajoutée au dictionnaire de données.

Le dictionnaire de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 indique de façon détaillée les variables qui ont été dérivées et précise à partir de quelles variables sources elles ont été dérivées. Une liste complète des variables couplées du recensement et de leurs notes figure dans le dictionnaire de données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 qui accompagne le fichier analytique de l'enquête.

5.9 Création de fichiers de données finaux et d'un dictionnaire de données (manuel de codage)

Quatre fichiers de données finaux sont créés au moment du traitement des données :

- Fichier de traitement final
- Fichier analytique utilisé dans les centres de données de recherche (CDR) et par l'intermédiaire de l'outil d'accès à distance en temps réel (ADTR)
- Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)
- Fichiers de partage avec les Inuit, conformément à l'entente de partage de données avec les quatre régions inuites.

Le fichier de traitement final est un fichier interne qui comprend un certain nombre de variables temporaires utilisées exclusivement pour le traitement. Le fichier analytique, le FMGD et les fichiers de partage avec les Inuit sont des fichiers de diffusion qui font l'objet d'un traitement additionnel aux fins de la diffusion. Les fichiers de diffusion doivent être distribués à divers moments suivant le jour de la diffusion des données de l'EAPA, le 14 août 2024.

Le fichier analytique est distribué dans les [CDR](#) partout au Canada, mais est accessible uniquement pour les chercheurs qui répondent à certaines exigences. Les chercheurs associés à un établissement institutionnel, un ministère ou un organisme sans but lucratif peuvent également utiliser l'outil d'ADTR pour avoir accès au fichier. Le fichier analytique est aussi utilisé à Statistique Canada pour produire des tableaux de données en réponse aux demandes des clients. Le FMGD est élaboré en vue d'une distribution publique plus large. Les fichiers de partage avec les Inuit sont produits en conformité avec les ententes de partage des données conclues avec les régions inuites : Nunatsiavut, Nunavik, Nunavut et la région des Inuvialuit. Pour tous ces fichiers de diffusion, de nombreuses mesures sont prises pour assurer la confidentialité des répondants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la diffusion, consultez la section 9.

Afin de transformer le fichier de traitement final épuré en fichier analytique pour les chercheurs, un certain nombre d'étapes ont été suivies. Tout d'abord, une série de mesures ont été appliquées pour améliorer la protection de la confidentialité des répondants. Ensuite, des poids-personne ont été ajoutés au fichier. Enfin, toutes les variables temporaires ou variables utilisées exclusivement pour le traitement ont été supprimées du fichier de traitement final.

Le fichier analytique de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 comprend le cliché d'enregistrement, la syntaxe SAS, SPSS et Stata servant à télécharger le fichier, ainsi que des métadonnées sous forme d'un dictionnaire de données qui décrit chaque variable et fournit des fréquences pondérées et non pondérées.

Afin d'assurer la non-divulgaration des données confidentielles, le niveau de détail du FMGD n'est pas aussi précis que celui des fichiers analytiques conservés par Statistique Canada. Des mesures sont prises pour empêcher que l'on reconnaisse des répondants comportant des combinaisons de caractéristiques potentiellement identifiables. Ces mesures de protection englobent la limite des régions géographiques comprises dans le fichier, des ajustements aux poids d'enquête, l'examen des chevauchements avec d'autres FMGD publiés, l'exclusion de variables, le regroupement de catégories pour certaines variables, le plafonnement de certaines valeurs numériques extrêmes, ainsi que la détermination des dossiers uniques à risque et des occurrences rares.

6 Pondération

Dans le cadre d'une enquête statistique, chaque personne sélectionnée représente non seulement elle-même, mais aussi d'autres personnes qui n'ont pas été échantillonnées. Par conséquent, un poids est lié à chaque personne sélectionnée, afin d'indiquer le nombre de personnes qu'elle représente. Ce poids doit être utilisé pour toutes les estimations. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne en représente 50. Le poids initial est par la suite ajusté afin de tenir compte d'éléments comme la non-réponse et les écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et les totaux connus pour la population cible (calage). Le processus de pondération de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 comporte cinq étapes.

Lors du cycle de 2017, l'ordre du questionnaire était différent tout dépendant si la personne était sélectionnée pour l'EAPA ou pour l'EAPA-SIN. Cette différence avait mené à la création de deux séries de poids, l'une pour l'échantillon principal de l'EAPA et l'une pour le supplément (EAPA-SIN). Pour le cycle de 2022, le questionnaire n'a plus cette particularité, étant donné que l'ordre des questions était le même pour tous les participants et le bloc de questions liées au supplément sur les Inuit du Nunavut est demandé à la fin du questionnaire, si le répondant remplit les conditions d'éligibilité au supplément. Ainsi une seule série de poids est nécessaire et elle prendra en considération l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

Dans cette section, le terme « recensement » sera utilisé pour désigner le questionnaire détaillé du recensement.

6.1 Poids initiaux

Dans de nombreuses enquêtes, le poids initial correspond à l'inverse de la probabilité de sélection d'une unité. Dans les cas simples, cette probabilité de sélection est calculée dans chacune des strates comme étant le nombre de personnes sélectionnées dans l'échantillon dans chaque strate, divisé par le nombre total de personnes disponibles dans la strate. C'était le cas pour l'échantillon principal de l'EAPA de 2022.

Cependant, le calcul de ces probabilités de sélection est beaucoup plus complexe pour les deux suréchantillons, c'est-à-dire celui des anciennes combattantes et celui de l'EAPA-SIN. Tout d'abord, la stratification était différente pour les personnes provenant de l'échantillon principal de l'EAPA que pour celles provenant des deux suréchantillons. Ensuite, les probabilités de sélection des deux suréchantillons dépendaient des personnes sélectionnées préalablement. L'échantillon principal de l'EAPA de 2022 a été tiré d'abord, ensuite les individus sélectionnés ont été retirés de la base pour la sélection du suréchantillon des anciennes combattantes. Finalement, toutes les personnes déjà sélectionnées ont été écartées de la base de sondage afin de sélectionner l'échantillon supplémentaire de l'EAPA-SIN de 2022. Ainsi, la probabilité de sélection d'une unité donnée pour les deux suréchantillons dépendait des unités préalablement sélectionnées, ce qui ajoute un degré de complexité au calcul de la probabilité de sélection.

Afin de calculer de manière appropriée la probabilité de sélection d'une unité dans les deux suréchantillons, une étude par simulation a été réalisée. Le processus d'échantillonnage de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 a été répété à 25 000 reprises. Les probabilités de sélection dans un des deux suréchantillons ont été estimées comme étant le nombre de répétitions dans le cadre desquelles une unité a été sélectionnée dans le suréchantillon en question divisé par le nombre total de répétitions de la simulation (c.-à-d. 25 000). Pour ce qui est des probabilités de sélection dans l'échantillon principal de l'EAPA de 2022, la probabilité de sélection a été calculée selon la formule théorique.

Finalement, l'inverse de la probabilité de sélection de toutes les personnes sélectionnées pouvait ensuite être multiplié par le poids du questionnaire détaillé du recensement afin d'obtenir le poids initial des unités dans l'échantillon combiné. Le poids du recensement utilisé est le poids de sondage du recensement corrigé pour la non-réponse et pour le chevauchement avec d'autres enquêtes (voir la sous-section 3.2.4).

6.2 Ajustement pour les unités non envoyées à la collecte

Pour différentes raisons, certaines unités échantillonnées de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 n'ont pas été envoyées à la collecte dont :

1. les unités pour lesquelles trois membres du même ménage avaient déjà été sélectionnés pour l'EAPA ou l'EAPA-SIN;
2. les unités sélectionnées dans un ménage où plus de trois personnes avaient été sélectionnées en tenant compte des autres enquêtes post-censitaires, soit l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022 et l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) de 2022;
3. les unités du suréchantillon d'anciennes combattantes ayant été sélectionnées pour l'ECI;
4. les unités dont l'information sur le contact est jugée insuffisante (fondée sur le nom, le genre et l'âge);
5. les unités sélectionnées pour l'EAPA ou l'EAPA-SIN et pour l'EPLOSM de 2022;
6. les enregistrements en double (doublons) repérés par les chevauchements de noms, de dates de naissance et d'adresses à la suite de la sélection de l'échantillon.

Dans les quatre premiers cas, un premier ajustement par ratio a été effectué. Les poids des unités retirées des quatre premiers cas ont été mis à zéro et les poids des unités restantes ont été augmentés proportionnellement (ajustement par ratio) à l'intérieur de chaque combinaison des domaines de l'EAPA, de l'EAPA-SIN et des anciens combattants (éligibles au suréchantillon d'anciennes combattantes ou non). Quelques domaines trop petits ont été regroupés.

Dans le cinquième cas, un deuxième ajustement a été fait pour les unités sélectionnées à la fois pour l'EAPA ou l'EAPA-SIN et pour l'EPLOSM de 2022. Le poids de ces unités a été mis à zéro après avoir été redistribué parmi les personnes de l'échantillon éligibles à l'EPLOSM, et selon les domaines de l'EAPA lorsque possible.

Dans le sixième cas, les unités identifiées comme des doublons ont été considérées hors du champ de l'enquête et leur poids a été mis à zéro lors d'un troisième ajustement.

En tout, ce sont 2 246 unités qui n'ont pas été envoyées à la collecte pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

6.3 Ajustement pour la non-réponse et pour les répondants partiels

Deux ajustements ont été effectués pour deux types différents de non-réponse : les personnes sélectionnées pour lesquelles aucun contact n'a été établi (« non-contact » : 10 713 personnes) et les personnes qui ont été contactées, mais qui n'ont pas fourni (ou qui n'ont pas pu fournir) de renseignements sur elles-mêmes (« non-réponse avec contact » : 21 624 personnes). Cette seconde forme de non-réponse est principalement associée aux refus ou aux refus par omission. Un exemple de refus par omission pourrait être une personne contactée à plusieurs reprises qui repousse continuellement l'interview à plus tard. Deux ajustements ont été effectués, car les caractéristiques des gens qu'on ne réussit pas à contacter sont souvent différentes des caractéristiques des gens qui refusent de répondre, une fois contactés.

Un ajustement a également été fait pour les 2 642 répondants partiels. Les répondants partiels correspondent aux personnes ayant déclaré une identité autochtone à l'EAPA, mais qui n'ont pas fourni suffisamment de renseignements pour satisfaire à la définition de répondant telle qu'elle est décrite à la section 5. Ces répondants partiels sont considérés comme des cas de non-réponse, car ceux-ci ne se trouvent pas dans le fichier analytique final.

Les poids ont d'abord été ajustés pour tenir compte des cas de « non-contact », puis des cas de « non-réponse avec contact » et finalement des cas de « répondants partiels ». Dans ce qui suit, le terme « non-réponse » sera utilisé pour ces trois types de non-réponse. Il importe de souligner que tous les ajustements pour la non-réponse ont été faits séparément pour les enfants (de 1 à 14 ans) et les adultes (de 15 ans et plus).

Les ajustements pour tenir compte de la non-réponse ont été effectués en trois étapes. À la première étape, un modèle de régression logistique a été utilisé pour prédire la probabilité de répondre (probabilité d'obtenir une réponse) pour chaque unité (à la fois pour les unités répondantes et non répondantes), à partir d'une série de variables explicatives. Les variables explicatives sont des caractéristiques « personnes » ou « ménages » provenant du Recensement de 2021 (p. ex. groupe autochtone de la personne sélectionnée, nombre de personnes dans le ménage de la personne sélectionnée) pour la personne sélectionnée ou la personne la mieux renseignée dans le cas des enfants.

Dans le cadre de la deuxième étape, les répondants et non-répondants ayant des probabilités prédites de réponse semblables ont été répartis en classes d'ajustement en se servant de l'analyse de classification. Une simulation a été effectuée pour déterminer de façon approximative le nombre optimal de classes ainsi que le nombre de répondants minimum par classe. Le taux de réponse a été calculé pour chacune des classes en fonction du nombre de répondants et de non-répondants dans la classe. Le taux de réponse calculé a ensuite été pondéré à partir des poids obtenus à l'étape d'ajustement précédente.

Dans le cadre de la troisième étape, les poids des unités répondantes à l'intérieur de chaque classe ont été ajustés à l'aide de l'inverse du taux de réponse pondéré de cette catégorie. Les poids des unités non répondantes ont été mis à zéro.

Il importe de souligner qu'à cette étape, l'ajustement des répondants partiels se fait en excluant toutes les unités considérées comme étant hors du champ. Cependant, pour les ajustements des non-contacts et des non-répondants avec contact, toutes les unités considérées comme étant hors du champ de l'enquête ont été classées comme étant des répondants. En effet, tous les renseignements nécessaires pour déterminer qu'elles étaient hors du champ de l'enquête ont été obtenus de ces personnes. Les poids de ces unités ont été mis à zéro à l'étape du deuxième calage (présentée à la section 6.4) et ces unités ont été retirées du fichier analytique. Le fait de les conserver jusqu'à cette étape permettra de produire à l'interne des estimations pondérées de différents groupes d'unités hors de la population cible. Cela sera, entre autres, très utile pour l'estimation de certains paramètres lors d'un prochain cycle de l'enquête.

6.4 Calage et poststratification

L'étape du calage ou de la poststratification a pour but de minimiser la variabilité d'échantillonnage des estimations dérivées de l'EAPA et de l'EAPA-SIN. Le calage est une étape de la pondération qui permet d'assurer la cohérence des estimations de certains totaux de l'EAPA et de l'EAPA-SIN avec les totaux correspondants lorsqu'ils sont estimés à partir du questionnaire détaillé du recensement. Ces totaux sont appelés les « totaux de contrôle » dans ce qui suit.

Un calage consiste à modifier les poids obtenus à l'étape précédente aussi peu que possible, de manière à ce que les estimations pondérées soient égales aux totaux de contrôle estimés du recensement. Le Système généralisé d'estimation (G-Est) de Statistique Canada a été utilisé pour effectuer les calages sous les contraintes liées aux totaux de contrôle.

La poststratification (aussi appelée ajustement par stratification a posteriori) est un cas particulier de calage qui fait en sorte que la somme des poids ajustés des unités répondantes corresponde aux estimations du recensement, selon différents groupes appelés poststrates. Dans le cas de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, deux calages (ou poststratifications) distincts ont été effectués.

6.4.1 Premier calage

Pour la première phase de calage, les variables de la base de données des réponses (BDR) utilisées lors de la sélection de l'échantillon (et non des variables mesurées par l'EAPA) sont utilisées. Les totaux de contrôle du recensement ont été définis à partir des variables de la base de diffusion du recensement. Ce calage permet d'atteindre les totaux de contrôle de la base de diffusion qui peuvent être différents de ceux de la BDR. En effet, une unité d'identité ou d'origine autochtone dans la BDR aurait pu ne plus l'être dans la base de diffusion. De plus, les unités peuvent avoir été changées de groupe autochtone d'une base à l'autre. La première phase de calage permet donc, entre autres, de corriger ce problème. Cela fait en sorte que l'échantillon ne sous-représentait pas ou ne surreprésentait pas certaines combinaisons de caractéristiques du recensement (par exemple, les groupes autochtones, les régions et les groupes d'âge).

Les estimations du recensement à partir desquelles les poids de l'EAPA ont été ajustés lors de cette phase de calage correspondent exactement à la couverture de l'EAPA, c'est-à-dire à la population d'identité ou d'ascendance autochtone âgée de 1 an et plus au 27 avril 2022, excluant les personnes vivant dans les réserves et dans certaines communautés de Premières Nations dans les territoires.

6.4.1.1 Hors du Nunavut

En dehors du territoire du Nunavut, le calage correspond à une poststratification qui visait à ajuster, par poststrate, les poids à la population d'identité ou d'ascendance autochtone estimée par le recensement en utilisant les variables d'identité et d'ascendance qui ont été tirées de la BDR (voir la sous-section 3.1.3) lors de la sélection de l'échantillon (et non les variables mesurées dans l'EAPA qui ont plutôt fait l'objet de la deuxième phase de calage).

Pour cette première poststratification, les poststrates ont été définies à partir de certaines combinaisons de la région, du type d'identification autochtone, du groupe autochtone et du groupe d'âge :

- région géographique (Nunatsiavut, Nunavik, Inuvialuit, Atlantique autre, Québec autre, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest autre)
- type d'identification autochtone (ascendance autochtone seulement [AS] par rapport à identité autochtone [ID])
- groupe autochtone (Premières Nations (personnes ayant le statut d'Indien et sans le statut d'Indien), Métis, Inuit, autre : identités multiples et membres inscrits d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement)
- groupe d'âge (1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 et plus).

Les poids ont été ajustés selon le ratio de l'estimation pondérée du recensement et de l'estimation pondérée de l'échantillon de l'EAPA pour chaque poststrate.

6.4.1.2 Au Nunavut

Au Nunavut, un premier calage a été fait afin de respecter autant les totaux de contrôle de l'EAPA que ceux de l'EAPA-SIN. D'abord, les totaux de contrôle de l'EAPA sont les combinaisons des caractéristiques suivantes :

- type d'identification autochtone (AS par rapport à ID)
- groupe autochtone (Inuit ou autre)
- groupe d'âge (1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 et plus).

Ensuite, les totaux de contrôle de l'EAPA–SIN sont les combinaisons des caractéristiques suivantes :

- Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut
- communauté
- groupe d'âge (moins de 15 ans, 15 ans et plus).

6.4.2 Deuxième calage

La deuxième phase de calage faisait en sorte que les comptes de population d'identité autochtone de l'EAPA et de l'EAPA–SIN soient les mêmes que ceux obtenus dans le cadre du recensement. Plus spécifiquement, les estimations du recensement à partir desquelles les poids de l'EAPA ont été ajustés lors de cette deuxième phase de calage correspondent à la population dans le champ de l'enquête, c'est-à-dire les personnes ayant une identité autochtone âgée de 1 an et plus au 27 avril 2022, excluant celles vivant dans les réserves et dans certaines communautés de Premières Nations dans les territoires.

Contrairement à la première phase de calage, la deuxième phase s'appuyait sur les réponses aux questions de l'EAPA et de l'EAPA–SIN. Celles-ci pouvaient être différentes de celles obtenues dans le cadre du recensement pour diverses raisons (section 8.1). Il s'agissait d'un calage effectué pour faire en sorte que les comptes de population selon l'EAPA et l'EAPA–SIN soient les mêmes que ceux obtenus dans le cadre du recensement. L'ascendance autochtone n'est pas mesurée au moyen de l'EAPA et de l'EAPA–SIN et, à moins qu'une unité indiquant seulement une ascendance autochtone dans le cadre du recensement ne déclare une identité autochtone à l'EAPA et à l'EAPA–SIN, ces unités sont considérées comme hors-champ et ne font pas partie du deuxième calage. Après cette étape, seuls les répondants ayant une identité autochtone selon l'EAPA et l'EAPA–SIN avaient des poids positifs. Les poids des unités hors champ étaient mis à zéro.

6.4.2.1 Hors des régions inuites

En dehors des quatre régions inuites (Nunatsiavut, Nunavik, Inuvialuit et Nunavut), le deuxième calage correspondait à une poststratification qui visait à ajuster, au moyen de poststrates, les poids de la population d'identité autochtone estimée dans le cadre du recensement en utilisant les variables d'identité qui ont été tirées des variables mesurées au moyen de l'EAPA. Pour cette deuxième poststratification, les poststrates ont été définies à partir de combinaisons des caractéristiques suivantes :

- région géographique (Atlantique autre, Québec autre, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest autre);
- groupe d'identité autochtone (membres d'une Première Nation (personnes ayant le statut d'Indien et sans le statut d'Indien), Métis, Inuit, autre : identités multiples et membres inscrits d'une Première Nation ou d'une bande indienne seulement);
- groupe d'âge (1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 et plus).

Les poids ont été ajustés selon le ratio de l'estimation pondérée du recensement et de l'estimation pondérée de l'échantillon de l'EAPA pour chaque poststrate.

6.4.2.2 Au Nunatsiavut, Nunavik et Inuvialuit

Au Nunatsiavut, Nunavik et Inuvialuit, un deuxième calage a été fait afin de respecter deux séries de totaux de contrôle : ceux de l'EAPA et ceux en lien avec les accords territoriaux de ces trois régions inuites. Les totaux de contrôle de l'EAPA sont les combinaisons des caractéristiques suivantes :

- région géographique (Nunatsiavut, Nunavik et Inuvialuit)
- groupe d'identité autochtone (Inuit ou autre)
- groupe d'âge (1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 et plus).

La deuxième série de totaux de contrôle est les combinaisons des caractéristiques suivantes :

- Inuit faisant partie de la Convention définitive des Inuvialuit
- Inuit faisant partie de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (Nunavik)
- Inuit faisant partie de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador (Nunatsiavut).

6.4.2.3 Au Nunavut

Au Nunavut, un deuxième calage a été fait afin de respecter deux séries de totaux de contrôle : ceux de l'EAPA et ceux de l'EAPA-SIN. Les totaux de contrôle de l'EAPA étaient le croisement du groupe d'identité autochtone et du groupe d'âge (1 à 5 ans, 6 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 54 ans, 55 et plus), tandis que ceux de l'EAPA-SIN étaient les mêmes que ceux utilisés lors du premier calage, qui sont décrits à la sous-section 6.4.1.2.

6.5 Ajustement des poids extrêmes – méthode de l'écart-sigma

Une fois les ajustements de poids précédents effectués, certains poids pouvaient avoir de très grandes valeurs comparativement aux autres. Cela aurait pu créer des problèmes lors de l'estimation si, en plus d'avoir de très grands poids, ces unités avaient aussi des caractéristiques très différentes des unités avec de plus petits poids. Une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée pour détecter les poids extrêmes à l'intérieur de différents groupes étroitement liés aux domaines d'estimation de l'enquête (voir la sous-section 3.2.1). Un exemple d'application de la méthode de l'écart-sigma est décrit dans Bernier et Nobrega (1998)². La méthode de l'écart-sigma a été appliquée séparément pour les régions inuites (Nunatsiavut, Nunavik, Inuvialuit et Nunavut) et le reste du Canada puisque la distribution des poids était très différente pour ces deux groupes.

La méthode de l'écart-sigma, telle qu'utilisée ici, visait à détecter les poids extrêmes en calculant la différence entre deux poids successifs, après que ceux-ci ont été triés en ordre décroissant. Cette différence a été comparée à n fois l'écart type des poids à l'intérieur de chaque groupe correspondant aux différents totaux de contrôle utilisés lors de la deuxième phase de calage décrite à la sous-section 6.4.2. Si la différence dépassait n fois l'écart type des poids, le plus grand des deux poids était déclaré extrême. Lorsqu'un poids était déclaré extrême, tous les autres poids dans son groupe qui lui étaient supérieurs étaient automatiquement considérés comme extrêmes eux aussi. Ces poids étaient alors tronqués à la valeur du premier poids n'étant pas extrême. Ensuite, la masse des poids tronqués était redistribuée à l'intérieur des groupes au moyen d'un ajustement par ratio. Après avoir étudié plusieurs scénarios, une valeur de 2 a finalement été choisie pour n pour les régions inuites et de 1,5 pour le reste du Canada. Ces valeurs particulières de n permettaient d'identifier un nombre acceptable de poids extrêmes (16 poids extrêmes pour les régions inuites et 85 poids extrêmes ailleurs au Canada). En effet, la majorité des poids qui auraient intuitivement été identifiés comme étant extrêmes après un examen manuel ont été identifiés au moyen de la méthode de l'écart-sigma utilisée avec ces deux valeurs de n . De plus, un petit nombre de poids par groupe a été identifié comme étant extrême, permettant ainsi de conserver inchangée la grande majorité des poids calculés lors des étapes précédentes.

7 Qualité des données

7.1 Aperçu de l'évaluation de la qualité des données

L'objectif de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 est de produire des estimations de qualité dans les domaines de l'emploi, de la santé, de la scolarité et d'autres indicateurs de base pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit âgés de 1 an et plus (EAPA) et pour les Inuit de 15 ans et plus vivant au Nunavut et étant inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut (EAPA-SIN).

Les sections 7.2 et 7.3 ci-après expliquent les deux types d'erreurs qui se produisent dans les enquêtes : soit les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage. Chaque type d'erreur est évalué dans le contexte de l'EAPA et de l'EAPA-SIN de 2022. L'erreur d'échantillonnage est la différence entre un résultat statistique obtenu d'un échantillon (partie de la population) et celui qui aurait été obtenu au moyen d'un recensement (ensemble de la population) mené dans des conditions similaires. Ainsi, l'erreur d'échantillonnage correspond aux différences engendrées par la variabilité d'un échantillon à l'autre. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont des erreurs causées par des facteurs autres que l'échantillonnage. Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire à n'importe quelle étape du processus d'enquête et comprennent les erreurs de non-réponse, ainsi que les erreurs qui se sont produites pendant la collecte des données ou le traitement informatique. Il se peut que des erreurs figurent dans les réponses des répondants qui tentent de se rappeler des faits du passé,

2. Bernier, J., et K. Nobrega. 1998. Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method. Congrès annuel de la société Statistique du Canada, juin 1998.

par exemple, ou qu'elles se produisent lorsque la réponse est obtenue par personne interposée. Il se peut qu'une réponse soit saisie de façon incorrecte en raison de la fatigue de l'intervieweur ou d'un problème informatique. Une erreur peut avoir été faite au moment de la programmation, lorsque les données ont été traitées ou totalisées. Ce sont tous là des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

La présente section décrit les diverses mesures adoptées pour prévenir les erreurs dans la mesure du possible et pour corriger les erreurs qui se sont produites aux différentes étapes de l'EAPA et de l'EAPA-SIN.

7.2 Erreurs d'échantillonnage

Les estimations qui peuvent être calculées à partir de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 sont fondées sur un échantillon de personnes. Des estimations quelque peu différentes auraient pu être obtenues si l'on avait procédé à un recensement complet au moyen des mêmes questionnaires, intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc. que ceux qui ont été utilisés.

Afin de fournir des estimations de l'erreur d'échantillonnage pour les statistiques produites dans le cadre de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, on a eu recours à un type particulier de méthode bootstrap (le bootstrap étant lui-même une méthode particulière de rééchantillonnage). Plusieurs méthodes bootstrap existent dans la littérature, mais aucune d'elles n'est appropriée pour le plan d'échantillonnage de l'EAPA et de l'EAPA-SIN. Les particularités du plan d'échantillonnage qui rendaient difficile l'estimation des erreurs d'échantillonnage étaient les suivantes :

- Un plan d'échantillonnage à deux phases dans lequel des ménages (ou logements) ont été sélectionnés à la première phase et des personnes l'ont été à la deuxième (sous-section 3.2.3).
- La fraction de sondage de l'échantillon de la première phase (échantillon du questionnaire détaillé du recensement) était non négligeable (environ le quart dans le cas des questionnaires 2A-L) et la fraction de sondage de l'EAPA et de l'EAPA-SIN était généralement assez élevée dans la plupart des strates.
- Les strates de l'EAPA et de l'EAPA-SIN (sous-section 3.2.2) étaient non imbriquées dans les strates du recensement (unités de collecte).
- La méthode utilisée devait être suffisamment souple pour produire des statistiques standards, comme des proportions, des totaux, des moyennes et des ratios, mais aussi des statistiques plus poussées, y compris des centiles, des coefficients de régression logistique, etc.

Pour l'EAPA de 2006, une méthode bootstrap généralisée pour l'échantillonnage à deux phases a été élaborée par Langlet, Beaumont et Lavallée, 2008³. Le concept sous-jacent de la méthode bootstrap généralisée est que les poids bootstrap initiaux peuvent être considérés comme le produit du poids d'échantillonnage initial et d'un facteur d'ajustement aléatoire. Dans le cas d'un échantillon à deux phases, la variance peut être répartie en deux composantes, chacune étant associée à une phase de l'échantillonnage. La méthode bootstrap généralisée à deux phases produit un facteur d'ajustement aléatoire pour chaque phase d'échantillonnage. Dans ce cas, le poids bootstrap initial d'une unité est le produit de son poids d'échantillonnage initial et des deux facteurs d'ajustement aléatoires. Une fois les poids bootstrap initiaux calculés, tous les ajustements de poids appliqués aux poids d'échantillonnage initiaux sont appliqués aux poids bootstrap initiaux en vue d'obtenir les poids bootstrap finaux. Ainsi, les poids bootstrap finaux rendent compte de la variance liée non seulement au plan d'échantillonnage particulier, mais aussi à tous les ajustements de poids appliqués à l'ensemble de l'échantillon pour calculer les poids finaux.

Pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, la méthode élaborée pour l'EAPA de 2006 a été adaptée afin de tenir compte de la non-réponse au questionnaire détaillé du Recensement de 2021. Du point de vue du calcul de la variance, le plan de sondage du Recensement de 2021 est considéré comme un plan à deux phases : la première phase correspond à la sélection initiale d'environ un ménage sur quatre, et la seconde phase correspond à l'échantillon des répondants au recensement. Bien que le taux de réponse du Recensement de 2021 soit très élevé (97,4 % pour le questionnaire détaillé), cette seconde phase permet de tenir compte de la non-réponse dans le calcul de la variance au recensement. Cela dit, pour pouvoir utiliser la méthode généralisée à deux phases pour l'EAPA et l'EAPA-SIN, les deux phases du recensement ont été combinées en une seule phase et l'échantillon de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 constitue la seconde phase.

3. Langlet, É., J.-F. Beaumont, et P. Lavallée. (2008). Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys. Article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, mai 2008, Ottawa.

La présence des deux ensembles de facteurs d'ajustement aléatoires comporte un avantage majeur. Le premier ensemble peut être utilisé pour les estimations fondées sur la première phase seulement, c'est-à-dire les estimations fondées sur l'échantillon du questionnaire détaillé du recensement. Ces estimations sont utilisées lorsque les poids sont ajustés en fonction des totaux du recensement au moment du calage (section 6.4). Cette méthode produit des totaux du recensement qui varient pour chaque échantillon bootstrap. Cela rend compte du fait que les totaux du recensement sont fondés sur un échantillon et non sur des totaux fixes connus.

Dans le cas de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, 1 000 ensembles de poids bootstrap ont été produits au moyen de la méthode bootstrap généralisée. Cette méthode est légèrement biaisée, en ce sens qu'elle surestime légèrement la variance. Cependant, l'ampleur de la surestimation est considérée comme négligeable pour l'EAPA et l'EAPA-SIN. La méthode peut aussi produire des poids bootstrap négatifs. Pour remédier à ce problème, on a procédé à une transformation des poids bootstrap, mais celle-ci réduit leur variabilité. Par conséquent, la variance calculée à partir de ces poids bootstrap transformés doit être multipliée par un facteur qui est la fonction d'un certain paramètre. La valeur du paramètre est choisie de façon à correspondre au plus petit nombre entier pour lequel tous les poids bootstrap sont positifs. Pour l'EAPA et l'EAPA-SIN, la valeur de ce paramètre est 4. Les variances calculées à partir des poids bootstrap transformés doivent donc être multipliées par le facteur $4^2 = 16$. De même, l'erreur type (racine carrée de la variance) doit être multipliée par 4. La plupart des logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap comportent une option permettant de préciser ce facteur de correction, afin que la bonne estimation de la variance soit obtenue sans l'étape additionnelle de multiplication par la constante.

Il est extrêmement important d'utiliser le facteur multiplicatif approprié pour n'importe quelle mesure de l'erreur d'échantillonnage, telle que la variance, l'erreur type et le coefficient de variation (c.v.). L'omission de ce facteur multiplicatif produira des résultats et des conclusions erronés. Ce facteur est souvent précisé comme étant « l'ajustement de Fay » dans les logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap.

À noter que si C est le facteur multiplicatif de la variance, certains logiciels utilisent plutôt le paramètre k tel que $k = 1 - 1/\sqrt{C}$. Dans le cas présent, puisque $C = 16$, alors $k = 0,75$. Pour des exemples de procédures utilisant l'ajustement de Fay, voir *l'Enquête auprès de peuples autochtones de 2022 : Guide de l'utilisateur du fichier analytique principal*.

7.3 Erreurs non dues à l'échantillonnage

En plus des erreurs d'échantillonnage, des erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes d'une enquête : les répondants peuvent ne pas comprendre les questions et y répondre de façon erronée, les réponses peuvent être entrées de façon incorrecte par inadvertance, et des erreurs peuvent être introduites dans le traitement des données. Il s'agit là d'exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

Au sein d'un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations tirées de l'enquête. Toutefois, les erreurs qui se produisent systématiquement peuvent contribuer à des biais dans les estimations de l'enquête. Pour cette raison, beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à réduire les risques d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête. À l'étape de l'élaboration du contenu, de nombreuses activités ont été entreprises afin de formuler des questions et des choix de réponse qui seraient bien compris par les répondants. Le questionnaire a fait l'objet de nombreux essais qualitatifs. De plus, plusieurs initiatives ont été prises afin d'encourager la participation à l'enquête et d'atténuer le nombre de cas de non-réponse. Des mesures d'assurance de la qualité ont été appliquées lors de la collecte, du codage et du traitement des données afin d'identifier et corriger les erreurs de données. Des ajustements aux poids de sondage ont été faits de sorte à tenir compte des différentes caractéristiques présentées par les non-répondants et les répondants, et ainsi minimiser le biais potentiel qui aurait pu en découler.

Dans les paragraphes suivants, les différents types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont présentés, ainsi que les mesures utilisées pour réduire ou corriger ces erreurs dans l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

7.3.1 Erreurs dues à la non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse surviennent lorsqu'il est impossible d'obtenir des données valides et complètes pour toutes les unités de l'échantillon sélectionné. La non-réponse produit des erreurs dans les estimations d'enquête de deux façons. Tout d'abord, les non-répondants ont souvent des caractéristiques différentes des répondants, ce qui peut donner lieu à des estimations d'enquête biaisées si la non-réponse n'est pas corrigée de façon appropriée. Plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais possible sera élevé. En deuxième lieu, le fait d'avoir un plus grand nombre de non-répondants réduit la taille réelle de l'échantillon. Par conséquent, la précision des estimations diminue (l'erreur d'échantillonnage des estimations augmente). Ce deuxième aspect peut être évité grâce à la sélection d'un échantillon plus important au départ. Toutefois, cela ne réduira pas le biais possible dans les estimations.

Il existe de nombreux types de non-réponse. L'une des formes de non-réponse est la non-réponse partielle, c'est-à-dire un répondant qui ne répond pas à une ou plusieurs questions, mais qui remplit la majeure partie du questionnaire. La non-réponse partielle peut être attribuable à la difficulté à comprendre une question particulière. En général, l'étendue de la non-réponse partielle a été relativement faible dans l'EAPA et l'EAPA-SIN. Des examens qualitatifs exhaustifs et une mise à l'essai des questionnaires ont eu lieu avant l'enquête, ce qui a réduit l'étendue de la non-réponse partielle. Une réponse à des questions clés déterminées au préalable était requise pour classer un cas comme « répondant », conformément à la description de la sous-section 5.3.1. On a trouvé un nombre important de cas, toutefois, pour lesquels il manquait une proportion importante des réponses à des questions clés. Ces cas ont été éliminés de la base de données des répondants (ils ne répondaient pas à la définition de répondant) et ont été traités pendant la pondération comme des cas spéciaux de non-réponse totale (voir la section 6.4). Enfin, il y a non-réponse totale lorsque la personne sélectionnée pour participer à l'enquête n'a pu être contactée ou n'a pas participé une fois qu'elle a été contactée. Les poids des répondants ont été augmentés, afin de compenser ceux qui n'ont pas répondu, conformément à la description de la section 6.3.

Dans le but de réduire le nombre de non-réponses, de nombreuses initiatives ont également été mises en œuvre avant et pendant la collecte des données (tel que mentionné à la section 4). Le site Web de Statistique Canada comprenait une page dédiée à l'EAPA et l'EAPA-SIN qui renfermait une série de questions et de réponses pour les répondants, ainsi que des renseignements généraux au sujet de l'enquête. Au début de la collecte des données, chaque répondant sélectionné a reçu une lettre de présentation qui donnait un aperçu de l'enquête, accompagnée d'un dépliant en couleur qui expliquait l'importance de participer. Pendant la collecte, des messages contenant des graphiques et des renseignements ont été publiés à intervalles réguliers sur divers comptes de médias sociaux de Statistique Canada (comme X, Facebook, Instagram, etc.) pour promouvoir l'EAPA et l'EAPA-SIN.

De plus, les intervieweurs ont reçu une formation poussée donnée par du personnel expérimenté de Statistique Canada. Des manuels d'intervieweur détaillés ont été fournis comme référence, en plus de la formation. De plus, tous les intervieweurs étaient sous la direction d'intervieweurs principaux, qui supervisaient les activités dans les bureaux régionaux. Les intervieweurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour joindre les non-répondants en les rappelant et en faisant des appels de suivi. Lorsque c'était possible, plus d'un numéro de téléphone était fourni pour chaque répondant sélectionné afin de maximiser les chances de joindre la personne au cours de la période de collecte.

Plusieurs lettres, courriels et messages texte de rappel ont été envoyés au cours de la période de collecte pour inciter les répondants à répondre. Les intervieweurs ont aussi fourni aux répondants leur code d'accès sécurisé s'ils préféraient remplir le questionnaire en ligne plutôt qu'au téléphone.

Finalement, des interviews en personne ont aussi été faits pour encourager les non-répondants à participer à l'enquête dans certaines régions inuites. Étant donné que de nombreux répondants pouvaient avoir déménagé entre le moment de la collecte du recensement et celui de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, le plus nombre de guides locaux possible ont été embauchés dans les communautés au Nunavut afin d'aider les intervieweurs à trouver les répondants qui avaient déménagé.

Des tableaux détaillés des taux de réponse finaux obtenus pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 figurent à la section 3.3 du présent guide (tableaux 5 et 6).

7.3.2 Erreurs de couverture

Comme mentionné à la section 3.1, la population cible de l'EAPA 2022 comprenait les personnes d'identité autochtone du Canada âgées de 1 an et plus et vivant dans des logements privés. Les personnes vivant dans des établissements indiens ou des réserves et dans certaines communautés des Premières Nations au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été exclues. Quant à elle, la population cible de l'EAPA-SIN comprenait les Inuit de 15 ans et plus vivant au Nunavut et étant inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

D'abord, la population échantillonnée ou couverte par l'EAPA de 2022 correspondait aux répondants du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 ayant déclaré soit une ascendance autochtone soit une identité autochtone (voir la sous-section 3.1.1). Ensuite, la population échantillonnée ou couverte par l'EAPA-SIN de 2022 correspondait aux répondants du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 ayant déclaré une identité inuite et étant inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut. Dans les deux cas, les mêmes restrictions que celles concernant la population cible en ce qui a trait à l'âge et à la géographie s'appliquaient à la population échantillonnée ou couverte.

Des erreurs de couverture se produisent lorsqu'il y a des différences entre la population cible et la population échantillonnée (population couverte par la base de sondage). Le surdénombrement n'est généralement pas problématique, étant donné que les unités de l'échantillon hors du champ de l'enquête sont habituellement déterminées pendant la collecte des données et peuvent être estimées pour l'ensemble de la base de sondage. Il pourrait toutefois y avoir sous-dénombrement. Comme l'échantillon de l'EAPA et de l'EAPA-SIN a été sélectionné à partir des personnes qui avaient participé au Recensement de 2021, les personnes qui n'ont pas participé au recensement n'ont pas pu être échantillonnées pour l'EAPA et l'EAPA-SIN. Si ce groupe de personnes est significativement différent des personnes qui ont participé au recensement du point de vue des caractéristiques mesurées au moyen de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, cela pourrait entraîner un biais. On présume que ce biais est relativement faible compte tenu du taux de réponse très élevé obtenu pour le recensement (taux de réponse de 97,4 % pour le questionnaire détaillé) et des ajustements apportés aux poids d'échantillonnage initiaux du recensement.

Pour en savoir davantage au sujet des erreurs de couverture dans le cadre du recensement, veuillez consulter le Rapport technique sur la couverture du Recensement de 2021, qui sera accessible sur le site Web de Statistique Canada en 2024. Pour de plus amples renseignements sur la qualité des données du recensement, veuillez consulter le chapitre 9 du [Guide du Recensement de la population, 2021](#).

7.3.3 Erreurs de mesure

Des erreurs de mesure se produisent lorsqu'une réponse fournie diffère de la valeur réelle. Ces erreurs peuvent être attribuables aux répondants, à l'intervieweur, au questionnaire, à la méthode de collecte ou encore au système de traitement des données. Des efforts importants ont été déployés afin d'élaborer des questions pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 qui seraient compréhensibles, pertinentes et adaptées sur le plan culturel.

À la suite de la diffusion des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2017, un examen exhaustif du contenu a été mené. Cet examen a été réalisé par un groupe diversifié de chercheurs et de spécialistes du domaine provenant de Statistique Canada et de l'extérieur. Une analyse a été effectuée au sujet des questions qui fonctionnaient le mieux et qui étaient les plus efficaces pour produire des indicateurs valides. Ce processus s'est aussi prolongé par une recherche exhaustive de questions pertinentes à partir d'autres questions d'enquête uniformisées à Statistique Canada.

Les questions sélectionnées pour une possible inclusion dans le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 ont par la suite fait l'objet de plusieurs rondes d'essais qualitatifs au moyen d'interviews virtuelles individuelles avec les répondants dans différentes communautés partout au Canada, y compris à Iqaluit et à Yellowknife. La mise à l'essai a été menée auprès de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuit. Des essais qualitatifs du questionnaire d'enquête ont été menés par le Centre de ressources en conception de questionnaires (CRCQ) de Statistique Canada. À partir des résultats de ces essais, des ajustements ont été apportés au libellé des questions et aux enchaînements en vue de réduire l'erreur de mesure.

De nombreux autres moyens ont aussi été pris pour réduire de façon précise l'erreur de mesure, y compris le recours à des intervieweurs qualifiés, la formation exhaustive des intervieweurs en ce qui a trait aux procédures et au contenu de l'enquête, ainsi que l'observation et la supervision des intervieweurs, afin de déceler les problèmes de conception du questionnaire ou d'une mauvaise compréhension des instructions. De surcroît, les données entrantes ont été évaluées en temps réel afin de détecter les problèmes de conception du questionnaire ou de mauvaise compréhension des instructions. En effet, nous avons procédé à des changements sur la base des erreurs constatées dans les données transmises, ce qui constituait une nouvelle méthode de suivi pour le cycle de 2022 de l'EAPA et de l'EAPA-SIN.

7.3.4 Erreurs de traitement

Des erreurs de traitement peuvent se produire à diverses étapes du processus d'enquête, notamment lors de la programmation du questionnaire électronique, lors de la saisie des réponses par l'intervieweur ou par le répondant lui-même, lors du codage et lors de la vérification des données. Des procédures de contrôle de la qualité ont été appliquées à chaque étape du traitement des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 afin de réduire ce type d'erreur. La collecte des données a été réalisée au moyen d'un questionnaire électronique, soit administré par un intervieweur, soit rempli en ligne par le répondant. Un certain nombre de vérifications ont été intégrées au système afin d'avertir le répondant ou l'intervieweur en cas d'incohérence ou de valeurs inhabituelles, permettant ainsi de corriger ces incohérences ou erreurs immédiatement (voir la section 5.7).

À l'étape du traitement des données, une série précise de procédures et de règles de vérification a été utilisée afin de repérer et de corriger les incohérences entre les réponses fournies. Pour chaque étape du nettoyage des données, un ensemble de procédures systématiques complètes a été mis au point afin d'évaluer la qualité de chaque variable du fichier et d'apporter des corrections si nécessaire. Un aperçu des fichiers de sortie a été établi à chaque étape, et une vérification a été effectuée en comparant les fichiers à l'étape en cours et à l'étape précédente. La programmation de toutes les règles de vérification a fait l'objet d'essais avant d'être appliquée aux données. À titre d'exemples de vérification du traitement des données, mentionnons :

- l'examen de l'enchaînement des questions, y compris les séquences très complexes, afin de faire en sorte que les valeurs de sauts de questions ont été attribuées avec exactitude et qu'elles se distinguent des différents types de valeurs manquantes;
- l'examen qualitatif assidu des questions ouvertes et des réponses « Autre – Précisez » afin d'assurer un codage approprié et robuste;
- les opérations de codage par rapport aux classifications types;
- l'examen des variables dérivées par rapport aux variables de leur composante, afin d'assurer la programmation adéquate de la logique de calcul, y compris les calculs très complexes.

Voir la section sur le traitement des données du présent guide pour obtenir plus de détails (section 5).

8 Différences entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et d'autres sources de données

En raison de certaines différences entre la méthodologie utilisée pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, pour les cycles précédents de l'EAPA et l'EAPA-SIN et pour d'autres enquêtes de Statistique Canada, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données de diverses sources. Les sections qui suivent fournissent des renseignements sur les éléments ayant une incidence sur la comparabilité des données, fournissant ainsi aux utilisateurs de données des renseignements importants sur les facteurs à considérer au moment d'effectuer des analyses à l'aide des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN.

8.1 Différences entre l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 et le Recensement de 2021

L'échantillon de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 est sélectionné à partir des répondants ayant fourni des réponses précises au recensement. Des renseignements plus détaillés sur la façon dont les réponses du recensement ont été utilisées pour déterminer la population d'intérêt pour l'EAPA et l'EAPA-SIN sont fournis à la section 3 (conception de l'enquête).

Le recensement et l'EAPA sont deux sources importantes d'information sur les Autochtones qui se complètent l'une l'autre. L'EAPA repose sur des concepts qui sont abordés dans le recensement et comporte des questions plus approfondies pour produire des renseignements plus détaillés. Par exemple, les questions 33 à 37 du recensement fournissent des renseignements sur la scolarité (qui comprend l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent; l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers; l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'un collège ou d'un cégep; l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire; l'achèvement des études dans un domaine principal; et la province, le territoire ou le pays où les études ont été faites). L'ajout de renseignements provenant de l'EAPA offre l'occasion d'en apprendre davantage sur les études secondaires ainsi que sur la scolarité au niveau primaire, par exemple, le fait qu'un enfant âgé de 5 à 18 ans ait suivi un programme de développement de la petite enfance ou un programme préscolaire, qu'il ait fréquenté une école dans une réserve ou qu'il ait appris une langue autochtone à l'école.

L'EAPA et l'EAPA-SIN portent aussi sur des sujets ou des thèmes complets qui ne sont pas couverts par le recensement. Par exemple, l'EAPA fournit des renseignements détaillés sur la scolarité et la santé des peuples autochtones. L'EAPA-SIN donne l'occasion d'obtenir davantage de renseignements détaillés auprès des Inuit inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut sur leur expérience en matière d'emploi au sein du secteur public, leur intérêt pour un tel emploi, leurs plans pour présenter leur candidature, leur intérêt envers la formation et la langue de travail.

Même si, de par leur plan de sondage, le Recensement de 2021 et l'EAPA de 2022 couvrent la « population d'identité autochtone », l'EAPA de 2022 n'a pas porté sur la « population d'ascendance seulement » décrite à la section 3. (Les répondants au recensement qui ont déclaré une ascendance autochtone seulement ont fait partie de l'échantillon de l'EAPA parce qu'ils avaient une probabilité non négligeable de déclarer une identité autochtone à l'EAPA. Ces répondants ont été conservés dans l'ensemble de données de l'EAPA uniquement s'ils avaient déclaré une identité autochtone à cette enquête.)

Les comptes de population tirés de l'EAPA ou l'EAPA-SIN de 2022 pour certaines sous-populations peuvent différer de ceux obtenus à partir du recensement, et ce, même si l'univers de la population du recensement est restreint à celui de l'EAPA ou de l'EAPA-SIN. Le second calage décrit à la section 6.4 a fait en sorte que le nombre de personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone soit le même dans le recensement et l'EAPA, mais seulement pour certaines combinaisons de groupe autochtone, de région et de groupe d'âge. De même, le nombre de personnes de 15 ans et plus ayant déclaré avoir une identité inuite et étant inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut sera identique qu'il soit calculé à partir du recensement ou de l'EAPA-SIN, mais seulement pour certaines combinaisons de régions du Nunavut. Toutefois, les comptes de population peuvent différer pour d'autres sous-populations, qui n'ont pas été contrôlées lors du calage.

Par ailleurs, pour une même personne, l'identité autochtone déclarée et le fait d'être inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut peuvent, dans certains cas, différer entre l'EAPA et l'EAPA-SIN et le recensement. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les réponses à ces enquêtes peuvent différer.

8.1.1 Méthodes de collecte et effet de la déclaration par personne interposée

Dans la plupart des régions, les données du Recensement de 2021 ont été recueillies par autodénombrement. Les questionnaires ont été remplis en ligne ou sur papier et retournés par la poste. Pour les réserves indiennes et les régions éloignées, y compris toutes les communautés inuites, on a eu recours à des intervieweurs du recensement. Souvent, un membre du ménage a rempli le questionnaire du recensement pour tous les membres du ménage. On parle alors de déclaration par personne interposée.

Comme il est décrit à la section 4.2, les données de l'EAPA et de l'EAPA-SIN ont été recueillies, dans la plupart des cas, par autodéclaration au moyen d'un questionnaire électronique auprès de la personne sélectionnée. Puisque la personne contactée dans le cadre de l'EAPA et de l'EAPA-SIN n'est pas nécessairement celle qui a rempli le questionnaire du recensement, les réponses à des questions similaires peuvent varier.

8.1.2 Questionnaires différents

Les questions sur l'autodéclaration autochtone de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 et du Recensement de 2021 étaient identiques. Cependant, alors que l'EAPA et l'EAPA-SIN ne comportaient pas de question sur l'ascendance autochtone en 2022, la question 23 du recensement portait sur les origines ethniques ou culturelles et était immédiatement suivie de la question 24 sur l'autodéclaration de l'identité autochtone. Plusieurs origines autochtones étaient données à titre d'exemples à la question sur les origines ethniques ou culturelles du recensement. Cela a pu avoir une incidence sur les réponses fournies à la question 24 sur l'autodéclaration de l'identité autochtone.

8.1.3 Contextes différents

Le questionnaire du recensement pose un nombre limité de questions générales à l'ensemble de la population du Canada, alors que celui de l'EAPA et de l'EAPA-SIN est conçu précisément pour les Autochtones. Par conséquent, compte tenu du contexte plus précis de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, il se peut que le concept d'identité ait été mieux compris. Ainsi, il est possible que des personnes qui avaient déclaré être Autochtones dans le recensement aient pu se déclarer non-Autochtones dans l'EAPA et l'EAPA-SIN. À l'inverse, des personnes qui avaient déclaré être d'ascendance autochtone seulement lors du recensement peuvent avoir déclaré par la suite une identité autochtone à l'EAPA et l'EAPA-SIN.

8.1.4 Effet du temps

Le concept d'identité autochtone n'est pas nécessairement une caractéristique statique dans le temps. Les événements qui affectent les droits de certains groupes autochtones ou le changement de perception de la population face aux Autochtones peuvent influencer sur la façon dont les personnes répondent aux questions sur l'identité autochtone. Les personnes qui se considèrent d'ascendance autochtone seulement à un certain moment peuvent déclarer être Autochtones à un autre moment. Par ailleurs, une même personne peut se considérer comme étant membre d'une Première Nation à un certain moment, puis Métis à un autre.

8.2 Différences entre les cycles 2017 et 2022 de l'EAPA et l'EAPA-SIN

Plusieurs changements importants sont survenus entre les cycles de 2017 et de 2022 de l'EAPA et l'EAPA-SIN sur le plan du contenu. Cependant, on a utilisé une méthodologie semblable en 2017 et en 2022 notamment pour créer la base de sondage, tirer l'échantillon et faire la pondération.

8.2.1 Différences sur le plan méthodologique

La population cible de l'EAPA 2017 comprenait des personnes de 15 ans et plus uniquement tandis que celle de 2022 comprenait également des enfants âgés de 1 an à 14 ans. Les estimations devraient être comparables entre les deux cycles (2017 et 2022) pour les personnes de 15 ans et plus de la population cible de l'EAPA.

Du côté de l'EAPA-SIN, une différence importante entre les cycles de 2017 et de 2022 concerne la pondération et plus particulièrement l'étape du calage. En 2017, la pondération de l'EAPA et de l'EAPA-SIN a été faite séparément. Ainsi, l'EAPA-SIN avait des totaux de contrôle différents de ceux de l'EAPA. En effet, les totaux de contrôle pour le cycle de 2017 de l'EAPA-SIN étaient définis au niveau de la combinaison de la communauté du Nunavut et du groupe de scolarité (personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires quelconques et celles sans diplôme ou études). Pour le cycle de 2022, une seule pondération (et donc un seul calage) a été faite pour l'EAPA et l'EAPA-SIN ensemble. Les totaux de contrôle devaient alors être cohérents pour l'EAPA et l'EAPA-SIN. Ainsi, pour l'EAPA-SIN de 2022, le groupe de scolarité n'a pas été inclus dans la définition des totaux de contrôle (voir la section 6.4 pour obtenir plus de détails sur le calage de 2022). Ceci pourrait avoir des répercussions sur les comparaisons des estimations des deux cycles, particulièrement dans le cas des estimations liées à la scolarité.

Sur le plan méthodologique, le plus gros changement entre le cycle de 2017 et celui de 2022 concerne les indicateurs de qualité. Avant 2022, le coefficient de variation (c.v.) était utilisé pour rendre compte de la qualité des estimations sur le plan de leur erreur d'échantillonnage. Pour l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, l'intervalle de confiance (IC) de 95 % est plutôt utilisé à cette fin.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un IC de 95 % est un intervalle construit autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. Les IC présentés avec les estimations de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 sont produits selon des méthodes appropriées de telle sorte que leur couverture soit proche du taux nominal, c'est-à-dire de 95 %. Pour de plus amples détails au sujet des méthodes utilisées pour construire les intervalles de confiance pour de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, veuillez consulter l'annexe E.

L'utilisation des intervalles de confiance pour rendre compte de la qualité présente de nombreux avantages. Ils sont appropriés pour tous les types d'estimations. En revanche, les c.v. ne conviennent pas aux proportions estimées et aux estimations des différences, entre autres choses. De même, les IC fournissent une mesure objective de l'erreur d'échantillonnage sous une forme qui est facile à interpréter : voir l'annexe E pour plus de détails. Enfin, les IC indiquent qu'il y a une incertitude entourant l'estimation, et qu'il y a une gamme d'autres valeurs possibles qui pourraient avoir été obtenues si différents échantillons avaient été sélectionnés.

Les lecteurs peuvent consulter le document *Enquête auprès des peuples autochtones et l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022 : Guide de l'utilisateur du fichier analytique principal* pour obtenir des renseignements connexes sur l'utilisation des IC pour rendre compte de la précision des estimations d'enquête et les règles de diffusion liées à la qualité.

8.2.2 Changements apportés aux questions sur l'identité autochtone

Inuit inscrits en vertu d'une entente de revendication territoriale inuite

Cette question a été ajoutée au module sur l'identification de l'EAPA de 2017 et a été maintenue dans l'EAPA de 2022. Cette question a été posée uniquement aux personnes ayant déclaré être inuites. Elle a été placée avant celle sur le statut d'Indien inscrit et l'appartenance à une bande, pour améliorer la qualité des données.

Métis comme membre inscrit d'une organisation métisse ou d'un établissement métis

Cette question a été ajoutée au module sur l'identification de l'EAPA de 2022. Cette question a été posée uniquement aux personnes ayant déclaré être Métis.

9 Diffusion des données

9.1 Aperçu de la diffusion des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022

Les données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 ont été diffusées le 14 août 2024. Il y a eu une annonce dans *Le Quotidien*, le bulletin des publications officielles de Statistique Canada, présentant les faits saillants de l'article analytique et une annonce séparée dans *Le Quotidien* à propos de l'EAPA-SIN. Un ensemble de tableaux de données conçus pour accompagner l'article analytique a été rendu accessible sur le site Web de Statistique Canada. Un fichier analytique de l'EAPA et de l'EAPA-SIN est également accessible dans les [Centres de Données de Recherche](#) (CDR) et au moyen de l'outil d'accès à distance en temps réel (ADTR). D'autres tableaux de données personnalisés sont aussi disponibles sur la base du recouvrement des coûts. Par ailleurs, les conseillers au Programme de liaison avec les Autochtones de Statistique Canada distribueront des bulletins portant sur l'EAPA et répondront aux besoins en données de l'EAPA dans leurs régions.

9.2 Produits de données et services

Un rapport analytique sur les familles et les enfants, mettant l'accent sur les enfants, a été rendu disponible lors de la diffusion des données de l'enquête, le 14 août 2024, et a fourni des données sur les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit à l'échelle nationale, et lorsque possible, à l'échelle régionale.

Un fichier analytique de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 a été rendu disponible dans les CDR de Statistique Canada, partout au pays. Afin d'accéder au fichier, les chercheurs doivent subir un examen d'approbation par le comité de recherche et d'éthique. Leur utilisation des données doit se faire en conformité avec les politiques, lignes directrices et normes de Statistique Canada (par exemple, seules des estimations statistiques agrégées qui sont conformes aux dispositions relatives à la confidentialité de la *Loi sur la statistique* peuvent être diffusées à l'extérieur de Statistique Canada). Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme des CDR, voir la [Foire aux questions](#).

Le fichier analytique est accompagné du cliché d'enregistrement, de la syntaxe SAS, SPSS et Stata servant à télécharger le fichier, ainsi que de métadonnées sous forme d'un dictionnaire de données qui décrit chaque variable et fournit des fréquences pondérées et non pondérées. En outre, un Guide de l'utilisateur détaillé fournit aux chercheurs les lignes directrices dont ils ont besoin pour effectuer une analyse statistique des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022.

Un fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) sera également diffusé (probablement en 2025) et il permettra une utilisation plus vaste et directe des données par les chercheurs. Afin de donner une plus grande assurance en ce qui a trait à la non-divulgence des données confidentielles, le niveau de détail du FMGD n'est pas aussi précis que celui du fichier analytique conservé par Statistique Canada.

Statistique Canada projette d'avoir quatre ententes de partage de données ayant trait de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 avec chacune des régions inuites du Canada, soit avec : le Nunatsiavut (côte nord du Labrador), le Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région des inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Ces ententes sont une excellente méthode pour augmenter l'utilisation des données et rendre ces dernières plus accessibles. Seuls les répondants qui sont des Inuit et qui ont approuvé le partage de leurs données avec leur région respective feront partie du fichier de partage des données.

L'outil d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada constitue un autre moyen d'accéder au fichier de données. Il s'agit d'un service par abonnement payant offert aux clients rattachés à un établissement universitaire, à un ministère ou à un organisme sans but lucratif. L'ADTR est un outil d'accès à distance en ligne qui permet aux utilisateurs d'exécuter en temps réel des programmes SAS sur des ensembles de microdonnées situés dans un endroit centralisé et sécurisé. Les chercheurs qui utilisent l'ADTR n'ont pas directement accès aux microdonnées et ne peuvent pas consulter le contenu des fichiers. Grâce à un nom d'utilisateur et à un mot de passe, l'ADTR offre un accès jour et nuit aux résultats de l'enquête; il suffit d'avoir à sa disposition un ordinateur doté d'un accès à Internet. Des règles de confidentialité et des lignes directrices en matière de fiabilité sont appliquées de façon automatisée à toutes les demandes, ce qui élimine la nécessité d'une intervention manuelle et permet d'accéder rapidement aux résultats. Il est possible de joindre un agent de l'ADTR à statcan.dad-rtrdad-adtr.statcan@statcan.gc.ca ou de consulter [Système d'accès à distance en temps réel](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'obtenir un compte d'utilisateur.

En plus de ces produits de données et services, les clients peuvent demander des tableaux de données personnalisées auprès du Centre de la statistique et des partenariats autochtones de Statistique Canada, par courriel, au statcan.cispdatasupport-cspasoutienauxdonnees.statcan@statcan.gc.ca. Toutes les demandes personnalisées font l'objet d'un examen de confidentialité et les données agrégées sont arrondies avant d'être diffusées aux clients.

9.3 Produits analytiques

Un rapport analytique détaillé sur le thème des familles et des enfants, mettant l'accent sur les enfants, a été rendu disponible lors de la diffusion des données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022, le 14 août 2024. Ce rapport utilise les données de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 qui sont représentatives à l'échelle nationale pour examiner les renseignements démographiques autodéclarés, les situations des enfants autochtones dans le ménage, les conditions économiques, soit l'insécurité alimentaire et les besoins de base, les langues et la culture autochtones, la garde des enfants et la santé des enfants.

9.4 Produits de référence

Des renseignements sur l'EAPA sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada. Statistique Canada fournit une Base de métadonnées intégrée (BMDI) en ligne pour toutes les enquêtes qu'il mène, y compris de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022. L'objectif de la BMDI consiste à offrir au public des renseignements qui l'aideront à interpréter les données publiées par Statistique Canada. Les renseignements (aussi appelés métadonnées) servent à mieux faire comprendre les concepts de base qui définissent les données, y compris les variables et les classifications, les méthodes et enquêtes statistiques sous-jacentes, de même que les principaux aspects de la qualité des données. Un accès direct au [Questionnaire EAPA et EAPA-SIN 2022](#) est aussi fourni.

Par ailleurs, le présent guide est offert en ligne et fournit un examen détaillé du contenu de l'enquête, du plan d'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données, de la pondération des données, de la qualité des données, des différences entre de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 et d'autres sources de données, y compris le Recensement de la population de 2021, et des produits de diffusion de l'EAPA et de l'EAPA-SIN.

Dans le cas des chercheurs qui utilisent le fichier analytique des CDR de Statistique Canada, le document intitulé *l'Enquête auprès des peuples autochtones et l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022 : Guide de l'utilisateur du fichier analytique principal* peut être consulté. Le guide de l'utilisateur des CDR énonce en détail les concepts et les méthodes de l'enquête et fournit la marche à suivre pour utiliser le fichier de données. Il fournit également des lignes directrices détaillées pour la totalisation et l'analyse statistique, la façon d'appliquer les poids nécessaires aux données, des renseignements sur les progiciels disponibles et des lignes directrices pour la diffusion des données, notamment les règles d'arrondissement. Le processus d'évaluation de la fiabilité des estimations, tant quantitative que qualitative, est abordé plus longuement. Le guide de l'utilisateur des CDR décrit la structure du fichier de données en détail, y compris toutes les variables de base, les variables dérivées et les couplages de données avec le recensement. Un dictionnaire de données détaillé fournit des renseignements sur toutes les variables disponibles.

Enfin, un guide distinct, le *Guide de l'utilisateur du Fichier de microdonnées à grande diffusion* sera créé pour les utilisateurs du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'enquête. Il présentera les variables disponibles et comprendra un dictionnaire de données (livre de codes). Le guide portera aussi sur le processus d'estimation, l'utilisation de poids et les lignes directrices pour la totalisation, l'analyse statistique et la diffusion des données.

9.5 Contrôle de la divulgation

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Diverses règles de confidentialité sont appliquées à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données identificatoires.

Annexe A1 Sommaire des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022

Cette annexe présente une liste des thèmes, des modules et un sommaire des questions connexes de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2022.

Veillez prendre note que les renseignements détaillés liés à chaque question de l'enquête ne sont pas présentés. Veuillez consulter le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA-SIN de 2022 pour obtenir une liste complète des questions.

Thèmes

- Données démographiques
- Stabilité de la famille
- Appartenance, langue et culture
- Bien-être économique
- Santé
- Soutien aux familles
- Scolarité
- Traumatismes et discrimination
- Emploi

Sommaire des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones par thème

Données démographiques

- Identité autochtone : Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit
- Inuit inscrits en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit
- Indien inscrit ou Indien des traités en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada
- Membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne
- Membre inscrit d'une organisation métisse ou d'un établissement métis
- Composition du ménage
 - ▶ Nombre de membres du ménage demeurant à cette adresse
 - ▶ Liens entre les membres du ménage et le répondant
- Sexe et genre de l'enfant, de l'adulte et du répondant substitut sélectionné
- Orientation sexuelle de l'adulte sélectionné
 - ▶ Profil de la personne la mieux renseignée

Stabilité de la famille

- Antécédents familiaux
 - ▶ Enfants de moins de 18 ans qui vivent à l'extérieur de la maison
 - ▶ Raisons de leur absence
 - ▶ Liens avec la famille élargie
 - ▶ Déménagements hors de la maison depuis la naissance ou l'adoption
- Mobilité — lieu de résidence
 - ▶ Déménagement au cours des cinq dernières années

Appartenance, langue et culture

- Sentiment d'appartenance
 - ▶ À l'environnement géographique
 - ▶ À propos de l'identité autochtone
- Activités de récolte, artisanales ou culturelles — adultes
 - ▶ Activités — activités de récolte, artisanales et culturelles
 - ▶ Revenu provenant de la récolte, de l'artisanat et de l'art
- Activités — enfant
 - ▶ Activités
 - ▶ Activités culturelles autochtones
- Langue — adulte et enfant

Bien-être économique

- Sécurité alimentaire
 - ▶ Peur de manquer d'argent pour acheter d'autres aliments ou pour manger des repas équilibrés
 - ▶ Ne pas manger à sa faim
 - ▶ Perdre du poids en raison d'un manque d'argent pour acheter de la nourriture
 - ▶ Ressentir la faim, mais passer une journée entière sans manger
- Besoins de base
 - ▶ Revenu suffisant pour répondre aux besoins du ménage
 - ▶ Capacité de s'acquitter d'une dépense imprévue de 500 \$
- Logement
 - ▶ Logement nécessitant des réparations
 - ▶ Nombre de pièces dans le logement
 - ▶ Logement subventionné
- Sécurité du quartier
- Perception de sécurité par rapport à la criminalité lorsque vous marchez seul dans le quartier la nuit ou lorsqu'il fait noir
- Sources de revenu personnel
 - ▶ Sources de revenus
- Revenu personnel total
 - ▶ Estimation la plus exacte possible du revenu personnel total
- Revenu d'emploi
 - ▶ Total des salaires et traitements provenant d'un emploi ou d'une entreprise
- Technologies de l'information
 - ▶ Accès à Internet et son utilisation

Santé

- État de santé général et de santé mentale
- Grossesse et accouchement
 - ▶ Enceinte
 - ▶ Nombre d'enfants auxquels vous avez donné naissance
 - ▶ Nombre d'enfants engendrés
 - ▶ Âge à la naissance du premier enfant

- Santé maternelle
 - ▶ Expériences d'accouchement
- Taille et poids
 - ▶ Taille
 - ▶ Poids
 - ▶ Se considère comme ayant un excès de poids, ayant un poids insuffisant, ou ayant un poids normal
- Poids à la naissance
- Problèmes de santé chroniques — adulte
 - ▶ Problème de santé de longue durée
 - Asthme
 - Arthrite, excluant la fibromyalgie
 - Hypertension
 - Bronchite chronique, emphysème ou maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
 - Diabète
 - Maladie cardiaque
 - Ulcères intestinaux ou gastriques
 - Trouble intestinal
 - Trouble de l'humeur
 - Trouble anxieux
 - Cancer
- Problèmes de santé chroniques — enfant
 - ▶ Problème de santé de longue durée
 - Asthme
 - Allergies respiratoires
 - Intolérance au lactose ou difficulté à digérer le lait
 - Allergies alimentaires ou liées au système digestif
 - Infection à l'oreille ou problèmes d'oreille
 - Déficience visuelle
 - Trouble de la parole ou du langage
 - Troubles émotionnels, psychologiques ou nerveux
 - Trouble d'apprentissage
 - Trouble déficitaire de l'attention ou trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, également connu sous le nom de TDA ou TDAH
- Blessures
 - ▶ Blessé au cours des 12 derniers mois
 - ▶ Type de blessure
- Habitudes alimentaires — adulte et enfant
- Usage du tabac
 - ▶ Habitudes de consommation de cigarettes
 - ▶ Consommation de cigarettes à l'intérieur de la maison
 - ▶ Usage de cigarette électronique ou de dispositif de vapotage
- Consommation d'alcool
 - ▶ Habitudes de consommation d'alcool

- Consommation de drogues
 - ▶ Consommation de cannabis (au cours des 12 derniers mois)
 - ▶ Consommation de drogues illicites (au cours des 12 derniers mois)
 - ▶ Consommation de médicaments sous ordonnance à des fins récréatives (au cours des 12 derniers mois)
- Dépistage de maladies
 - ▶ Mammographie
 - ▶ Test Pap
 - ▶ Dépistage du cancer colorectal
- Consultations à propos de la santé mentale — adulte, enfant de 6 à 14 ans
- Suicide
 - ▶ A sérieusement envisagé le suicide au cours des 12 derniers mois
 - ▶ A sérieusement tenté de se suicider au cours des 12 derniers mois
- État de santé général
 - ▶ Médecin de famille régulier
 - ▶ Vaccins de routine (réguliers) (enfant)
 - ▶ Enfant ayant eu un diagnostic de COVID-19 ou résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19
- Santé bucco-dentaire — adulte et enfant
- Activité physique
- Incapacité
 - ▶ Difficultés à faire certaines activités (problème de santé de longue durée)
 - ▶ Fréquence à laquelle ces difficultés limitent les activités
- Incidence de la pandémie de COVID-19 sur la santé

Soutien aux familles

- Mode de garde
 - ▶ Types de modes de garde actuellement utilisés et leurs coûts (ou raison de ne pas utiliser un mode de garde)
 - ▶ Satisfaction à l'égard des modes de garde actuellement utilisés, plus particulièrement sur le plan de la pertinence culturelle
 - ▶ Obstacles au mode de garde préféré
 - ▶ Nombre d'heures de fréquentation de l'enfant dans chacun des modes de garde
- Accès aux services
 - ▶ Principe de Jordan
 - ▶ Initiative : Les enfants inuits d'abord

Scolarité

- Scolarité — adulte
 - ▶ Plus haut niveau d'études primaires ou secondaires
 - ▶ Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
 - ▶ Fréquente actuellement une école secondaire ou suit un programme d'équivalence d'études secondaires
 - ▶ Économies en vue des études postsecondaires d'un enfant
- Études postsecondaires

- Scolarité – enfant et jeune
 - ▶ Niveau de fréquentation scolaire actuel, ou le plus haut niveau atteint
 - ▶ Nombre d'écoles fréquentées, raison du changement d'école
 - ▶ Description de l'école sur le plan de la culture autochtone (p. ex. langues autochtones enseignées)
 - ▶ Rendement scolaire de l'enfant
 - ▶ Participation de la famille à l'école et aux études de l'enfant
 - ▶ Abandonner les études et les reprendre, raisons

Traumatismes et discrimination

- Séparation de la famille
 - ▶ Fréquentation d'un pensionnat indien par le répondant ou les membres de sa famille
 - ▶ Expérience en tant qu'enfant placé sous la garde d'un organisme de protection de l'enfance ou placé en foyer d'accueil.
- Femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées
 - ▶ Présence de femmes, de filles et de personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées dans la vie de la personne ainsi que son lien avec ces dernières
- Discrimination vécue en raison de l'identité autochtone
- Victimisation
 - ▶ Possibilité que le répondant ait été victime d'agression physique ou sexuelle au cours des 12 derniers mois
 - ▶ Lien entre le contrevenant et le répondant

Emploi

- Activités sur le marché du travail
 - ▶ A occupé un emploi ou a travaillé pour son entreprise la semaine dernière
 - ▶ Emploi ou entreprise dont vous vous êtes absenté la semaine dernière
- Situation d'activité sur le marché du travail
 - ▶ À la recherche d'un emploi
 - ▶ Veut un emploi de plus ou moins 30 heures par semaine
- Catégorie de travailleur
 - ▶ Employé ou travailleur autonome
- Industrie et profession
- Nombre habituel d'heures travaillées
- Répercussions des soins aux enfants sur l'emploi
- Répercussions de la pandémie de COVID-19
- Questions sur l'identification des incapacités

Annexe A2 Résumé des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut de 2022

Cette annexe présente un sommaire des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut de 2022 (EAPA–SIN). Veuillez prendre note que les renseignements détaillés liés à chaque question de l'enquête ne sont pas présentés. Veuillez-vous consulter le questionnaire de l'EAPA et l'EAPA–SIN de 2022 pour obtenir une liste complète des questions.

Sommaire des questions de l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut

- Confiance dans les institutions publiques
- Disponibilité pour un emploi au gouvernement
 - ▶ Occupait un emploi au gouvernement ou à une municipalité du Nunavut la semaine dernière
 - ▶ Prévoit rester au sein de la fonction publique pendant les deux prochaines années
- Emploi antérieur dans la fonction publique
- Employés supplémentaires et enseignants suppléants
- Emploi permanent
- À la recherche d'un emploi
- Participation au marché du travail
 - ▶ Voulait un emploi la dernière semaine
- Mobilité de la main-d'œuvre
 - ▶ Prêt à déménager pour améliorer les perspectives d'emploi ou de carrière
- Intérêt pour un emploi au sein du secteur public
 - ▶ Souhaite travailler pour le gouvernement ou une municipalité du Nunavut au cours des deux prochaines années
- Candidatures antérieures à un poste au sein du secteur public
 - ▶ A déjà postulé un emploi au gouvernement ou à une municipalité au Nunavut
 - ▶ A éprouvé des difficultés ou a été confronté à des défis en posant sa candidature à un poste au gouvernement ou à une municipalité au Nunavut
- Possible candidature à un poste dans le secteur public au cours des 12 prochains mois
 - ▶ Prévoit poser sa candidature à un emploi au gouvernement ou à une municipalité au Nunavut au cours des 12 prochains mois
- Préparation postsecondaire et formation à distance
 - ▶ A participé à des ateliers, des programmes ou des activités conçus spécifiquement pour aider les étudiants autochtones à s'adapter aux études postsecondaires ou à les réussir
 - ▶ A suivi des cours postsecondaires sur Internet ou par une autre méthode d'enseignement à distance
- Compétences et formation
 - ▶ A suivi des cours, des ateliers, des séminaires ou une formation pour perfectionner ses compétences
- Intérêt pour la formation en vue de travailler dans le secteur public
 - ▶ Intérêt pour la formation axée sur les compétences dans un domaine précis pour aider à obtenir un emploi au gouvernement ou à une municipalité
- Formation préalable à l'emploi
 - ▶ Type de soutien qui serait utile pour suivre ce type de formation

- Projets d'études
 - ▶ Prévoit faire des études pouvant mener à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade
 - ▶ Prévoit participer au programme Nunavut Sivuniksavut
 - ▶ A éprouvé des difficultés ou a été confronté à des défis qui l'empêchent de continuer ses études
 - ▶ Difficultés et défis
- Expérience en matière de compétences
 - ▶ Expérience :
 - Leadership et gestion de projet
 - Utilisation des compétences en calcul
 - Lecture et écriture
 - Recherche ou analyse de l'information
 - Instruction ou enseignement
 - Interprétation ou traduction
 - Activités dans la nature
- Maîtrise des langues pour le travail
- Revenu de retraite

Annexe B Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Le tableau ci-après résume les catégories de réponses supplémentaires qui ont été ajoutées à certaines questions de l'EAPA pendant le codage des données pour les questions comportant une catégorie « Autre – Précisez ».

Tableau B.1

Enquête auprès des peuples autochtones : Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Thème/Indicateur	Questions	Catégories supplémentaires
Données démographiques		
Liens entre les membres du ménage et le répondant	HC_Q15D — Autre, sans lien de parenté — Précisez le lien	Ami/amie Partenaire amoureux
Personne la mieux renseignée — Travaille actuellement, est aux études ou a une autre activité	PMK_Q20 — Précisez l'autre activité	Aide financière Sans emploi
Personne la mieux renseignée — Conjoint/conjointe ou partenaire — Travaille actuellement, est aux études ou a une autre activité	PMK_Q35 — Précisez l'autre activité	Sans emploi
Appartenance, langue et culture		
Une personne aide l'enfant à comprendre la langue et la culture des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	ACT_Q095 — Une autre personne — Précisez	Famille d'accueil Organisations communautaires ou programmes Ami personnel/amie personnelle ou ami/amie de la famille Autres parents
Santé		
Type de cancer pour lequel vous avez reçu un diagnostic	CC1_Q95 — Précisez l'autre type de cancer	Leucémie Lymphome Thyroïde Rein Vésicule Estomac
Autres problèmes de santé de longue durée — enfant	CC2_Q70 — Précisez les autres problèmes de santé	Incapacité lié au développement ou trouble du développement Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale Problèmes cardiaques Eczéma or psoriasis
Types d'aide que l'enfant reçoit pour ses problèmes de santé émotionnelle, comportementale, mentale ou spirituelle	CMH2_Q20 — Précisez autre	Soutien des enseignants, du personnel scolaire Professionnel de la santé
Raisons de ne pas avoir accès à un médecin régulier	GH2_Q10 — Précisez l'autre raison	A déménagé récemment, n'en a pas encore trouvé un Sur une liste d'attente ou à la recherche d'un nouveau médecin N'a pas besoin d'un médecin régulier
Raisons pour lesquelles les soins n'ont pas été reçus	GH2_Q20 — Précisez les autres raisons	Insatisfait de la qualité des soins offerts En attente ou n'a pas reçu de réponse à une demande de soins de santé

Tableau B.1
Enquête auprès des peuples autochtones : Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Thème/Indicateur	Questions	Catégories supplémentaires
Raisons pour lesquelles l'enfant n'a pas reçu les vaccins de routine (réguliers)	GH2_Q35 - Précisez les autres raisons	Les parents ont choisi de ne pas donner les vaccins à l'enfant Raisons médicales de ne pas recevoir de vaccins
L'enfant a consommé l'un des aliments suivants dans son biberon	EH3_Q25 — Précisez autre	Jus (non précisé s'il s'agit de jus de fruits à 100 %)
Soutien aux familles		
Raison principale pour laquelle vous n'utilisez pas régulièrement un mode de garde régulier	CHC_Q15 — Précisez l'autre raison principale	Souhaiterait un mode de garde, mais n'en a pas besoin en ce moment
Une personne apparentée garde l'enfant	CHC_Q35 — Autre — Précisez le lien de parenté	Une tante ou un oncle
Principaux obstacles à l'utilisation du mode de garde privilégié pour l'enfant	CHC_Q80 — Précisez l'autre raison	Non disponible dans la communauté
Raison pour laquelle aucune demande de services n'a été faite aux termes du principe de Jordan	SER_Q15 — Précisez l'autre raison	N'était pas au courant ou ne savait pas comment faire une demande En attente du statut d'Indien aux termes de la Loi sur les Indiens
Types de produits, services ou soutiens demandés aux termes du principe de Jordan	SER_Q20 — Précisez les autres types de produits, services ou soutiens	Soutiens sociaux Aide pour travaux ménagers Transport et hébergement Alimentation et vêtements
Raison de ne pas avoir présenté une demande de services dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord	SER_Q40 — Précisez les autres raisons	N'était pas au courant ou ne savait pas comment présenter une demande
Types de produits, services ou soutien demandés dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord	SER_Q45 — Précisez les autres types de produits, services ou soutien	Aide pour travaux ménagers Alimentation et vêtements
Scolarité		
Raisons pour lesquelles l'enfant n'a pas l'aide supplémentaire ou le tutorat nécessaire	EDC_Q095 — Précisez l'autre raison	L'enfant refuse le tutorat Recherche un tuteur, n'a pas encore trouvé L'enfant reçoit de l'aide de la famille ou de l'école
Raisons pour lesquelles l'enfant a manqué l'école	EDC_Q130 — Précisez l'autre raison	Santé mentale, bien-être Participe à une autre activité parascolaire Fatigue, a des problèmes de sommeil COVID-19
Raisons pour lesquelles l'enfant a quitté l'école	EDC_Q140 — Précisez l'autre raison	COVID-19
Raison principale pour laquelle les études postsecondaires ne sont pas terminées	PSE_Q40 — Précisez la raison principale	COVID-19
Traumatismes et discrimination		
Types de situations dans lesquelles vous avez été victime de discrimination au cours des cinq dernières années	DIS_Q05 — Précisez les autres situations	Pendant un voyage, y compris à l'aéroport, à l'hôtel, etc. Milieu social, rassemblement et événement En public, par la société en général

Tableau B.1
Enquête auprès des peuples autochtones : Catégories de réponses supplémentaires créées pour les questions « Autre – Précisez »

Thème/Indicateur	Questions	Catégories supplémentaires
Lien entre le répondant et les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées	MMIW_Q10 — Autre — Précisez le lien	Connaissance
		Famille élargie
		Père, grand-père, fils, frère, petit-fils
		Oncle, neveu
Lien entre le contrevenant et le répondant — au cours d'un seul incident	VIC_Q35A — Précisez l'autre lien	Client au travail
Lien entre le contrevenant et le répondant — au cours de plusieurs incidents	VIC_Q35B — Précisez l'autre lien	Client au travail
Emploi		
Répercussions des responsabilités en matière de garde d'enfants sur l'emploi	CCIE_Q25 — Précisez les autres répercussions	Congé parental ou congé de maternité
		À la maison avec l'enfant
		Arrangements flexibles au travail
		En congé

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

Le tableau ci-après résume les catégories de réponses supplémentaires qui ont été ajoutées à certaines questions de l'EAPA-SIN pendant le codage des données pour les questions comportant une catégorie « Autre – Précisez ».

Tableau B.2
Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut : catégories de réponse supplémentaires créées pour les questions de type « Autre – Précisez »

Thème/Indicateur	Question	Catégories supplémentaires
Compétences		
Raisons pour lesquelles la personne n'a pas suivi de formation au cours des 12 derniers mois	SAT_Q020	COVID-19
Supplément sur les Inuit du Nunavut		
Raisons pour lesquelles la personne n'est pas intéressée à travailler au gouvernement ou à une municipalité au Nunavut	NIGE_Q35	Santé, santé mentale ou incapacité
		Âge avancé ou retraite
		Actuellement ou prochainement aux études
Supplément sur les Inuit du Nunavut		
Types de difficultés ou défis rencontrés au moment de poser sa candidature à un emploi au gouvernement ou à une municipalité au Nunavut	NPAG_Q15	Candidature rejetée en raison d'un dossier criminel
		Nombre limité de postes offerts

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut, 2022.

Annexe C Classifications types utilisées pour l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut de 2022

Principal domaine d'études : Classification des programmes d'enseignement

Les répondants à enquête ont fourni des renseignements sur le principal domaine d'études pour le plus haut certificat, diplôme ou grade qu'ils ont obtenu. Les réponses ont été codées selon la [Classification des programmes d'enseignement](#) (CPE) Canada 2021.

La CPE a été élaborée en 1980 par le National Center for Educational Statistics (NCES) aux États-Unis. Des mises à jour ont été diffusées par le NCES en 1985, en 1990, en 2000, en 2010 et en 2020. La CPE Canada 2021 est la quatrième version canadienne de cette classification; les autres étant la CPE Canada 2000, 2011 et 2016. La CPE est conçue pour classer les programmes d'enseignement. La CPE est organisée selon le domaine d'études. À Statistique Canada, un domaine d'études est défini comme « la discipline ou le domaine d'apprentissage ou de formation ».

Industrie et profession : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et Classification nationale des professions

Les répondants de l'enquête ont fourni des renseignements à propos de leur profession et de l'industrie dans laquelle ils ont travaillé pendant la semaine de référence de l'enquête. Les réponses ont été codées au moyen du [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#) (SCIAN) Canada et de la [Classification nationale des professions](#) (CNP). Les données ont été codées selon le niveau de détail à quatre chiffres du SCIAN et à cinq chiffres de la CNP et selon les versions courantes ou émergentes de ces systèmes de classification, comme suit :

SCIAN — le groupe est le troisième niveau hiérarchique du SCIAN 2022 et consiste en un code à quatre chiffres.

CNP — le groupe de base est cinquième niveau hiérarchique de la CNP 2021 et consiste en un code à cinq chiffres.

Le SCIAN est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, ainsi qu'un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Le SCIAN Canada 2022 version 1.0 comporte 20 secteurs, 99 sous-secteurs, 323 groupes, 694 classes et 923 classes canadiennes et remplace le SCIAN Canada 2017 version 3.0. La version 1.0 du SCIAN 2022 constitue la plus importante révision du SCIAN depuis 2002. Elle comprend un grand nombre de révisions liées à l'économie numérique, en plus d'autres changements dans divers domaines. Certains éléments de la classification ont été repris, alors que d'autres ont été scindés, ventilés, fusionnés ou transférés. Cette norme a été approuvée comme norme ministérielle le 30 juillet 2021.

La CNP est la taxonomie et le cadre organisationnel reconnu à l'échelle nationale des professions sur le marché du travail canadien. La CNP est conçue pour classer les données sur les professions tirées d'enquêtes statistiques. La CNP fournit un cadre organisationnel qui catégorise l'éventail des activités des professions au Canada. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les regrouper sous un même titre à des fins de classement. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. La CNP 2021 est la mise à jour de la CNP 2016. La CNP a été élaborée et est gérée dans le cadre d'un partenariat de collaboration entre Emploi et Développement social Canada et Statistique Canada. La CNP 2021 version 1.0 remanie la structure du « niveau de compétence » en introduisant une nouvelle catégorisation représentant le niveau de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER) requis pour une profession. La CNP 2021 version 1.0 présente également une nouvelle structure hiérarchique à cinq chiffres, par rapport à une structure hiérarchique à quatre chiffres dans les versions précédentes de la classification.

Langues autochtones

Pour le codage des langues autochtones saisies dans l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) et l'Enquête auprès des peuples autochtones – Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA–SIN) de 2022, l'enquête a utilisé les catégories de langues utilisées pour le Recensement de 2021. Au total, 60 catégories de langues autochtones ont été utilisées, provenant d'une combinaison de niveau élevé et de niveau détaillé des langues utilisées dans le cadre du recensement. Le lien suivant fournit de plus amples renseignements : [Liste des langues 2021 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca).

La liste complète de langues à partir de laquelle les répondants pouvaient choisir et qui consistait en une section de langue plus détaillée, au lieu de catégories de langue de haut niveau seulement (p. ex. les langues algonquines par rapport à la langue crie), a entraîné une augmentation du nombre de langues autochtones déclarées à l'enquête.

Selon les données du Recensement de 2021, le nombre d'Autochtones au Canada qui ont déclaré qu'ils pouvaient parler une langue autochtone suffisamment bien pour tenir une conversation en 2021 a diminué par rapport à 2016. Il s'agit de la première baisse depuis que des données comparables ont commencé à être recueillies en 1991. Consultez l'article [Les langues autochtones au Canada](#).

L'ensemble de données de l'EAPA et de l'EAPA–SIN comprendra des données supplémentaires sur les personnes ayant appris une langue autochtone, mais qui n'ont pas la capacité de soutenir une conversation. De plus, il présentera des renseignements sur l'exposition aux langues autochtones, sur la façon dont les langues autochtones sont apprises et sur l'auto-évaluation de l'importance des langues autochtones.

Annexe D Glossaire des termes de l'EAPA et de l'EAPA-SIN

A

Accord du Nunavut (anciennement connu sous le nom d'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut)

Un accord qui sert de traité moderne entre les Inuit du Labrador, la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada. L'accord porte sur l'utilisation des terres, la gestion, ainsi que la propriété des ressources des régions dans le nord du Labrador. L'accord a été signé en janvier 2005, et il est entré en vigueur en décembre 2005.

B

Bande indienne

Groupe d'**Indiens de l'Amérique du Nord** pour qui des terres ont été mises de côté et dont l'argent est détenu par la Couronne. Chaque bande a son propre conseil de bande, qui comprend habituellement un ou plusieurs chefs et plusieurs conseillers. Les membres de la communauté choisissent le chef et les conseillers lors d'une élection ou parfois selon la coutume. Les membres d'une bande partagent généralement des valeurs, des traditions et des pratiques communes qui sont enracinées dans leur patrimoine ancestral. Aujourd'hui, de nombreuses bandes préfèrent l'appellation **Premières Nations**.

Base de données, ensemble de données

Répertoire structuré de faits et de renseignements portant sur un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur, et structuré de façon à être facilement accessible par les différents programmes d'applications statistiques.

Base de sondage

Liste, carte ou spécification conceptuelle des unités qui constituent la **population** d'enquête, à partir de laquelle des personnes peuvent être sélectionnées. Il s'agit, par exemple, d'un répertoire téléphonique ou du répertoire d'une ville ou encore d'une liste de membres d'une association particulière ou d'un groupe particulier.

Bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales inscrit en vertu d'un accord sur les revendications territoriales

Inuk apparaissant sur la liste d'inscription d'une des quatre régions des revendications territoriales inuites. Cette personne a droit aux avantages décrits dans chaque accord sur les revendications territoriales.

C

Cancer colorectal

Tumeur maligne qui apparaît dans le côlon (gros intestin) et/ou le rectum.

Cégep

Collège d'enseignement général et professionnel. Un établissement d'enseignement postsecondaire financé par des fonds publics fréquenté après le secondaire et avant l'université, qui est exclusif au système d'éducation de la province du Québec.

Centres de données de recherche

Le Programme des centres de données de recherche (CDR) permet aux chercheurs d'accéder aux **microdonnées** d'enquêtes sur la population et auprès des ménages dans un environnement sécurisé géré par Statistique Canada. Le Programme des CDR s'inscrit dans une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines et d'un consortium universitaire visant à favoriser le renforcement des capacités de recherche sociale du Canada et d'appuyer le milieu de recherche sur les politiques. Le programme est aussi soutenu par la Fondation canadienne pour l'innovation et les Instituts de recherche en santé du Canada.

Centre de population

Le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine » qui a été utilisé dans le cadre du **Recensement de la population** jusqu'en 2006. Un centre de population a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré.

Les centres de population sont classés en trois groupes, selon la taille de leur population :

- Les petits centres de population, comptant une population de 1 000 à 29 999 habitants;
- Les moyens centres de population, comptant une population de 30 000 à 99 999 habitants;
- Les grands centres de population, comptant une population de 100 000 habitants et plus.

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Le certificat universitaire est habituellement décerné à l'issue d'un programme d'un an et offert dans la plupart des champs d'études. Cette désignation s'applique lorsqu'un certificat d'enseignement est accordé par un ministère de l'Éducation provincial à un établissement accrédité. Cela comprend les certificats ou les diplômes accordés par une association professionnelle si les cours ont été suivis à l'université, mais un baccalauréat n'était pas un préalable, par exemple dans les domaines tels que la comptabilité, les banques, les assurances ou l'administration publique. Au Québec, un diplôme de premier cycle serait inclus ici.

Coefficient de variation

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si toute la population avait été mesurée. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'**erreur** est inévitable. Le coefficient de variation (c.v.) est une façon d'exprimer l'**erreur d'échantillonnage** liée à une **estimation**. Tout d'abord, une **erreur type** ou **erreur** « moyenne » pour l'**estimation** est calculée. Le c.v. est obtenu en divisant l'**erreur type** de l'**estimation** par l'**estimation** proprement dite, la fraction qui en résulte étant exprimée en pourcentage. Plus le c.v. est faible, plus la **qualité des données** est élevée (voir **Marge d'erreur**).

Cogner-Parler-Appeler

La méthode « Cogner, Parler, Appeler » est une méthode similaire à l'IPAO (interview sur place assistée par ordinateur) allégée plus, selon laquelle les intervieweurs rendent visite à des personnes sélectionnées, mais contrairement à l'IPAO allégée plus, une interview est prévue immédiatement avec le répondant.

Confidentialité

Résultat d'un rapport de confiance implicite entre la personne qui fournit les renseignements et la personne ou l'organisation qui les recueille. Ce rapport repose sur l'assurance que les renseignements ne seront pas divulgués sans la permission de la personne. En vertu de la **Loi sur la statistique**, les renseignements qui permettent d'identifier une personne, une entreprise ou une institution ne peuvent pas être divulgués sans que ces personnes, entreprises ou institutions le sachent ou y consentent.

Conjoint/conjointe de fait

Désigne deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple, mais qui ne sont pas mariées légalement l'une à l'autre.

Contrôle

Processus qui permet de veiller à ce que les **données** d'enquête soient exactes, complètes et uniformes. Un ensemble de règles ou de conditions de contrôle s'applique à un **ensemble de données**. Les **données** qui ne respectent pas les conditions sont examinées et corrigées au besoin.

Convention définitive des Inuvialuit

La convention est entrée en vigueur le 25 juillet 1984; il s'agissait de la première revendication territoriale faisant l'objet d'un règlement aux Territoires du Nord-Ouest. La convention définit la région désignée des Inuvialuit (RDI) qui couvre environ 435 000 kilomètres carrés dans le secteur du delta du Mackenzie, de la mer de Beaufort et du golfe Amundsen et comprend une partie de Yukon.

Convention de la Baie James et du Nord québécois (Nunavik)

La Convention de la Baie James et du Nord québécois a été signée le 11 novembre 1975. La convention porte sur l'utilisation des terres, la gestion, ainsi que la propriété des ressources dans la baie James, la baie d'Hudson, le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava ainsi que dans une partie du nord du Labrador et une région extracôtière adjacente au Labrador.

Couverture

Il s'agit de la mesure dans laquelle chaque personne ou unité devant être incluse dans une enquête ou un recensement est en effet dénombrée et dénombrée une seule fois. Des **erreurs** de couverture se produisent lorsque des personnes ou des unités de l'enquête ou du recensement sont laissées de côté (sous-dénombrement) ou dénombrées plus d'une fois (surdénombrement). Des études sont souvent menées par Statistique Canada pour produire des **estimations** du sous-dénombrement et du surdénombrement d'une enquête ou d'un recensement donné ou pour examiner des questions connexes. Par exemple, Statistique Canada a étudié et analysé la mesure dans laquelle l'utilisation du téléphone cellulaire a des répercussions sur la couverture dans le cas des enquêtes par téléphone.

COVID-19

Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Il s'agit d'une maladie infectieuse causée par le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2), voir : [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#).

D

Dans une réserve ou hors réserve

La catégorie « dans une réserve » comprend huit types de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliées aux Premières Nations ou aux bandes indiennes : réserve indienne (IRI), établissement indien (S-É) [sauf les deux établissements indiens de Champagne Landing 10 et de Kloo Lake du Yukon], le Indian government district (IGD), terres réservées aux Cris (TC), terres réservées aux Naskapis (TK), Nisga'a land (NL), Tsawwassen lands (TWL) et Tla'amin lands (TAL).

La catégorie « Hors réserve » comprend toutes les SDR au Canada non définies comme étant « dans une réserve ».

Difficulté d'apprentissage ou trouble d'apprentissage

Il s'agit d'un problème jugé associé à un dysfonctionnement neurologique qui est caractérisé par une incapacité à maîtriser une compétence, comme la lecture ou le calcul numérique. Ce problème affecte l'apprentissage chez les personnes qui démontrent autrement au moins des capacités moyennes essentielles à la réflexion ou au raisonnement.

Diffusion

Processus visant à fournir des produits et des services statistiques au grand public et à des utilisateurs de **données** précis. Statistique Canada diffuse les **données** et les analyses sous forme de résultats d'enquête, de rapports de recherche, de documents techniques, de périodiques, de produits du recensement et de recueils de recherches. Les produits en ligne vont de 1996 à aujourd'hui. Des **données** historiques peuvent être retrouvées au moyen du catalogue de la bibliothèque. Les **données** de Statistique Canada sont aussi distribuées par l'entremise d'un réseau approuvé de bibliothèques de dépôt. L'objectif des activités de diffusion est de fournir des **données** pertinentes rapidement, selon des formats utiles et des modes accessibles. Les activités en place pour appuyer la diffusion des produits comprennent les services de consultation offerts aux clients, le marketing, les promotions, la formation des utilisateurs et d'autres services à la clientèle.

Donnée

Observations et mesures recueillies au moyen d'une enquête, d'un recensement ou d'une autre étude. Faits ou chiffres à partir desquels on peut tirer des conclusions.

Donnée administrative

Les données administratives sont des renseignements recueillis par d'autres organismes gouvernementaux et entreprises du secteur privé à leurs propres fins, qui sont par la suite utilisés par Statistique Canada pour atteindre de façon efficace les objectifs prévus dans son mandat. Statistique Canada traite toutes les données permettant d'identifier une personne, une entreprise ou une organisation de façon strictement confidentielle.

E

Écart type

Mesure de l'écart ou de la dispersion d'un **ensemble de données** par rapport à la moyenne. Il s'agit de la mesure de dispersion la plus largement utilisée. En ce qui concerne les mathématiques, l'écart type correspond à la racine carrée de la **variance**.

Échantillonnage

Processus de sélection d'une partie de la **population** à observer, afin d'estimer un élément d'intérêt concernant l'ensemble de la **population**. Parmi les exemples de différentes méthodes d'échantillonnage figurent : l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage aléatoire stratifié, l'échantillonnage en grappes, l'échantillonnage à plusieurs phases, et l'échantillonnage à plusieurs degrés.

Enquête nationale auprès des ménages

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) a eu lieu en 2011, en remplacement du questionnaire détaillé du recensement, plus largement connu sous le nom de questionnaires du recensement 2B et 2D. L'ENM visait à recueillir des **données** sociales et économiques sur la population canadienne. L'objectif de l'ENM était de fournir des **données** à de petits niveaux géographiques et pour de petits groupes de population. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ENM de 2011, veuillez consulter : [Recensement de la population](#).

Enquête postcensitaire

Il s'agit d'une enquête dans laquelle toutes les **unités sondées** sont sélectionnées à partir de leurs réponses au **Recensement de la population**. Ces enquêtes sont généralement menées peu après le recensement.

Enregistrement

Il s'agit des **données** d'une **unité répondante** individuelle qui fait partie d'un fichier comportant des **données** pour toutes les **unités répondantes** d'une enquête.

Ensemble de données, base de données

Répertoire structuré de faits et de renseignements portant sur un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de **données** d'enquête ou de **données** administratives, conservé dans un ordinateur, et structuré de façon à être facilement accessible par les différents programmes d'applications statistiques.

Erreur

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, on utilise les résultats de l'échantillon pour estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. L'exactitude d'une telle **estimation** représente une mesure de la façon dont l'**estimation** diffère du chiffre exact ou « véritable ». Les écarts par rapport aux chiffres véritables sont appelés « erreurs ». Elles peuvent provenir de nombreuses sources, mais peuvent être regroupées en quelques grandes catégories : **erreur de couverture**, **erreur d'échantillonnage**, **erreur due à la non-réponse**, **erreur de réponse** et **erreur de traitement**.

Erreur de couverture

Les erreurs de couverture ont trait aux personnes ou aux unités laissées de côté par l'enquête (sous-dénombrement) ou dénombrées plus d'une fois (surdénombrement).

Erreur d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage font référence au fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la **population** totale. La différence

est appelée erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « **erreur type** ».

Erreur de réponse

Les erreurs de réponse indiquent qu'une réponse peut ne pas être tout à fait exacte. Le **répondant** peut avoir mal interprété la question ou peut ne pas connaître la réponse, par exemple, si elle concerne un membre du ménage absent.

Erreur de traitement

Les erreurs de traitement comprennent les erreurs commises lors de la saisie des **données**, du codage, de la totalisation ou d'autres formes de manipulation des **données**.

Erreur due à la non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse se produisent lorsqu'il est impossible d'obtenir un questionnaire dûment rempli d'une personne, d'un ménage ou d'une organisation. Même s'il est possible d'effectuer certains ajustements pour tenir compte des **données** manquantes pendant le traitement, la non-réponse signifie inévitablement une perte d'exactitude.

Erreur type

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. L'**erreur d'échantillonnage** fait référence au fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la **population** totale. La différence est appelée **erreur d'échantillonnage**. L'**erreur d'échantillonnage** réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « erreur type ».

Estimation

Il s'agit de l'utilisation des résultats de l'échantillon pondéré pour estimer les caractéristiques de la **population** totale.

F

Fibromyalgie

Affection caractérisée par des douleurs musculaires chroniques, habituellement dans le dos et la nuque, souvent accompagnée de raideurs, particulièrement le matin.

Fichier analytique

Il s'agit d'un ensemble de **microdonnées** de Statistique Canada pour une enquête donnée, qui peut être utilisé dans les **centres de données de recherche** (CDR) dans l'ensemble du Canada. Les CDR permettent aux chercheurs d'accéder aux **microdonnées** d'enquêtes sur la population et auprès des ménages dans un environnement sécurisé. Le personnel des CDR est composé d'employés de Statistique Canada. Les CDR sont exploités en vertu des dispositions de la **Loi sur la statistique**, conformément à toutes les règles de **confidentialité**. Ils ne sont accessibles qu'aux chercheurs dont les projets ont été approuvés et qui ont prêté serment en vertu de la **Loi sur la statistique**, devenant ainsi des « personnes réputées être employées ».

Fichier de microdonnées à grande diffusion

Un fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) permet d'accéder aux **unités répondantes** de sorte que les utilisateurs peuvent mener leur propre recherche ou analyse. Il est composé d'un **ensemble de données** non identifiables qui comprend les caractéristiques relatives aux unités de l'enquête (p. ex. personnes, ménages ou entreprises). La **diffusion** de ces **ensembles de données** a été autorisée par le Comité de la diffusion des **microdonnées** de Statistique Canada. Les **ensembles de données** ne contiennent aucun **renseignement confidentiel**, puisque les identificateurs individuels ont été supprimés et que toute combinaison de **données** ou régions géographiques, qui pourrait potentiellement révéler l'identité d'une **unité répondante**, a été modifiée.

Fraction de sondage

Taille de l'échantillon divisé par la taille de la **population**.

Fréquence

Nombre de fois qu'un événement ou qu'un élément se retrouve dans un **ensemble de données**.

G-H-I

Genre

Le genre fait référence à l'identité personnelle et sociale d'une personne en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme).

Le genre comprend les concepts suivants :

- L'identité de genre correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- L'expression de genre désigne la manière dont une personne présente son genre à travers son langage corporel, des choix esthétiques ou des accessoires (p. ex. vêtements, coiffure et maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.
- Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps.

Guides de l'utilisateur

Ces guides accompagnent les **ensembles de données** d'enquête de Statistique Canada comme les **fichiers analytiques** et les **fichiers de microdonnées à grande diffusion**. Ils fournissent les renseignements techniques détaillés nécessaires pour utiliser les **données** de façon appropriée. Le guide comprend généralement des renseignements importants que les utilisateurs doivent connaître avant d'effectuer l'analyse des **données** : **variables** de pondération utilisées, procédures relatives à l'estimation de la **variance** et précautions à prendre dans le cadre de la **diffusion des données**.

Hameau (municipalité)

Une corporation municipale au Nunavut ayant le statut d'un hameau. Une municipalité est aussi une « région à l'intérieur des frontières d'un hameau, tel que décrit dans l'ordre établissant ou suivant le hameau ». Les 25 municipalités du Nunavut sont des hameaux, à l'exception de la ville d'Iqaluit, qui est la capitale du territoire.

Imputation

Processus consistant à remplacer des **données** manquantes ou non valides par des **données** valides. L'imputation est généralement exécutée selon des règles déterminées au préalable ou à partir de **données** d'un « voisin statistique », c'est-à-dire une autre **unité répondante** qui comporte des caractéristiques similaires. L'imputation est souvent effectuée en même temps que le **contrôle des données**.

Indien de l'Amérique du Nord

Il s'agit d'un terme qui décrit tous les Autochtones du Canada qui ne sont pas **Inuit** ni **Métis**. Les Indiens de l'Amérique du Nord désignent l'un des trois groupes de personnes reconnues à titre d'Autochtones dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Ce terme désigne aussi les **Premières Nations**, y compris les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

Initiative : Les enfants inuits d'abord

L'Initiative : Les enfants inuits d'abord garantit aux enfants inuits l'accès aux produits, aux services et aux mesures de soutien en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, financés par le gouvernement, dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (IC) rattaché à une estimation indique le degré de confiance à l'égard du fait que la valeur réelle de la population se situe à l'intérieur de cet intervalle. L'IC fixe une borne supérieure et une borne inférieure par rapport à une estimation ponctuelle. La taille de l'échantillon et la variabilité de la caractéristique à l'étude auront une incidence sur l'IC. Plus l'échantillon est de grande taille et moins la variabilité est prononcée, plus l'intervalle est étroit et plus l'estimation est précise. À Statistique Canada, la pratique exemplaire consiste à déclarer l'erreur d'échantillonnage d'une estimation au moyen de son intervalle de confiance de 95 %.

Inuit

Un mot qui signifie « peuple » en inuktitut, le dialecte le plus fréquemment parlé de la langue inuktitut du peuple inuit. La majorité des Inuit habitent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans le Nord-du-Québec et au Labrador. **Inuk** est le singulier du mot inuit (c.-à-d. une personne).

Inuit Nunangat

L'Inuit Nunangat est la patrie des **Inuit** du Canada. Elle comprend les communautés établies dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région désignée des Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les **Inuit** au Canada.

Inuinnaqtun

Un dialecte de la langue inuktitut, qui est parlé principalement au Nunavut, mais aussi dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est reconnu comme une langue officielle au Nunavut.

Inuk

Singulier du mot **Inuit**, c'est-à-dire « personne ».

Inuktitut

Un dialecte de la langue inuktitut, une forme qui est écrite en caractères syllabiques autochtones. Ce dialecte est utilisé dans plusieurs régions de l'Inuit Nunangat et il est le dialecte de la langue inuktitut le plus couramment utilisé. Il est reconnu comme une langue officielle au Nunavut.

IPAO allégée plus

L'IPAO allégée plus est une méthode de collecte de données selon laquelle les intervieweurs rendent visite à des personnes sélectionnées pour vérifier et mettre à jour les renseignements qu'elles ont fournis. Un rendez-vous est fixé avec les personnes pour remplir le questionnaire plus tard au moyen d'une ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur).

J-K-L

Logement

Un logement est défini comme un ensemble de pièces d'habitation. Il s'agit d'un ensemble distinct de pièces d'habitation, auquel on a accès par une entrée privée soit à partir de l'extérieur de l'immeuble, soit à partir d'un hall, d'un foyer, d'un vestibule ou d'un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée du logement doit être celle que l'on peut emprunter sans passer par les pièces d'habitation d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes.

Loi sur la statistique

Loi concernant la statistique au Canada. Elle comprend la définition du mandat de Statistique Canada : « Est maintenu, sous l'autorité du ministre, un bureau de la statistique appelé Statistique Canada, dont les fonctions sont les suivantes :

- recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci;
- collaborer avec les ministères à la collecte, à la compilation et à la publication de renseignements statistiques, y compris les statistiques qui découlent des activités de ces ministères;
- recenser la population du Canada et faire le recensement agricole du Canada de la manière prévue à la présente loi;
- veiller à prévenir le double emploi dans la collecte des renseignements par les ministères;
- en général, favoriser et mettre au point des statistiques sociales et économiques intégrées concernant l'ensemble du Canada et chacune des provinces, et coordonner des projets pour l'intégration de telles statistiques. »

Loi sur les Indiens

Disposition législative fédérale adoptée pour la première fois en 1876, qui énonce certaines obligations du gouvernement fédéral et régit la gestion des terres des réserves indiennes. La loi a été modifiée plusieurs fois, dont la dernière en 2017.

M

Marge d'erreur

Dans le cadre d'une enquête-échantillon, on utilise les résultats de l'échantillon pour estimer ce que les résultats auraient été si toute la **population** avait été mesurée. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'**erreur** est inévitable. La marge d'erreur, qui est utilisée pour former des intervalles de confiance, sert d'indicateur brut de la précision d'une **estimation**. Par exemple, les sondeurs disent souvent qu'un certain pourcentage de la **population**, plus ou moins la marge d'erreur (exprimée en points de pourcentage), devrait voter pour un certain candidat, 19 fois sur 20. Pour calculer la marge d'erreur, qui dans cet exemple correspond à un intervalle de confiance de 95 %, le sondeur utiliserait l'équivalent de plus ou moins deux **erreurs types** de l'**estimation** (voir **Erreur type**).

Méthode bootstrap

Méthode servant à estimer l'**erreur** d'un **ensemble de données** associé à l'**échantillonnage**. L'**échantillonnage** entraîne des **erreurs** parce que l'on ne recueille pas des **données** pour l'ensemble de la **population**, mais uniquement pour un sous-ensemble, appelé échantillon, qui sert ensuite à produire des **estimations** pour l'ensemble de la **population**. Il existe plusieurs méthodes pour estimer le niveau d'**erreur d'échantillonnage**. Dans le cadre de la méthode bootstrap, on sélectionne habituellement un certain nombre de sous-échantillons de l'échantillon principal et on produit des **estimations** pour chaque sous-échantillon. L'**erreur d'échantillonnage** est estimée en fonction des différences observées entre les **estimations** des différents sous-échantillons et de l'échantillon complet.

Méthodologie

Ensemble de méthodes et de techniques de recherche appliqué à un domaine particulier d'étude. À Statistique Canada, par méthodologie, on entend la méthodologie d'enquête.

Métis

Il n'existe pas une définition unique de « Métis ». Pour certains répondants, ce terme désigne la Nation des Métis; pour d'autres, il peut s'agir d'une personne d'ascendance mixte autochtone et européenne qui s'identifie comme étant Métis.

Microdonnées

Fichier d'**enregistrements** se rapportant à des **unités répondantes** individuelles.

Modèle électronique

Des documents promotionnels supplémentaires qui contiennent des renseignements supplémentaires destinés aux participants à propos de l'EAPA et de l'EAPA-SIN, comme des points de données pertinents des cycles d'enquête précédents et d'autres documents de référence.

N-O

Observation

Données recueillies pour une **variable** donnée concernant une **unité répondante** particulière. Parmi les exemples figurent les valeurs particulières d'une **unité répondante** pour des caractéristiques comme l'âge, le sexe ou l'état matrimonial : l'observation pourrait être « 77 », « femme » et « veuve ».

Organisation métisse ou établissement métis

Cela comprend les organisations qui sont signataires de l'Accord Canada-Nation métisse de 2017 (Métis Nation of Ontario, Manitoba Metis Federation, Métis Nation – Saskatchewan, Métis Nation of Alberta, Métis Nation British

Columbia) ainsi que les huit établissements métis de l'Alberta constitués en vertu de la Metis Settlements Act en 1990 (Buffalo Lake Metis Settlement, East Prairie Metis Settlement, Elizabeth Metis Settlement, Fishing Lake Metis Settlement, Gift Lake Metis Settlement, Kikino Metis Settlement, Paddle Prairie Metis Settlement, Peavine Metis Settlement).

Orientation sexuelle

Attirance physique ou émotionnelle pour des personnes selon leur sexe, leur identité de genre ou leur expression de genre.

- Hétérosexuelle : Se dit d'une personne qui est attirée sexuellement ou émotionnellement par les personnes d'un genre ou d'un sexe autre que le sien.
- Lesbienne : Se dit d'une femme qui est attirée sexuellement ou émotionnellement par les femmes.
- Gai : Se dit d'une personne qui est attirée sexuellement ou émotionnellement par les personnes de son sexe ou de son genre. Le terme « gai » désigne habituellement les hommes gais, mais peut aussi être utilisé pour désigner des personnes d'autres genres.
- Bisexuelle : Se dit d'une personne qui est attirée sexuellement ou émotionnellement par les personnes de son genre ou de son sexe et les personnes de genre ou de sexe différent.

P

Peuples autochtones

Les peuples autochtones du Canada comprennent trois groupes distincts : les **Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord)**, les **Métis** et les **Inuit**, chacun étant reconnu par la constitution. Il existe de nombreuses différences culturelles, historiques, régionales, politiques et socioéconomiques entre ces groupes de même qu'au sein de chacun des trois groupes.

Pièce

Le terme « pièce » désigne tout espace clos au sein d'un logement privé, fini et adapté pour y vivre toute l'année. Le nombre de pièces dans un logement privé inclut les cuisines, les chambres et les pièces finies au grenier ou au sous-sol. Ce nombre exclut les salles de bains, les couloirs, les vestibules et les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales. Les pièces partiellement divisées sont considérées comme formant deux pièces distinctes si le répondant les juge distinctes (p. ex. un salon et une salle à manger en forme de L).

Plan d'échantillonnage

Ensemble de spécifications qui décrivent les éléments d'**échantillonnage** d'une enquête de façon détaillée. Ces éléments comprennent la **population**, la **base de sondage**, les **unités sondées** par l'enquête, la taille de l'échantillon, la sélection de l'échantillon et la méthode d'**estimation**.

Poids

Nombre moyen d'unités de la **population** qu'une unité représente dans l'enquête. Parmi les exemples d'unités figurent une personne ou un ménage. Les poids sont appliqués aux **unités répondantes** dans une **base de données**-échantillon, afin de veiller à ce que les **estimations** des caractéristiques correspondent à la **population** totale lorsque des inférences sont faites à partir des **données** d'enquête en fonction de paramètres de **population**.

Population cible

Groupe complet d'unités auxquelles les résultats de l'enquête s'appliquent. Ces unités peuvent être des personnes, des ménages, des entreprises, des institutions, etc. Il s'agit de la population pour laquelle on veut obtenir des renseignements.

Possibilité d'interprétation

La possibilité d'interprétation représente la facilité avec laquelle l'utilisateur peut comprendre, utiliser de façon appropriée et analyser les données ou les renseignements. La possibilité d'interprétation est en grande partie déterminée par la pertinence des définitions des concepts, des **populations cibles** et des **variables**; la terminologie qui sous-tend les **données** et les renseignements concernant les limites des **données**.

Première Nation, membres des Premières Nations

Terme qui est entré dans l'usage dans les années 1970 pour remplacer le mot « Indien » que bon nombre de personnes estimaient offensant. Bien que le terme Première Nation soit très utilisé, il ne fait l'objet d'aucune définition juridique. Parmi ses utilisations, le terme « Première Nation » désigne les Indiens de l'Amérique du Nord du Canada, inscrits et non inscrits. De nombreuses personnes ont aussi adopté le terme « Première Nation » pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur communauté.

Principe de Jordan

Le principe de Jordan vise à permettre à tous les enfants des Premières Nations vivant au Canada d'avoir accès aux produits, aux services et aux mesures de soutien nécessaires au moment où ils en ont besoin. Le financement permet de combler toutes sortes de besoins en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, notamment les besoins uniques que pourraient avoir les enfants et les jeunes LGBTQQIA et bispirituels des Premières Nations et ceux qui ont des handicaps physiques. Le principe de Jordan a été nommé en mémoire de Jordan River Anderson, un jeune garçon de la Norway House Cree Nation au Manitoba.

Produit de données

Organisation des résultats des activités de Statistique Canada, y compris les fichiers de **données**, les **bases de données**, les tableaux, les graphiques, les cartes et le texte. Cette organisation peut être définie au préalable (produit de données normalisé) ou faire suite à des demandes spéciales (produit de données personnalisé). Les produits de données sont disponibles en formats papier ou électronique.

Promotion

La promotion s'entend des activités de communication qui servent à informer le public à propos des programmes et des services. Elle peut prendre la forme d'affiches, de documents à distribuer, de message d'intérêt public et de publications organiques sur les médias sociaux.

Proportion

Il s'agit du nombre de réponses qui se retrouvent dans une catégorie de réponse donnée par rapport au nombre total de réponses. Elle est calculée en divisant la **fréquence** de la catégorie de réponse par le nombre total de réponses à la question.

Publicité

La publicité comprend tout message (sans égard au format) transmis au Canada ou à l'étranger et payé par le gouvernement en vue d'un placement dans les médias, y compris, mais sans s'y limiter, les journaux, la télévision, la radio, le cinéma, les panneaux-réclames et d'autres médias hors domicile, les appareils mobiles, Internet et tout autre média numérique. Toutes les activités de publicité doivent être validées et approuvées par le Bureau du Conseil privé (BCP) et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et coordonnées par le gestionnaire de la publicité de Statistique Canada.

Q-R

Qualité des données

Degré ou niveau de confiance que les **données** et les renseignements statistiques sont « prêts à l'emploi ». Les aspects auxquels Statistique Canada doit prêter attention sur le plan de la qualité ou de la capacité d'utilisation sont la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, la **possibilité d'interprétation** et la cohérence.

Questionnaire électronique

Un questionnaire électronique (QE) comporte une série de questions servant à recueillir des données à propos d'une population cible; il est rempli sur une application fondée sur le Web.

Recensement de la population

Il s'agit de la collecte de renseignements auprès de toutes les unités d'une **population** qu'on appelle aussi parfois une enquête auprès d'un échantillon de 100 %. En vertu de la **Loi sur la statistique** de 1971, il est obligatoire de mener un recensement dans l'ensemble du pays tous les cinq ans. Le Recensement de la population fournit des

données qui servent à planifier des services communautaires comme des écoles, des garderies et des services de police et de protection contre les incendies, à prévoir la demande des consommateurs et à procéder à des études de marché.

Région métropolitaine de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un **centre de population** (aussi appelée noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les **données** ajustées du Programme du **Recensement de la population** précédent.

Région sociosanitaire

Les régions sociosanitaires (RS) sont des régions administratives établies en vertu de la loi par les ministères provinciaux de la Santé. Ces régions administratives représentent des secteurs géographiques relevant des conseils d'administration des hôpitaux ou des autorités sanitaires régionales. Étant des régions administratives provinciales, les régions sociosanitaires sont sujettes à des changements.

Régression

Méthode statistique servant à prédire la valeur d'une caractéristique grâce à l'étude de son rapport avec une ou plusieurs autres caractéristiques. Ce rapport est exprimé au moyen d'une équation de régression.

Régression logistique

Il s'agit d'une forme d'analyse de **régression** utilisée lorsque la **variable** réponse est une **variable** binaire (une **variable** comportant deux valeurs possibles).

Renseignement

Il s'agit de **données** qui ont été enregistrées, classées, structurées, mises en correspondance ou interprétées à l'intérieur d'un cadre, afin d'en obtenir une signification.

Renseignement confidentiel

Il s'agit d'un terme utilisé par Statistique Canada pour décrire les renseignements qui sont assujettis aux dispositions de la **Loi sur la statistique** relatives au secret. Les renseignements sont considérés comme confidentiels parce qu'ils permettent d'identifier directement une **unité répondante**, par exemple, à partir de son nom, ou parce qu'ils pourraient permettre l'identification d'**unités répondantes** particulières, même après la **suppression** des identificateurs, en raison des détails qu'ils comportent, de leur structure géographique ou de leur format.

Répondant, unité répondante

Désigne la personne qui fournit les données pour l'**unité sondée**, qu'il s'agisse d'une personne, d'un ménage, d'une entreprise ou d'une institution. Dans le cas de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022, en général, le répondant était la personne sélectionnée âgée de 1 an et plus.

S

Statut d'Indien

Personnes ayant le statut d'Indien (Indiens inscrits et Indiens des traités) comprend les personnes qui :

- sont des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*
- sont des Indiens des traités, uniquement s'ils sont des Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*
- sont des Indiens inscrits depuis juin 1985, lorsque la *Loi sur les Indiens* a été modifiée par le projet de loi C-31
- sont des Indiens inscrits depuis avril 2010, lorsque la *Loi sur les Indiens* a été modifiée par le projet de loi C-3.

Stratification

Procédure d'**échantillonnage** dans laquelle la **population** est divisée en sous-groupes ou strates homogènes, la sélection des échantillons se faisant de façon indépendante dans chaque strate.

Subdivision de recensement

Il s'agit du terme général pour désigner les municipalités (déterminées en vertu des dispositions législatives provinciales ou territoriales) ou les régions traitées comme des équivalents de municipalité aux fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Suppression

Processus grâce auquel des **données** particulières ne sont pas diffusées, sur la base de critères conçus pour protéger la **confidentialité**. La suppression de « cellules » désigne les procédures utilisées pour protéger les **données** de tableaux de nature délicate de la divulgation, une cellule étant une entrée dans un tableau. Dans le cas de l'EAPA, des **données** ont également été supprimées pour des raisons de qualité (c.v. plus élevé que 33,3 %).

T-U-V

Taux de réponse

Proportion d'un échantillon pour lequel une réponse à un questionnaire est obtenue, habituellement exprimée en pourcentage. La non-réponse englobe ceux qui refusent de participer, ainsi que les personnes que l'on n'a pas pu contacter dans le cadre de l'enquête.

Unité d'échantillonnage ou unité échantillonnée

Unité sélectionnée au moyen du **plan d'échantillonnage** et pour laquelle des mesures sont effectuées dans le cadre d'une enquête. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EAPA, l'unité d'échantillonnage est la personne.

Unité sondée

Il s'agit de l'unité sélectionnée pour laquelle des mesures sont effectuées dans le cadre d'une enquête-échantillon ou d'un recensement. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Pour l'EAPA, l'unité sondée (qui est aussi l'**unité échantillonnée**, puisque l'EAPA est une enquête sur échantillon) comprend les personnes âgées de 1 an et plus.

Variable

Caractéristique qui peut prendre plus d'une valeur et à laquelle une mesure numérique peut être attribuée (p. ex. revenu, âge et poids).

Variable dérivée

Nouvelle **variable** élaborée grâce à l'application d'opérations logiques ou mathématiques à une ou plusieurs **variables** existantes, afin de répondre à un besoin de **données** particulier. Par exemple, une **variable** d'âge peut être calculée à partir des **données** sur la date de naissance. Par ailleurs, une variable dérivée appelée « présence d'un problème de santé chronique » peut être obtenue si un **répondant** a répondu « oui » au moins une fois à une série de questions concernant des problèmes de santé chronique particuliers, comme l'asthme, le diabète, la maladie cardiaque, etc.

Variance

Il s'agit de la mesure de dispersion d'une caractéristique ou d'une **variable** donnée dans un **ensemble de données**. Elle indique dans quelle mesure une variabilité existe pour cette caractéristique. Du point de vue technique, elle est calculée comme étant la moyenne des écarts au carré entre chaque **observation** et leur moyenne sur l'**ensemble de données** pour une **variable** particulière.

Victimisation

Comprend tous les crimes (tels que définis par le Code criminel) contre une personne (p. ex. vol qualifié, agression sexuelle, agression physique).

W-X-Y-Z

Annexe E Construction d'intervalle de confiance

La présente annexe fournit des renseignements généraux sur les intervalles de confiance et expose en détail les méthodes utilisées pour construire les intervalles de confiance diffusés par Statistique Canada pour les enquêtes postcensitaires de 2022, à savoir l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM), l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) et le Supplément sur les Inuit du Nunavut (EAPA-SIN). Ces méthodes sont notamment l'intervalle de confiance de Wilson modifié pour les statistiques de type proportion et la méthode percentile-bootstrap pour les autres statistiques. Des renseignements sommaires sont également fournis sur les hypothèses sous-jacentes et sur les propriétés de ces méthodes. Les utilisateurs qui souhaitent connaître les détails théoriques sont invités à consulter les documents cités en référence.

À propos des intervalles de confiance

Les estimations des enquêtes postcensitaires sont accompagnées d'intervalles de confiance pour permettre aux utilisateurs d'effectuer des inférences statistiques valides. L'inférence statistique est le processus qui consiste à tirer des conclusions sur la population à partir des données recueillies auprès des répondants à une enquête. Les estimations d'enquête produites à partir d'un échantillon présentent un certain degré d'incertitude en raison du processus d'échantillonnage — des estimations différentes auraient pu être obtenues si un autre échantillon avait été sélectionné — et de la non-réponse. Cette incertitude doit être prise en compte si l'on veut effectuer une inférence statistique correcte.

Comme on le précise dans la documentation de chaque enquête, des estimations de la variance sont produites pour quantifier l'incertitude des estimations. Ces estimations de la variance peuvent être utilisées pour produire des mesures de la qualité fondées sur la variance, y compris des erreurs types, des coefficients de variation et des intervalles de confiance. Pour les estimations des enquêtes postcensitaires de 2022, on a choisi d'utiliser des intervalles de confiance, car ils indiquent qu'une incertitude entoure les estimations et fournissent une fourchette de valeurs possibles. Ils offrent également une mesure objective de l'erreur d'échantillonnage sous une forme facile à interpréter, car des intervalles de confiance plus larges sont naturellement associés à une plus grande incertitude. De plus, les intervalles de confiance conviennent à tous les types d'estimations, ce qui n'est pas le cas pour certaines autres mesures de la qualité fondées sur la variance.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, lequel indique dans quelle mesure on peut être certain que le paramètre réel de population se trouve à l'intérieur de l'intervalle de confiance. Le niveau de confiance est souvent formulé comme $1 - \alpha$, où α est le niveau de signification du test d'hypothèse correspondant. Pour les enquêtes postcensitaires, le niveau de confiance est fixé à 95 % et α est donc égal à 0,05. Le niveau de confiance correspond à la couverture prévue des intervalles de confiance. En d'autres termes, si le processus qui a généré les données de l'échantillon était répété un très grand nombre de fois et que l'on construisait les intervalles de confiance correspondants pour chaque estimation en utilisant la même méthode, la proportion de ces intervalles de confiance contenant la valeur réelle de la population devrait être proche du niveau de confiance indiqué (ou nominal). En utilisant des études de simulation, les méthodes d'intervalles de confiance peuvent être évaluées pour s'assurer que leur couverture réelle est proche de leur niveau de confiance nominal.

Plusieurs méthodes différentes peuvent être utilisées pour construire des intervalles de confiance. Les méthodes de Wald et de Student sont le plus couramment utilisées et constituent les méthodes par défaut dans la plupart des logiciels statistiques⁴. Ces deux méthodes supposent une distribution connue pour l'estimateur, c'est-à-dire la fonction statistique utilisée pour produire des estimations. La distribution de l'estimateur peut être considérée comme la forme géométrique qui se dessinerait si tous les échantillons possibles étaient sélectionnés de la population et si l'estimation était effectuée pour chacun d'entre eux, produisant une estimation différente à chaque fois. Bien que les intervalles de confiance de Wald et de Student soient faciles à calculer et généralement valides, ils s'appuient sur des hypothèses qui ne tiennent pas dans certains contextes, ce qui peut mener à une sous-couverture.

4. Les intervalles de confiance de Wald et de Student sont examinés dans les sections 7.2 et 7.3 du [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#).

D'autres méthodes, comme l'intervalle de Wilson modifié pour les proportions, font des hypothèses différentes sur la distribution de l'estimateur. Leur couverture améliorée en fait un meilleur choix pour une inférence statistique valide. Fait intéressant, l'intervalle de confiance percentile-bootstrap est obtenu d'une façon complètement différente. Plutôt que de supposer une forme pour la distribution de l'estimateur, la méthode bootstrap utilise la distribution empirique qui provient des estimations calculées à partir de chacune des répliques bootstrap. Les deux méthodes sont décrites plus en détail dans les prochaines sections.

Intervalle de confiance de Wilson modifié

Pour les enquêtes postcensitaires, cette méthode est utilisée pour toutes les statistiques de type proportion (p. ex. proportions⁵, répartition en pourcentage⁶, parts⁷).

La méthode d'intervalle de confiance de Wilson modifié a été choisie en raison de sa couverture généralement supérieure pour les estimateurs de type proportion et des aspects pratiques de sa mise en œuvre. La méthode est basée sur l'intervalle de confiance de Wilson pour un plan d'échantillonnage aléatoire simple avec remise (EASAR) (Wilson, 1927). Pour les enquêtes postcensitaires, on utilise une version modifiée de l'intervalle de confiance de Wilson qui a été adaptée aux plans d'échantillonnage complexes (Kott et Carr, 1997). Des développements théoriques et des études de simulation approfondies ont montré que cette méthode a de bonnes propriétés dans la plupart des situations. Cette méthode donne de meilleurs résultats que les intervalles de confiance de Wald et de Student dans les situations où ces intervalles de confiance présentent une sous-couverture pour les statistiques de type proportion parce que les hypothèses sur lesquelles ils s'appuient ne tiennent pas (Neusy et Mantel, 2016; Statistique Canada, 2023).

Méthode

La borne inférieure et la borne supérieure d'un intervalle de confiance de Wilson modifié de 95 % pour une statistique de type proportion p sont données par :

$$\text{borne inférieure} = \frac{\hat{p} + z^2 / 2n_e}{1 + z^2 / n_e} - \frac{z\sqrt{\hat{p}(1-\hat{p}) + z^2 / 4n_e}}{\sqrt{n_e}(1 + z^2 / n_e)}$$

$$\text{borne supérieure} = \frac{\hat{p} + z^2 / 2n_e}{1 + z^2 / n_e} + \frac{z\sqrt{\hat{p}(1-\hat{p}) + z^2 / 4n_e}}{\sqrt{n_e}(1 + z^2 / n_e)}$$

où :

- \hat{p} est l'estimation de p ;
- z est le $1 - \alpha / 2 = 97,5^{\circ}$ percentile de la distribution normale standard;
- $n_e = \min\left(\frac{n}{\text{deff}(\hat{p})}, n\right)$ est la taille effective de l'échantillon;
- $\text{deff}(\hat{p}) = \frac{\hat{V}(\hat{p})}{\hat{p}(1-\hat{p})/n}$ est l'effet de plan estimé associé à \hat{p} par rapport à un plan de sondage EASAR;
- n est la taille de l'échantillon (c.-à-d. le nombre non pondéré de répondants) au dénominateur de la proportion;
- $\hat{V}(\hat{p})$ est la variance estimée de \hat{p} .

5. Une proportion est une relation entre deux quantités, souvent exprimée sous forme de fraction. Elle représente habituellement la comparaison d'une partie avec le tout.

6. La répartition en pourcentage correspond à la ventilation d'un total en ses composantes, exprimée sous forme de pourcentage du total.

7. Une part désigne généralement la partie ou le pourcentage d'une catégorie ou d'un segment particulier dans un ensemble de données. Dans le contexte de la répartition du revenu, une part désigne la portion ou le pourcentage du revenu total détenu par un groupe spécifique.

Quand $\hat{p} = 0$ ou $\hat{p} = 1$, la valeur pour n_e n'est pas définie. Dans ce cas, les bornes de l'intervalle de confiance de Wilson sont calculées comme suit :

- Pour $\hat{p} = 0$, les bornes de l'intervalle de confiance sont $\left(0, \frac{1}{1 + n/z^2}\right)$;
- Pour $\hat{p} = 1$, les bornes de l'intervalle de confiance sont $\left(\frac{1}{1 + n/z^2}, 1\right)$.

Propriétés

Outre le fait qu'il offre une meilleure couverture que les intervalles de confiance de Wald et de Student pour les petites tailles d'échantillons, et lorsque le paramètre de population est près de zéro ou de un, l'intervalle de confiance de Wilson modifié pour une proportion donnée possède la propriété désirable de préservation de l'étendue, ce qui signifie que sa borne inférieure n'est jamais inférieure à zéro et que sa borne supérieure n'est jamais supérieure à un. Étant donné que les proportions ne peuvent pas prendre de valeurs en dehors de l'intervalle de zéro à un, on peut s'attendre à ce que les intervalles de confiance pour les proportions excluent les valeurs négatives et les valeurs supérieures à un.

Il convient également de noter que, contrairement aux intervalles de Wald et de Student, l'intervalle de confiance de Wilson modifié pour les proportions peut être asymétrique, ce qui signifie que l'estimation ne se situera pas exactement au centre de l'intervalle. L'asymétrie est faible lorsque la taille effective de l'échantillon est grande ou lorsque la proportion estimée est près de 0,5.

Tout comme les intervalles de confiance de Wald et de Student, l'intervalle de confiance de Wilson modifié pour les proportions peut faire l'objet d'une certaine sous-couverture, particulièrement lorsque la taille de l'échantillon est très petite, lorsque la valeur de la proportion est près de zéro ou de un, ou lorsqu'il existe une forte corrélation entre les membres d'un même ménage. Néanmoins, la méthode de Wilson modifiée atteint généralement le taux de couverture nominal dans des situations extrêmes, comparativement aux méthodes de Wald et de Student. En général, elle maintient une couverture aussi bonne sinon meilleure que celle des méthodes de Wald et de Student dans ces situations.

Intervalle de confiance percentile-bootstrap

Dans le cas des enquêtes postcensitaires, cette méthode est utilisée pour toutes les statistiques sauf celles de type proportion.

La méthode percentile-bootstrap a été choisie en raison de sa façon directe de dériver des intervalles de confiance pour divers estimateurs complexes de paramètres de population. L'estimation est répétée avec chaque poids de réplique bootstrap et les estimations qui en résultent sont utilisées pour approximer la distribution de l'estimateur au lieu de faire des hypothèses sur sa forme. Les percentiles appropriés de cette distribution approximative sont ensuite utilisés pour délimiter une zone autour de l'estimation qui correspond à un intervalle de confiance de 95 %. Des développements théoriques et des études de simulation ont montré que cette méthode présente de bons résultats dans la plupart des situations et peut être appliquée à des estimateurs complexes (Efron et Tibshirani, 1986; Tibshirani, 1984).

Méthode

La borne inférieure et la borne supérieure d'un intervalle de confiance percentile-bootstrap de 95 % pour une statistique Y qui n'est pas de type proportion sont données par :

$$\text{borne inférieure} = \hat{Y} + \sqrt{R} \left(\hat{Y}_{(BI)} - \hat{Y} \right)$$

$$\text{borne supérieure} = \hat{Y} + \sqrt{R} \left(\hat{Y}_{(BS)} - \hat{Y} \right)$$

où :

- \hat{Y} est l'estimation⁸;
- R est le facteur d'ajustement bootstrap⁹;
- $\hat{Y}_{(BI)}$ est la BI^e estimation bootstrap croissante non manquante;
- $\hat{Y}_{(BS)}$ est la BS^e estimation bootstrap croissante non manquante;
- $BI = \frac{\alpha}{2} \times B$;
- $BS = \left(1 - \frac{\alpha}{2}\right) \times B$;
- α est le niveau de signification;
- B est le nombre de répliques (à l'exclusion du nombre de répliques où $\hat{Y}_j = .$, où $j = 1, \dots, B$)¹⁰.

Si BI et BS ne sont pas des nombres entiers, alors $\hat{Y}_{(BI)}$ et $\hat{Y}_{(BS)}$ est la moyenne des deux estimations bootstrap contiguës ascendantes. Pour les enquêtes postcensitaires, les valeurs BI et BS sont respectivement égales à 25 et 975.

Pour les enquêtes postcensitaires, **il est essentiel d'appliquer le facteur d'ajustement bootstrap R**, sinon la marge d'erreur associée à l'estimation sera sous-estimée. En d'autres termes, la longueur de l'intervalle de confiance sera sous-estimée si le facteur d'ajustement de Fay est omis dans le calcul des bornes inférieure et supérieure.

Propriétés

Contrairement aux intervalles de Wald et de Student, l'intervalle de confiance percentile-bootstrap respecte la transformation, ce qui signifie que la méthode est valide s'il existe une transformation monotone de l'estimateur qui normalise la distribution de l'estimateur. Cette transformation n'a pas besoin d'être connue; elle doit seulement exister. Dans le cas des intervalles de Wald et de Student, une telle transformation devrait être explicitement spécifiée.

De plus, comme l'intervalle de confiance de Wilson modifié, l'intervalle de confiance percentile-bootstrap préserve l'étendue, ce qui signifie que la méthode produit toujours des intervalles qui se situent dans la fourchette de valeurs admissibles pour le paramètre.

Tout comme d'autres intervalles de confiance, l'intervalle de confiance percentile-bootstrap ne donne pas de bons résultats lorsque l'estimateur est biaisé. Un biais dans la distribution bootstrap entraîne un biais dans l'intervalle de confiance. On sait également que la couverture de l'intervalle de confiance percentile-bootstrap tend à être inférieure au taux nominal lorsque la taille de l'échantillon est petite. Néanmoins, il parvient généralement à un meilleur équilibre des côtés gauche et droit par rapport aux intervalles de Wald et de Student (Efron et Tibshirani, 1994).

8. \hat{Y} peut être un total, un quantile, la différence de deux estimations, etc.

9. R est souvent appelé le facteur d'ajustement de Fay pour les enquêtes postcensitaires. Pour l'ECI, l'EAPA et l'EPLOSM, $R = 16$.

10. Il y a $B=1\ 000$ répliques bootstrap pour chaque enquête postcensitaire.

Références – l'EAPA et de l'EAPA-SIN

- Bernier, J., et Nobrega, K. (1998). Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method, Congrès annuel de la Société statistique du Canada, juin 1998.
- Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). 2009. « État de l'apprentissage chez les Autochtones au Canada : Une approche holistique de l'évaluation de la réussite ». Ottawa.
- Efron, B., et R. Tibshirani. 1986. « Bootstrap Methods for Standard Errors, Confidence Intervals, and Other Measures of Statistical Accuracy », *Statistical Science*, vol. 1, n° 1, p. 54 à 77.
- Efron, B., et R.J. Tibshirani. 1994. *An Introduction to the Bootstrap*, Chapman et Hall/CRC.
- Gagné, C., Roberts, G., and Keown, L.A. (2014). "Weighted estimation and bootstrap variance estimation for analyzing survey data: How to implement in selected software". *The Research Data Centres Information and Technical Bulletin*. (Winter) 6(1):1-72. Statistics Canada Catalogue no. 12-002-X.
- Haddou, Mohammed. (2013). Bootstrap Variance Estimation Specifications - Aboriginal Peoples Survey, Document interne, janvier 2013.
- Kott, P.S., et D.A. Carr. 1997. « Developing an Estimation Strategy for a Pesticide Data Program », *Journal of Official Statistics*, vol. 13, n° 4, p. 367 à 383.
- Langlet, É., J.-F. Beaumont et P. Lavallée. (2008). Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys, article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, mai 2008, Ottawa.
- Neusy, E., et H. Mantel. 2016. « Confidence Intervals for Proportions Estimated from Complex Survey Data », *Proceedings of the Survey Methods Section, Assemblée annuelle de la Société statistique du Canada*, juin 2016.
- Phillips, O. (2004). "Using Bootstrap Weights with WesVar and SUDAAN". *The Research Data Centres Information and Technical Bulletin*. (Fall) 1(2):1-10. Statistics Canada Catalogue no. 12-002-XIE.
- Savard, S.-A. 2023. Overview of the quality component of the dissemination strategy for the 2022 Canadian Survey on Disability, document interne.
- Statistique Canada. 2020. GTAB specifications V21, document interne, Ottawa, Ontario.
- Statistique Canada. 2023. Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide des concepts et méthodes, produit n° 89-654-X2023004 au catalogue, Ottawa, Ontario (consulté le 12 décembre 2023).
- Statistique Canada. 2023. Evaluating confidence interval methods for the 2021 Census using the Census Monte Carlo simulation environment, document de travail interne, Ottawa, Ontario.
- Statistique Canada. 2023. Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021, produit n° 98-306-X2021001 au catalogue, Ottawa, Ontario (consulté le 12 décembre 2023).
- Statistique Canada. 2024. Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide de l'utilisateur des fichiers de données analytiques, document interne pouvant être consulté dans les centres de données de recherche, Ottawa, Ontario.
- Tibshirani, R. 1984. « Bootstrap confidence intervals », *Technical Report No. 3*, Stanford University, Department of Statistics.
- Verret, François. 2013. The estimation methodology of the 2011 National Household Survey, article présenté aux Joint Statistical Meetings de 2013.
- Wilson, E.B. 1927. « Probable Inference, the Law of Succession, and Statistical Inference », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 22, n° 158, p. 209 à 212.